



HAL
open science

La chapelle de la commanderie Saint-Jean-des-Prés à Montbrison (Loire). Étude préliminaire

Laurent d'Agostino, David Morel, Eric Rouger, Marie Charbonnel

► **To cite this version:**

Laurent d'Agostino, David Morel, Eric Rouger, Marie Charbonnel. La chapelle de la commanderie Saint-Jean-des-Prés à Montbrison (Loire). Étude préliminaire: Campagne de fouilles 2005. [Rapport de recherche] Atelier d'Archéologie Alpine; CIHAM. 2018. hal-02021229

HAL Id: hal-02021229

<https://hal.science/hal-02021229>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMMANDERIE SAINT-JEAN-DES-PRÉS

(MONTBRISON, LOIRE)

CAMPAGNE DE FOUILLES 2005



Région :
Auvergne-Rhône-
Alpes
Département :
Loire
Commune :
Montbrison
Code INSEE :
42147
**Lieu-dit ou
adresse :**
La commanderie

**Code opération
Patriarche :**
8765
**Arrêté d'autorisa-
tion n° :**
2005/1094

**Dates
d'intervention :**
juillet 2005

**Responsable
d'opération :**
Laurent
D'AGOSTINO

Laurent D'AGOSTINO (dir.), David MOREL,
Eric ROUGER, Marie CHARBONNEL

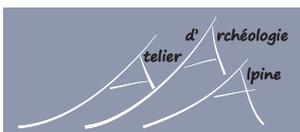
avec la collaboration de
Muriel JACQUEMONT, Sophie LEFEBVRE-SAGNARD

Association de Recherches Archéologiques : Sites Templiers et Hospitaliers

La Diana - Société historique et archéologique du Forez

Conseil général de la Loire

Atelier d'Archéologie Alpine



RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
SÉRIE MOYEN ÂGE

FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE

COMMANDERIE SAINT-JEAN-DES-PRÉS

(MONTBRISON, LOIRE)

CAMPAGNE DE FOUILLES 2005

Laurent D'AGOSTINO (dir.),
David MOREL,
Eric ROUGER,
Marie CHARBONNEL

avec la collaboration de
Muriel JACQUEMONT,
Sophie LEFEBVRE-SAGNARD

Association de Recherches Archéologiques : Sites Templiers et Hospitaliers

La Diana - Société historique et archéologique du Forez

Conseil général de la Loire

Atelier d'Archéologie Alpine

Mars 2018

Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS

- Madame Anne LE BOT-HELLY, ancienne Conservatrice régionale de l'archéologie, Monsieur Frédérik LETTERLÉ, Conservateur régional de l'archéologie, Madame Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, Conservatrice régionale adjointe, Madame Laure DEVILLARD, ingénieur, *Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes* ;
- Monsieur Jean-Michel POISSON, maître de conférences, *Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (U.M.R. 5648), E.H.E.S.S. Lyon* ;
- Monsieur Jean-Luc FRAY, professeur, Madame Pascale CHEVALIER, maître de conférences, Monsieur Bruno PHALIP, professeur, *Université Clermont Auvergne*.

Et en particulier à tous les bénévoles...

SOMMAIRE

SOMMAIRE	7
SECTION I : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE. DONNÉES ADMINISTRATIVES	9
FICHE SIGNALÉTIQUE	11
NOTICE	13
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	15
AUTORISATION DE FOUILLES	17
SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION	19
INTRODUCTION	21
1. LA COMMANDERIE SAINT-JEAN-DES-PRÉS ET SES BÂTIMENTS : LES DONNÉES TEXTUELLES	23
1.1 Historique de l'occupation du site	23
1.1.1 <i>L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem : un ordre religieux militaire</i>	23
1.1.2 <i>La fondation de la commanderie Saint-Jean-des-Prés</i>	25
1.1.3 <i>La résidence des grands prieurs d'Auvergne au milieu du XIIIe siècle</i>	27
1.2 La maison de la commanderie : données des archives concernant les bâtiments	29
2. L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	35
2.1 Problématiques de l'étude	35
2.2 Méthodologie	37
3. LA CHAPELLE : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DU BÂTI ET DONNÉES DES SONDAGES	39
3.1 Principaux dispositifs architecturaux	39
3.2 Les données des sondages	45
3.2.1 <i>Le choeur (Sondages 1 et 2)</i>	45
3.2.2 <i>La nef (Sondage 3)</i>	53
3.3 Analyse du bâti et des techniques de construction	56
3.3.1 <i>La façade occidentale</i>	56
3.3.2 <i>La nef</i>	57
3.3.3 <i>Le choeur et le chevet</i>	63
3.3.4 <i>Les murs gouttereaux</i>	68
3.3.5 <i>Quelques conclusions préliminaires</i>	71
4. DES MONUMENTS FUNÉRAIRES DISPARUS : LES ENFEUS	77
4.1 Localisation et architecture	77
4.2 La peinture de l'enfeu ENF 1077	80
4.2.1 <i>Descriptif des couches</i>	80
4.2.2 <i>Composition, iconographie et traitement</i>	80
4.2.3 <i>Dégradations subies</i>	80
4.2.4 <i>Conservation de la polychromie</i>	81
4.2.5 <i>Techniques employées</i>	81
4.2.6 <i>Hypothèse de datation</i>	81
5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE	83
6. BIBLIOGRAPHIE	85

PLANCHES

89

ANNEXE

105

SECTION I :

**L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE.
DONNÉES ADMINISTRATIVES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Loire (F-42)

Commune : Montbrison (42147)

Nom du site : Commanderie Saint-Jean-des-Prés

Coordonnée Lambert II étendu (du centre) :

X : 735.220

Y : 2068.900

Altitude : 385 m

Références cadastrales :

Section : BL

Parcelle n° : 413

Surface estimée (chapelle) :

Propriétaire : *La Diana*. Société historique et archéologique du Forez

Protection : Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, 20 décembre 1990.

L'opération archéologique

Autorisation de fouille programmée annuelle par arrêté préfectoral n° 2005/1094

Opération archéologique n° 8765

Titulaire : Laurent D'AGOSTINO

Organisme de rattachement : bénévole. *Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales* (UMR 5648), Université Lumière – Lyon II.

Chronologie de l'opération :

· 18 – 28 juillet 2005

Surface fouillée : environ 15 m²

Mots-clés du thésaurus PACTOLS :

Chronologie : Moyen Age classique, Bas Moyen Âge

Sujets : commanderie

Lieu de dépôt du mobilier archéologique :

La Diana (Montbrison)

Cartographie et plan cadastral : voir planches 1 et 2.

NOTICE

Auteur : Laurent D'Agostino

Numéro d'OA : 8765

Responsable de l'opération : Laurent D'Agostino (indépendant)

Nature de l'opération : Fouille programmée annuelle (FP), juillet 2005

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Loire (42) > Montbrison

Code INSEE de la commune : 42147

Mots-clés du thésaurus : France, France de l'Est, Loire Dép, Montbrison, commanderie

Chronologie : ép médiévale, Moyen Age classique, Bas Moyen Âge, Temps Modernes

Peuples et cités :

Keywords : France, Eastern France, Loire Dép, Montbrison, Medieval Period, Middle Ages, Late Middle Ages, Modern Times, commandery

Titre : Montbrison (Loire)

Sous-titre : Commanderie Saint-Jean-des-Prés

La première intervention archéologique sur le site de la commanderie hospitalière de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison a été consacrée à la réalisation d'un état des lieux de la chapelle, seul bâtiment conservé de l'ensemble architectural, et à une évaluation du potentiel archéologique du site, dont la construction remonte aux années 1170-1180. Plusieurs axes ont été privilégiés lors de cette opération.

Une analyse du bâti de l'extérieur de l'édifice et d'une partie de ses élévations internes a permis de mettre en évidence la présence d'une galerie pouvant appartenir à un cloître du côté sud de la chapelle et d'une porte rapidement murée destinée à desservir l'édifice depuis la galerie, ces deux éléments prenant part au projet architectural primitif, ainsi que de réaliser une première analyse des décors peints successifs de l'intérieur de la chapelle. Si la nef romane est conservée en totalité, à l'exception de sa voûte, dont la date d'effondrement est encore incertaine, le chœur de l'édifice apparaissait partiellement reconstruit en première analyse, mais semblait conserver le plan roman dans sa partie basse, construite en pierres de taille de granite comme la nef, tandis que la partie haute et les contreforts semblaient résulter d'une reconstruction gothique. Les irrégularités des chaînages et des assises de la partie basse en granite laissait cependant douter de l'appartenance de ces parties de l'édifice à la construction primitive. Deux sondages réalisés dans le chœur et à la jonction du chœur et de la nef de l'édifice ont confirmé ces soupçons, grâce à la découverte de parties romanes du chœur en place dans le sous-sol ainsi que l'arrachement du mur du chevet, montrant nettement que celui-ci possédait non pas un plan quadrangulaire à chœur et chevet plats, mais une abside semi-circulaire. Les parties en granite de l'élévation du chevet reposent en outre sur une fondation en petits blocs irréguliers, elle-même assise sur la fondation romane en moellons de granite équarris à tête dressée.

C'est donc bien la totalité du chœur qui a été reconstruit, probablement au XIVe ou au XVe s., avec un remploi des pierres de taille romanes pour la partie basse. Ces éléments conduisent à revoir également notre compréhension de l'organisation primitive de la chapelle ; si le chœur gothique occupe une seule travée, les trois autres travées romanes servant de nef, il semble du fait de la taille de l'abside romane (d'un diamètre interne d'environ 6,60 m) que l'organisation romane ne comprenait probablement que deux travées de nef, et une travée droite de chœur avant l'abside. En l'état des recherches, aucun sol à mettre en relation avec l'édifice roman n'a pu être découvert. En revanche, des traces d'une barrière du chœur gothique et d'une partie d'un sol en tommettes glaçurées polychromes ont pu être retrouvées.

Les fonctions funéraires de l'édifice ont pu être approchées à travers la découverte de cinq sépultures dans la nef, dont l'état de conservation s'avère satisfaisant sans être exceptionnel, et à travers l'étude des négatifs de deux enfeus de la fin du XIIIe s., et notamment du décor peint de l'un de ces enfeus, appartenant au tombeau d'un prêtre de l'Hôpital nommé Aténulphe, commandeur de Saint-Jean-des-

Prés de 1215 à 1248. Le site s'avère dans l'ensemble dans un bon état de conservation, même si les constructions des XIXe et XXe s. nuisent à la lecture de l'ensemble.

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Responsable d'opération

Laurent D'AGOSTINO

Responsables de secteurs

David MOREL, Mylène NAVETAT, Eric ROUGER.

Intervention terrain

Marie CHARBONNEL, Julie CONAN, Laurent D'AGOSTINO, Julien GUILLON, Muriel JACQUEMONT, Karen JEANTELET, Sophie LEFEBVRE-SAGNARD, David MOREL, Mylène NAVETAT, Eric ROUGER, Seraina VON MOOS.

Relevés archéologiques

Marie CHARBONNEL, Julie CONAN, Laurent D'AGOSTINO, Julien GUILLON, David MOREL, Mylène NAVETAT, Eric ROUGER, Seraina VON MOOS.

Traitement et enregistrement du matériel

Muriel JACQUEMONT, Eric ROUGER.

Photographies

Laurent D'AGOSTINO, Karen JEANTELET, Jean-François LEFRANC, David MOREL, Mylène NAVETAT

Informatisation des relevés et cartographie

Laurent D'AGOSTINO, Mylène NAVETAT, Eric ROUGER.

Recherches archivistique et bibliographique

Laurent D'AGOSTINO, Muriel JACQUEMONT, Sophie LEFEBVRE-SAGNARD.

Documentation et élaboration du rapport

Marie CHARBONNEL (M.C.), Laurent D'AGOSTINO (L.D.), Karen JEANTELET (K.J.), David MOREL (D.M.), Eric ROUGER (E.R.)

Conseil scientifique

Jean-Michel POISSON (E.H.E.S.S. – U.M.R. 5648), Pascale CHEVALIER (Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II), Jean-Luc FRAY (Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II), Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL.

Financement des travaux

Gestion financière : *Association de Recherche Archéologique : Sites Templiers et Hospitaliers (A.R.A.S.T.H.)*

Financement global : 3000 euros

Service Régional de l'Archéologie / D.R.A.C. Auvergne : 1500 euros

Conseil général de la Loire : 1000 euros

La Diana : 500 euros

Logistique et matériel de fouille

Association de Recherche Archéologique : Sites Templiers et Hospitaliers (A.R.A.S.T.H.)

AUTORISATION PRÉFECTORALE



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie
Le grenier d'abondance 6, quai St-Vincent 69283 LYON CEDEX 01

N°2005/1094

LE PREFET DE LA REGION RHONE-ALPES
PREFET DU RHONE
Officier de la Légion d'Honneur

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté n°04-100 en date du 10 février 2004 portant délégation de signature en matière d'attributions générales.

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique **Centre-Est**, en date du 09-11/02/2005 ;

A R R E T E

Article 1er :

Monsieur **Laurent D'AGOSTINO** est autorisé à procéder à une opération de fouille programmée à partir de la date du présent arrêté jusqu'au **31/12/2005**

concernant en région **RHONE-ALPES**,

le(s) site(s) de:

Département: **LOIRE**

Commune: **MONTBRISON**

Cadastré: Année cadastrale: 1986 Parcelle(s): **BL 413**

lieu-dit : comanderie, impasse de la commanderie

Code opération **PATRIARCHE : 8765**

Programme : **23 ETABLISSEMENTS RELIGIEUX ET NECROPOLES DEPUIS LA FIN DE L'ANTIQUITE**

: **ORIGINE, EVOLUTION, FONCTIONS**

Organisme de rattachement : **BEN.**

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération :

Néant.

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 13 avril 2005

Pour le Préfet et par délégation
la conservatrice régionale de l'archéologie
Anne LE BOT-NELLY



COPIES A :

Intéressé(e)
 Organisme de rattachement
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s) Direction régionale des affaires culturelles
 Gendarmerie Sous-direction de l'archéologie

SECTION II :

**RÉSULTATS SCIENTIFIQUES
DE L'OPÉRATION**

INTRODUCTION

Laurent D'Agostino

Le présent rapport d'étude archéologique constitue l'aboutissement de plusieurs années de contacts, d'échanges, de préparation, d'étude autour de la commanderie Saint-Jean-des-Prés de Montbrison (Loire).

Une année et demi de travail épisodique fin 2003 et en 2004 a été consacrée au recensement et à l'étude de la documentation conservée à propos de la commanderie, à une réflexion concernant les problématiques propres à un site tel que celui-ci et à la méthodologie nécessaire à son approche. Ces travaux ont été menés par une équipe de quatre personnes, Muriel Jacquemont, Sophie Lefebvre-Sagnard, Eric Rouger et moi-même. Ce projet a pu être envisagé du fait du rachat en 1998 de la chapelle de la commanderie, seul édifice conservé de l'ensemble, et des parcelles environnantes par *La Diana*, Société historique et archéologique du Forez, à l'initiative de Robert Périchon (†). Des travaux de mise hors d'eau de l'édifice par la réfection de la toiture ont été depuis réalisés (2002-2003), ainsi qu'une série de relevés archéologiques préliminaires réalisés dans le cadre de stages. Un projet de restauration et d'aménagement du bâtiment prenant en compte l'intérêt d'une ouverture du site au public et d'une présentation muséographique était alors en cours de développement. Ce projet prenait en compte la nécessité d'une étude archéologique approfondie du site avant tous travaux. L'intérêt historique et monumental de la chapelle de la commanderie engage à envisager une étude poussée prenant en compte à la fois les données des archives et de l'étude du bâti, et une fouille systématique du sous-sol dans le cadre de travaux de recherche. L'élaboration de ce projet d'étude a été le fruit de la collaboration entre *La Diana* et le *Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales* (U.M.R. 5648, C.N.R.S. / E.H.E.S.S. / Université Lumière – Lyon II).

Durant l'été 2005 a pu être mise en œuvre une première opération de fouille programmée annuelle, dont le présent rapport rend compte. Elle a consisté dans un premier temps en un nettoyage assez important et fastidieux de l'édifice, encombré de gravats dans la nef et dont le plancher de l'étage était très dégradé. Il a été nécessaire de procéder au démontage des planches et à l'évacuation des gravats afin d'apporter de la lumière dans la nef et de travailler en sécurité dans l'édifice. Deux cloisons en clayonnage dans le chœur ont également été démontées afin de gagner de l'espace pour travailler et réaliser les sondages au sol dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Outre ces travaux de préparation, trois sondages au sol ont été réalisés dans la nef et dans le chœur, ainsi qu'une étude globale du bâti de l'édifice, offrant une première approche archéologique du plus ancien édifice conservé en élévation de Montbrison, qui reste malheureusement peu connu et mal mis en valeur.

Il est sans doute à regretter que ce rapport de fouille ne soit édité que presque 13 ans après le chantier, mais il faut rappeler qu'il a été mené par une équipe entièrement bénévole et des moyens financiers extrêmement réduits. Ces conditions expliquent à n'en pas douter que cette opération n'ait pas connu de suite directe, alors que l'intérêt de l'édifice le justifie amplement.

1. LA COMMANDERIE SAINT-JEAN-DES-PRÉS ET SES BÂTIMENTS : LES DONNÉES TEXTUELLES

Laurent D'Agostino

Montbrison occupe une position de piémont au contact des monts du Forez à l'ouest et de la plaine du Forez à l'est (pl. 1). Le site de la commanderie, aujourd'hui ennoyé dans un tissu urbain récent, se trouve à l'est de la vieille ville, à proximité du cours du Vizézy (pl. 2).

1.1 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SITE

1.1.1 L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem : un ordre religieux militaire

Vers 1070, des marchands d'Amalfi, en pèlerinage à Jérusalem, avaient fondé un hospice chrétien appelé le « *Monastère des Latins* », placé sous l'invocation de saint Jean l'Aumônier et destiné à accueillir et à soigner les pèlerins. Il fut providentiel lors de la prise de Jérusalem le 15 juillet 1099. Il était dirigé par un nommé Gérard, peut-être originaire d'Amalfi. L'hospice prospéra et Gérard l'érigea en ordre religieux. Saint Jean-Baptiste remplaça vers 1110 saint Jean l'Aumônier comme patron de cet hôpital. Le 15 février 1113, l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem reçut sa consécration officielle : ses statuts venaient d'être approuvés par une bulle du pape Pascal II. Raymond du Puy, qui succéda à Gérard après sa mort vers 1120, transforma au cours de son magistère la vocation originelle de l'ordre, et lui ajouta la défense des pèlerins et des routes des Etats Latins d'Orient¹, sur le modèle de l'ordre du Temple, fondé vers 1119-1120 et doté d'une règle en 1129². La date exacte de cette modification fondamentale est inconnue, mais dès avant 1137, l'ordre de l'Hôpital se bat et tient des châteaux en Terre Sainte. La règle de Raymond du Puy est acceptée par le pape Eugène III en 1152.

Les deux ordres s'illustrent dans les batailles qui voient s'affronter chrétiens et musulmans au Moyen Orient aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. La perte définitive des Etats Latins d'Orient (1291) portera un coup décisif aux ordres religieux militaires qui voient leurs fondements ébranlés. L'ordre du Temple, qui se replia sur ses possessions d'Occident, attira la convoitise du roi de France Philippe le Bel. Ne pouvant se faire élire maître du Temple, ni créer un nouvel ordre à partir de ses possessions, Philippe le Bel décida sa perte : il s'ensuivit l'arrestation de tous les membres de l'ordre en France en octobre 1307, puis la dissolution de l'ordre en 1312. Les hospitaliers, qui avaient su maintenir leur couvent principal en Méditerranée, d'abord à Chypre, puis à Rhodes à partir de 1310, se virent confier par la papauté l'administration des biens des templiers en 1314.

L'Hôpital perdura et fut contraint de quitter Rhodes en 1523, puis se vit concéder l'île de Malte par Charles-Quint en 1530. Il n'en sera chassé qu'en 1798 par Napoléon Bonaparte et dut se réfugier à Rome, où se trouve toujours son siège³.

Les activités de ces ordres coûtaient cher. Pour les financer, les hospitaliers de Saint-Jean bénéficièrent de donations pieuses en abondance. Ils reçurent ainsi d'immenses domaines en Occident qu'ils vouèrent à l'agriculture afin d'en retirer un bénéfice suffisant pour entretenir leurs châteaux et leurs garnisons en Terre Sainte, puis en Méditerranée. Dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle, ils s'établirent en Forez et, en un peu plus d'un siècle, développèrent un patrimoine important qu'ils intégrèrent à

1 C.-E. ENGEL, *Les chevaliers de Malte*, Paris, 1972, ch. I.

2 A. DEMURGER, *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Paris, 1985, p. 18-27 ; M. MELVILLE, « Les débuts de l'ordre du Temple », in *Die geistlichen Ritterorden Europas*, « Vorträge und Forschungen », XXVI, Sigmaringen, 1980, p. 23 ; D. SELWOOD, « *Quidam autem dubitaverunt* : The Saint, the Sinner, the Temple and a possible chronology », in *Autour de la première croisade*. Actes du colloque de la Society for the Study of the Crusades and the Latin East (Clermont-Ferrand, 22-25 juin 1995), réunis par Michel BALARD, Paris, 1996, p. 221-230.

3 C.-E. ENGEL, *Histoire de l'ordre de Malte*, Nagel, Genève, 1966. N. VATIN, *Rhodes et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, CNRS, Paris, 2000.

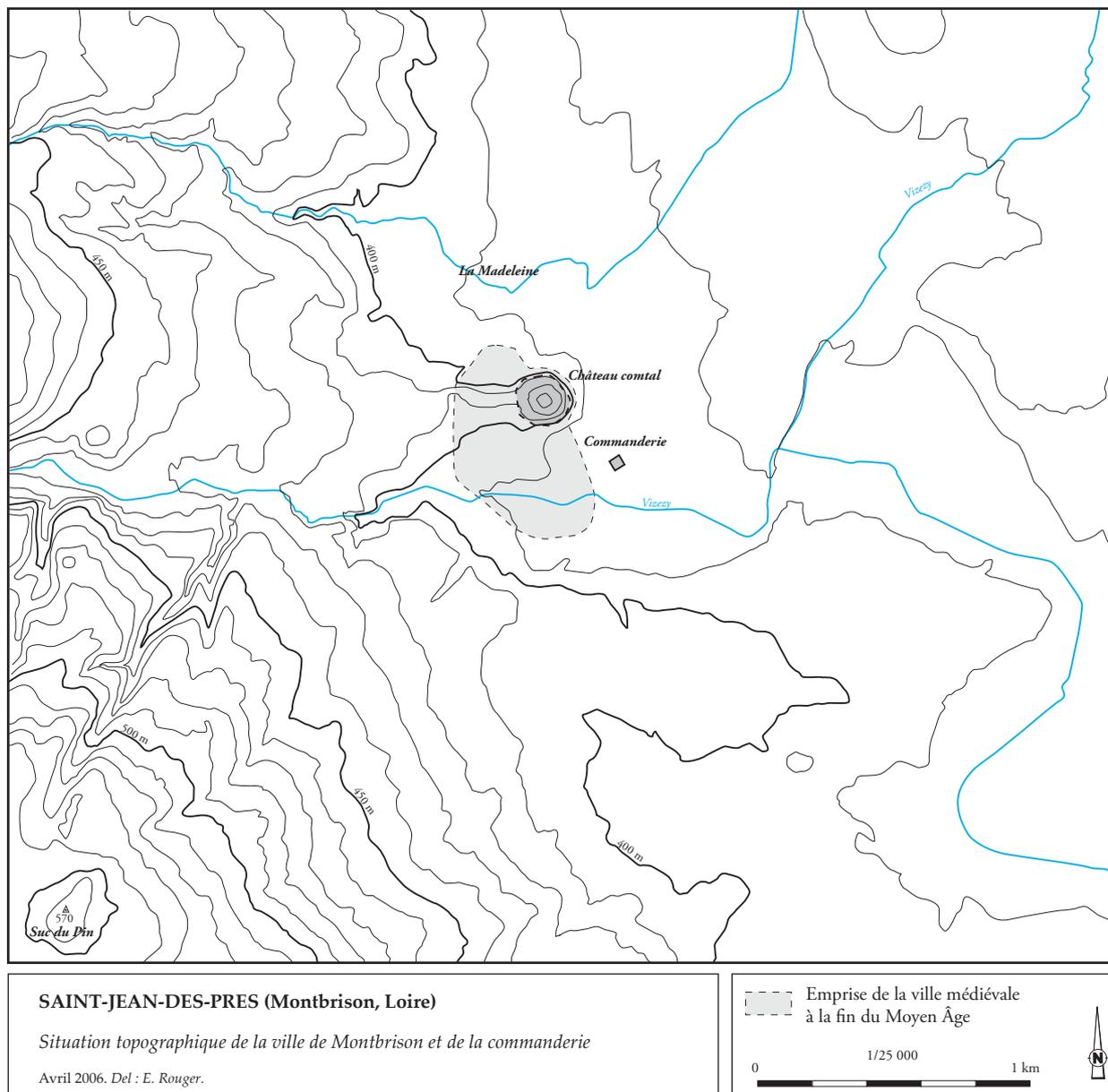


Fig. 1.

l'ensemble de leurs possessions occidentales. Une institution originale fut développée pour gérer ces possessions, la commanderie⁴. A la fois lieux de vie d'une communauté religieuse, établissements fortifiés et exploitations agricoles, les commanderies de l'Hôpital se trouvent au Moyen Age à la charnière de l'habitat seigneurial et de l'habitat religieux.

1.1.2 La fondation de la commanderie Saint-Jean-des-Prés

Parmi les établissements des hospitaliers en Forez, la commanderie Saint-Jean-des-Prés constitue un site majeur dont l'origine est liée au développement de la ville de Montbrison et du comté de Forez.

Plusieurs copies de deux textes du 16 juillet 1158 relatent les droits de passage par terre et par eau accordés sur leurs terres par Guy II, comte de Forez, et Humbert de Beaujeu aux biens de l'Hôpital de Jérusalem, représenté par le maître de l'ordre, Raymond du Puy⁵. Une autre copie d'un texte de 1171 montre que Guy II concède des droits de pâturage et l'exemption de droits de péage à l'Hôpital de Jérusalem⁶. Ces actes ne permettent pas de démontrer l'existence de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés, ne s'agissant que de privilèges très généraux concédés à l'ordre. Ce n'est qu'en 1181 qu'on trouve la première mention du site : à cette date, Guy II fait une nouvelle donation à l'Hôpital de Jérusalem, entre les mains d'Audin, prieur de Saint-Gilles ; l'acte est rédigé à Montbrison, dans la maison de l'Hôpital de Saint-Jean⁷, qui existe donc à cette date. Ces textes tendent à montrer que la commanderie de Montbrison fut construite entre 1171 et 1181, à partir des donations comtales. La présence du prieur de Saint-Gilles en personne renforce cette hypothèse : ne doit-on pas voir dans l'acte de 1181 un témoignage de la consécration ou de l'inauguration du premier établissement de l'Hôpital en Forez, en présence à la fois du plus important personnage de l'ordre dans la Langue de Provence et du comte, principal donateur des biens à l'origine de cette fondation ? La donation de 1181 apparaît en ce sens comme la confirmation des liens tissés entre l'ordre et le comte pendant vingt-trois ans, dont la donation de 1158 apparaît comme la première étape très officielle : le texte de 1158 ne marque-t-il pas en ce sens le début d'un processus éminemment politique ? La présence du maître Raymond du Puy lui-même étaye largement cette hypothèse, et les archives de Saint-Jean-des-Prés nous offrent un rare exemple de ce processus et du contexte politique d'une telle fondation. Celle-ci intervient en effet au moment du règlement du conflit qui a marqué le XII^{ème} siècle entre le comte de Forez et l'archevêque de Lyon concernant leurs territoires respectifs. Un accord signé en 1173 entérine l'échange de droits entre le comte Guy II et l'archevêque de Lyon Guichard. Le comte abandonne ses ambitions sur la ville de Lyon, et conserve le comté en un seul bloc, dont Montbrison devient la capitale.

La maison des hospitaliers, dominée par le château comtal qui occupe une colline au nord de la ville, est fondée un peu à l'extérieur de la ville du XII^{ème} siècle du côté de l'est, à proximité de la route de Montbrison à Saint-Etienne et de la rivière Vizézy (**fig. 1 et 2**). Dans les décennies qui suivent cette fondation, les hospitaliers reçoivent de nombreuses donations qui témoignent de la ferveur de la population à leur égard, et structurent leurs possessions en Forez. Il serait trop long de retracer ici le développement du patrimoine foncier de la commanderie et nous renverrons aux travaux réalisés par

4 Rappelons que la commanderie n'est pas un simple groupe de bâtiments, mais une « circonscription avec une maison-mère, un chef-lieu avec des écarts » regroupant des bâtiments, des terres, des droits, comme l'a définie Alain Demurger dans *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Paris, 1985, p. 109. Il s'agit d'une véritable « institution » ; voir Anthony LUTRELL, Léon PRESSOUYRE (sous la dir.), *La commanderie. Institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*. Actes du colloque de Sainte-Eulalie-de-Cernon (octobre 2000), CTHS, Paris, 2002. Par souci de commodité nous désignerons par ce terme le chef-lieu que les textes médiévaux nomment la *domus*, et les archives post-médiévales la « maison de la commanderie ». Signalons toutefois que le terme de « commanderie » est passé dans la toponymie pour désigner les établissements des ordres militaires ; c'est notamment le cas à Montbrison, où se trouve une « impasse de la commanderie » et autre « rue Saint-Jean ».

5 Publiés par J. DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, t. I, 1894, n° 268, et *Chartes du Forez antérieures au XIV^e siècle*, n° 301 et 302.

6 Archives départementales du Rhône, 48 H 2248, n° 1, Copie de dix actes faite en 1756 sur le « Livre des Compositions du Forest », charte J.

7 Archives départementales du Rhône, 48 H 2247, n° 1 ; publié dans les *Chartes du Forez...*, n° 305.

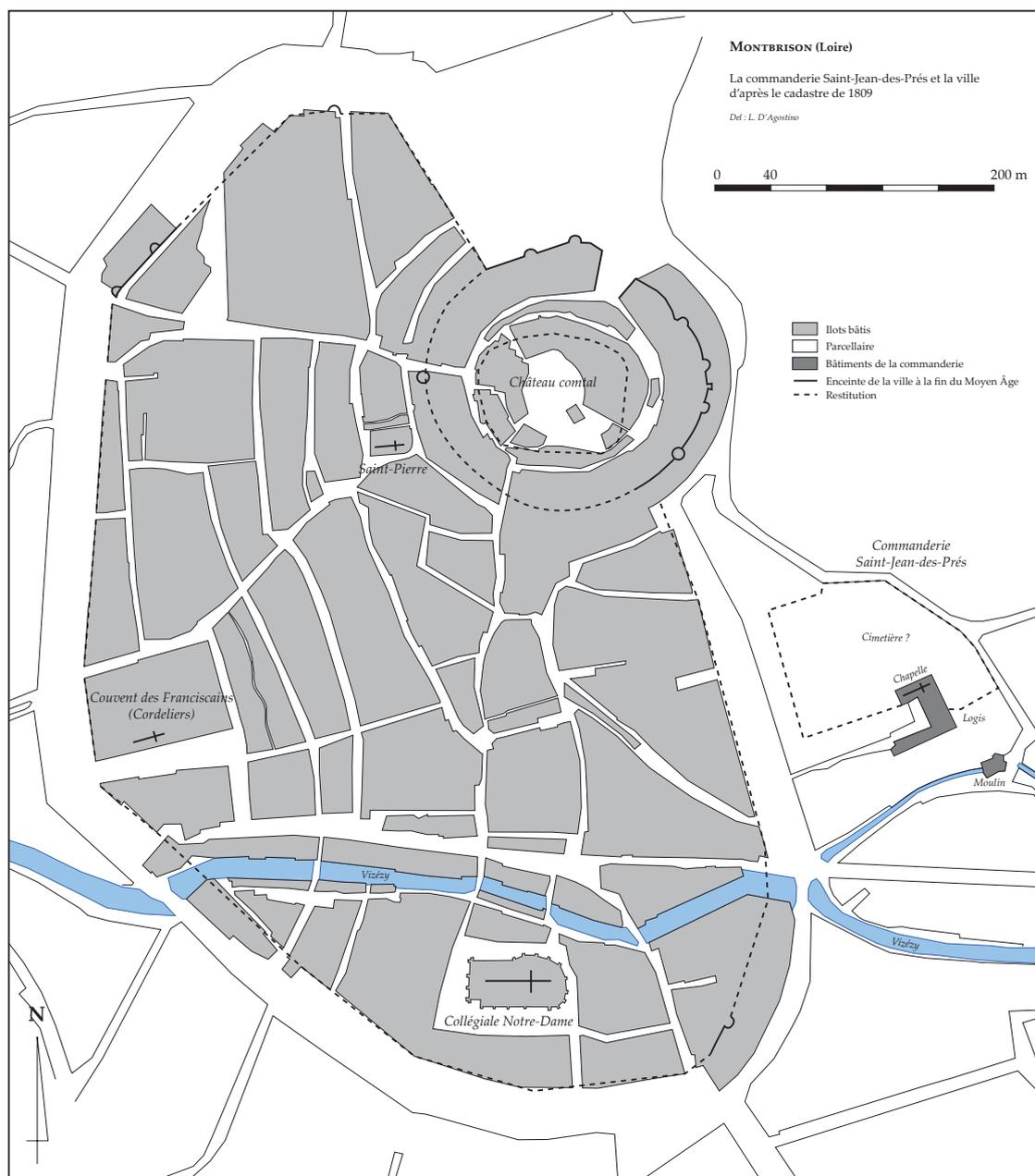


Fig. 2 : la commanderie Saint-Jean-des-Prés et la ville de Montbrison d'après le cadastre de 1809. Doc. L. D'Agostino.

Muriel Jacquemont et Sophie Lefebvre-Sagnard⁸ (fig. 3).

<i>Les dépendances de Saint-Jean des Prés</i>					
<i>Lieu-dit</i>	<i>Commune</i>	<i>Canton</i>	<i>Département</i>	<i>Fonction</i>	<i>Première mention</i>
Lyureu	-	-	-	Grange	-
Vernols	-	-	-	Membre	-
Cruzille	Saint-Jean-Soleymieux	Saint-Jean-Soleymieux	Loire	Membre	1253
La Chaux	-	-	-	Grange	1212
Château-le-Bois	Saint-Maurice-en-Gourgois	Saint-Bonnet-le-Château	Loire	Membre	1239
Temple de Gland	Saint-Maurice-en-Gourgois	Saint-Bonnet-le-Château	Loire		
L'Hôpital-le-Grand	Chef-lieu de commune	Montbrison	Loire	Membre	1227
Messilleux	Prétieux	Montbrison	Loire	Membre	1217
La Caravane	-	-	-	Membre (?)	-
Chalmillanges	-	-	-	Grange (?)	-

1.1.3 La résidence des grands prieurs d'Auvergne au milieu du XIII^{ème} siècle

Vers 1243, les hospitaliers ont restructuré leurs possessions territoriales : originellement rattachées au grand prieuré de Saint-Gilles⁹, les maisons du Limousin, d'Auvergne, du Velay, du Bourbonnais, du Forez, du Lyonnais, du Dauphiné, de la Savoie, du Mâconnais, et du Genevois ont été réunies au sein d'une nouvelle circonscription administrative propre à l'ordre, la Langue d'Auvergne. S'il reste difficile de déterminer l'existence d'un véritable chef-lieu pour cette circonscription au milieu du XIII^{ème} s., la commanderie de Montbrison semble avoir servi de résidence aux premiers prieurs d'Auvergne. Bertrand de Barres, premier prieur de la Langue d'Auvergne, y mourut et y fut enterré au début de l'année 1245¹⁰. C'est également le cas de son successeur, Atenulfe, mort en 1248¹¹. Faut-il voir dans ce choix une conséquence des liens particuliers tissés avec le comté de Forez ?

Quoi qu'il en soit, ces éléments témoignent de l'importance accordée au site par les hospitaliers au XIII^{ème} s. Saint-Jean-des-Prés dut constituer à cette période une commanderie suffisamment importante

8 Voir sur cette question Muriel JACQUEMONT, Sophie LEFEBVRE-SAGNARD, « La commanderie Saint-Jean-des-Prés. Montbrison (Loire) », in *Histoire et archéologie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Actes du colloque de Montbrison (4-5 avril 2003), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2004, p. 57-74.

9 Sur la question de la genèse du prieuré d'Auvergne à partir de possessions du prieuré de Saint-Gilles et de son organisateur, Bertrand de Barres, je renverrai à l'article déjà cité de J.-B. de VAIVRE, « Les six premiers prieurs d'Auvergne de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Comptes-rendus de séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1997, p. 965-996, ainsi qu'à Jean-Marie ALLARD, « Complément sur l'origine du prieuré d'Auvergne de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXX, 2002, p. 92-97. La question avait été éludée par Léopold NIEPCE, *Le grand-prieuré d'Auvergne (Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem)*, Lyon, 1883 ; une première approche sérieuse avait été réalisée par J. DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre*, Paris, 1904, qui proposait la fondation du prieuré d'Auvergne entre 1229 et 1245 ; puis par le chanoine E. PARINET, « Le Grand prieuré et les Grands prieurs d'Auvergne », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, n° 25, 1931, p. 1-40.

10 Son épitaphe est conservée mais illisible aujourd'hui, intégrée à un contrefort de la chapelle de la commanderie de Montbrison ; un relevé et une transcription ont été donnés par V. JANNESSON, *La commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Etienne, 1890, p. 12.

11 Son épitaphe est conservée dans la chapelle de Montbrison, en très mauvais état également. *Ibid.*, p. 12.

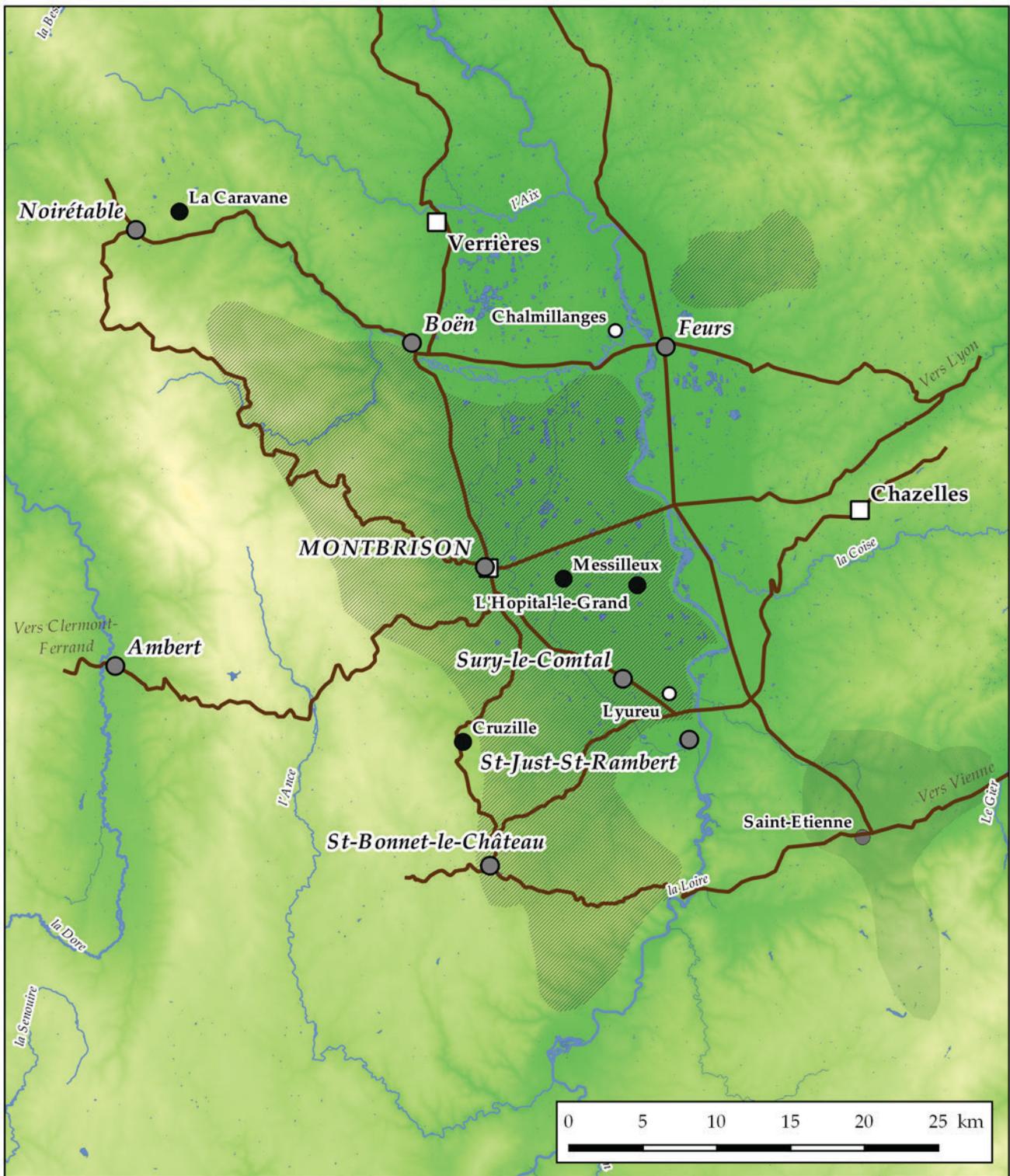


Fig. 3 : localisation des dépendances de la commanderie Saint-Jean-des-Prés. Doc. L. D'Agostino.

dans la Langue d'Auvergne pour bénéficier de l'intérêt des prieurs. Dans la seconde moitié du XIII^{ème} s., les prieurs élisent leur résidence dans la commanderie Saint-Jean-de-Ségur à Montferrand (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)¹².

De plus amples recherches seraient évidemment nécessaires pour présenter le développement de la commanderie et son histoire jusqu'à la Révolution, mais ce travail n'a pas pu être mené dans le cadre de cette opération.

1.2 LA MAISON DE LA COMMANDERIE : DONNÉES DES ARCHIVES CONCERNANT LES BÂTIMENTS

La structure des bâtiments de la commanderie est mal connue pour le Moyen Âge. Les premières descriptions de ces bâtiments ne remontent qu'au XVI^{ème} siècle : le plus ancien procès-verbal de visite conservé date en effet de 1586. Les visites se succèdent ensuite régulièrement jusqu'à la Révolution, et permettent d'approcher les modifications et reconstructions opérées par les commandeurs de l'Époque Moderne. Les documents iconographiques sont plus rares. Une vue de la ville de Montbrison dessinée par Etienne Martellange en 1611 montre au premier plan la commanderie, dont on aperçoit bien la chapelle avec un clocher peigne à l'ouest et son haut chœur identique à la physionomie actuelle de l'édifice (**fig. 4**). Le cadastre napoléonien révèle le plan général du site au début du XIX^{ème} siècle (**fig. 5**). Quelques photographies des années 1970, peu évocatrices et dont nous n'avons vu que de mauvaises photocopies, donnent une vision partielle des bâtiments résidentiels (**fig 6 et 7**). Sur ces questions, l'étude détaillée réalisée par Victor Jannesson à la fin du XIX^{ème} siècle est précieuse à plus d'un titre¹³. Si la chapelle avait déjà été transformée en appartements, les plans et les descriptions donnés par Jannesson permettent de connaître en détail la structure des bâtiments, les aménagements des pièces, et abordent la chronologie de la construction.

Les bâtiments de la commanderie Saint-Jean-des-Prés étaient organisés en quadrilatère autour d'une cour centrale (**fig. 4 et 8 et pl. 3**). Ils occupaient trois côtés de la cour, au nord, à l'est et au sud. Elle possédait deux accès, le premier à l'est, où l'on pénétrait dans la cour par un passage voûté aménagé dans les bâtiments, le second à l'ouest. Elle était bordée du côté de la chapelle, au nord et à l'ouest, par son cimetière¹⁴. Un bief dérivé du Vizézy alimentait le moulin de la commanderie situé au sud-est de l'enceinte.

Le côté nord de l'enceinte était occupé par la chapelle, dont le portail principal, sur la façade occidentale, donnait dans le cimetière. Une porte aménagée dans le mur gouttereau sud, au niveau de la troisième travée, et une seconde aménagée dans le chœur, donnaient accès aux bâtiments résidentiels de l'aile orientale de la cour. Selon la description donnée par Jannesson, les bâtiments de l'aile orientale pouvaient dater du XV^{ème} siècle. Composée de deux étages, l'aile orientale possédait au rez-de-chaussée une cave voûtée d'arêtes et une seconde pièce sans fenêtres ni cheminée. À l'étage se trouvaient une petite pièce accolée au chœur de la chapelle, une vaste salle possédant une cheminée que Jannesson estime du XV^{ème} siècle, et une troisième petite pièce située au-dessus du passage qui séparait l'aile orientale de l'aile sud et donnait accès à la cour depuis l'est.

L'aile sud semble avoir été plus ancienne, d'époque romane selon Jannesson qui a pu observer deux petites baies en plein cintre donnant sur la cour. La contemporanéité de la chapelle et de l'aile sud semble confirmée, selon sa description, par la présence sur le mur gouttereau sud de la chapelle et sur le mur nord de l'aile sud de rangées de corbeaux en pierre qui semblent avoir soutenu les toitures de deux galeries de circulation qui ont pu appartenir à un cloître. L'aile sud était composée de deux étages comportant chacun quatre pièces. Une petite tour située dans l'angle sud-est de la cour donnait

12 D'AGOSTINO Laurent, *Les commanderies du Temple et de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem du diocèse de Clermont (Auvergne)*, DFS de prospection thématique, DRAC Auvergne – SRA, 2002.

13 V. JANNESSON, *La commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Etienne, 1890.

14 Archives de *La Diana*, fonds notarial Terrasse, visite de la commanderie Saint-Jean-des-Prés, 5 juillet 1661, fol 1 v° : « la grande porte sortant de ladite esglize au cimitiere ».



Fig. 4 : Montbrison et, au premier plan à droite Saint-Jean-des-Prés, par Etienne Martelange en 1611.

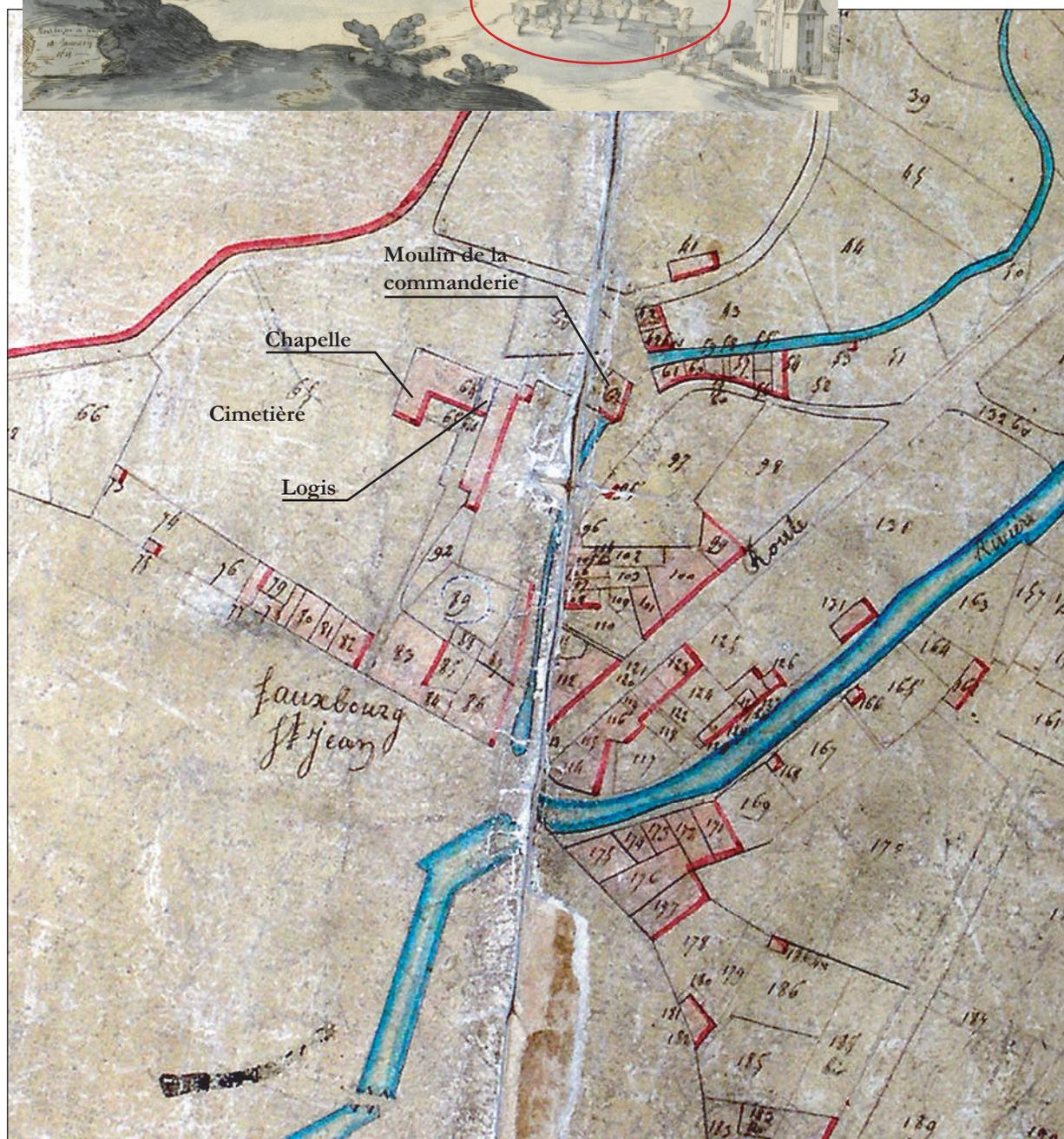


Fig. 5 : Doc. L. D'Agostino. Le site de la commanderie Saint-Jean-des-Prés sur le cadastre napoléonien (Mairie de Montbrison).

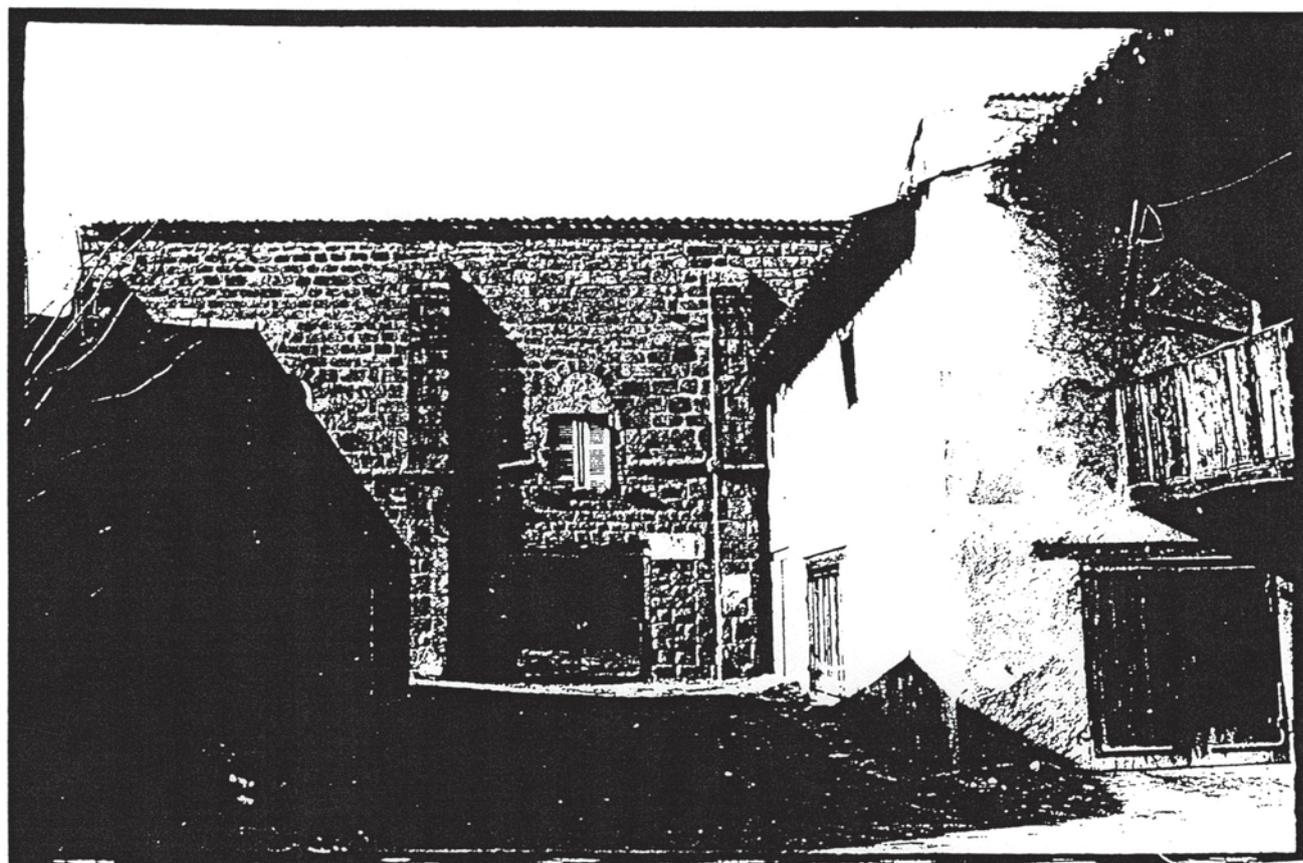
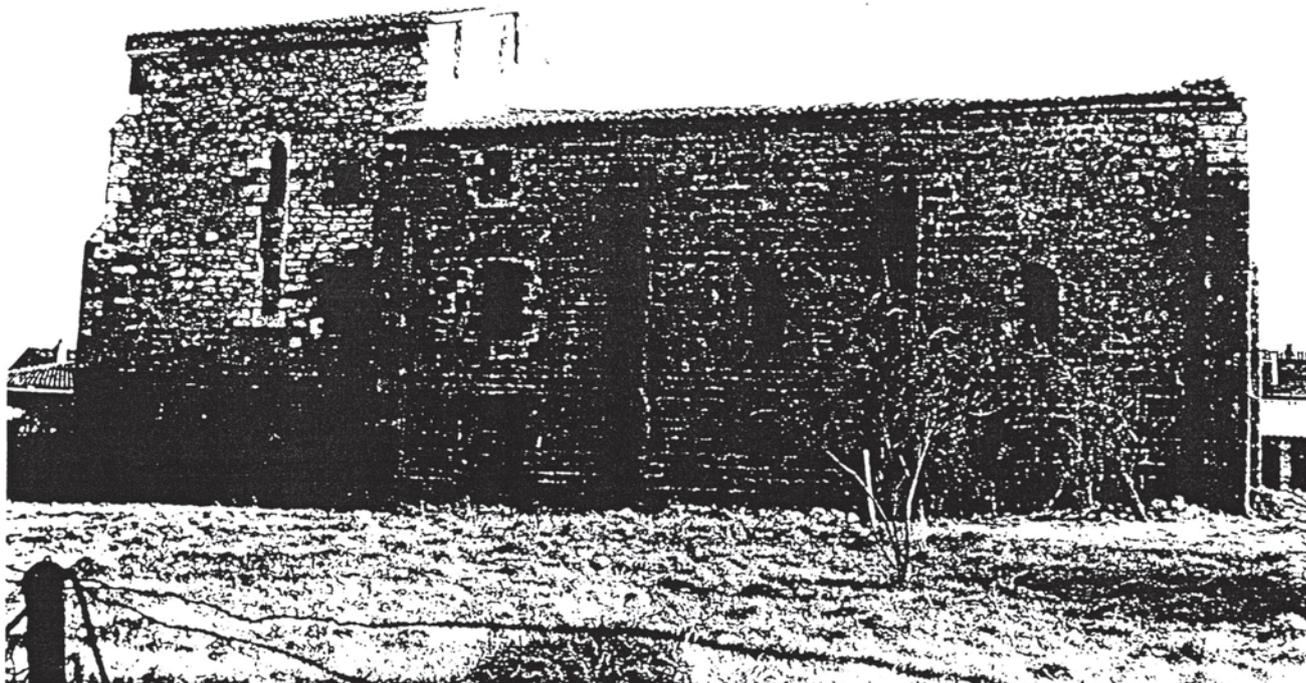


Fig. 6 : la commanderie vers 1970. Doc. La Diana.

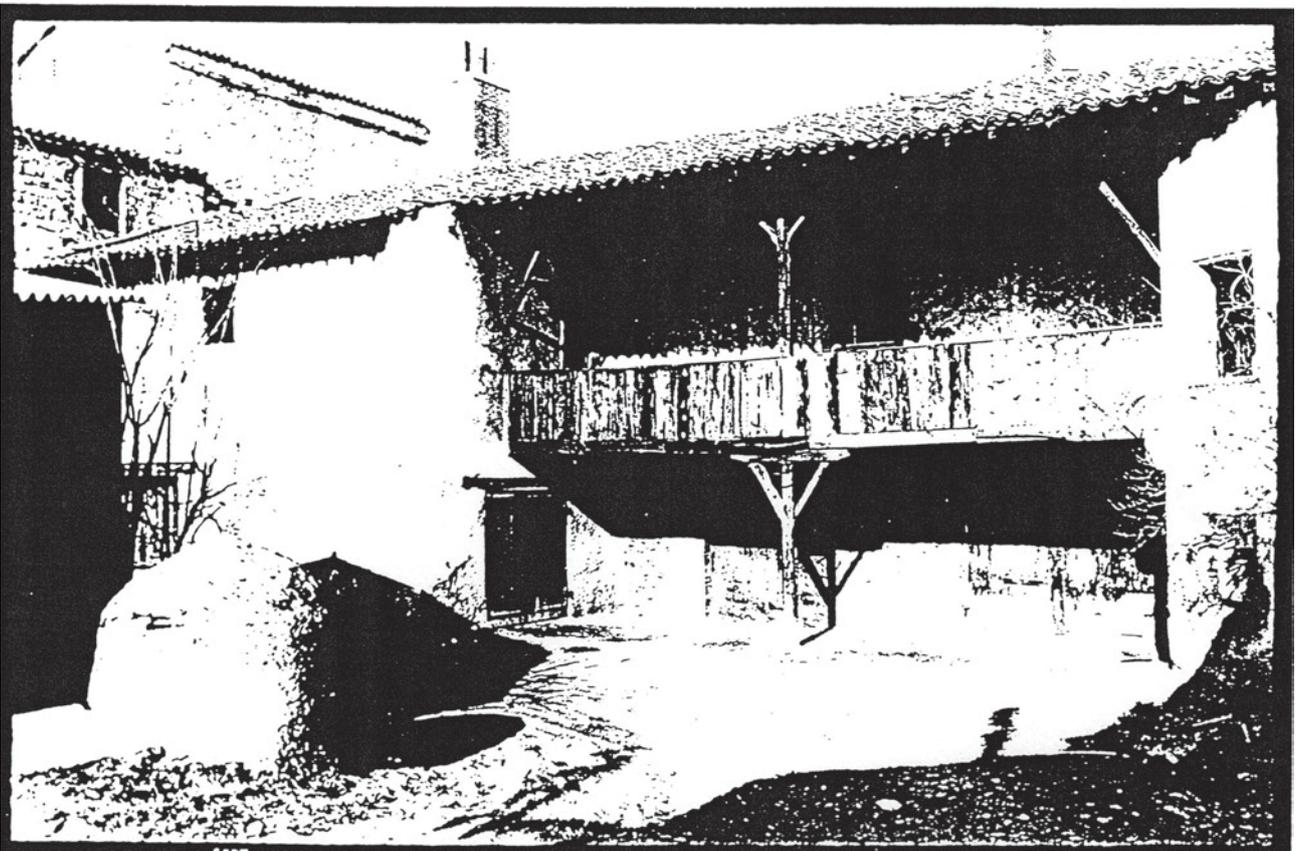
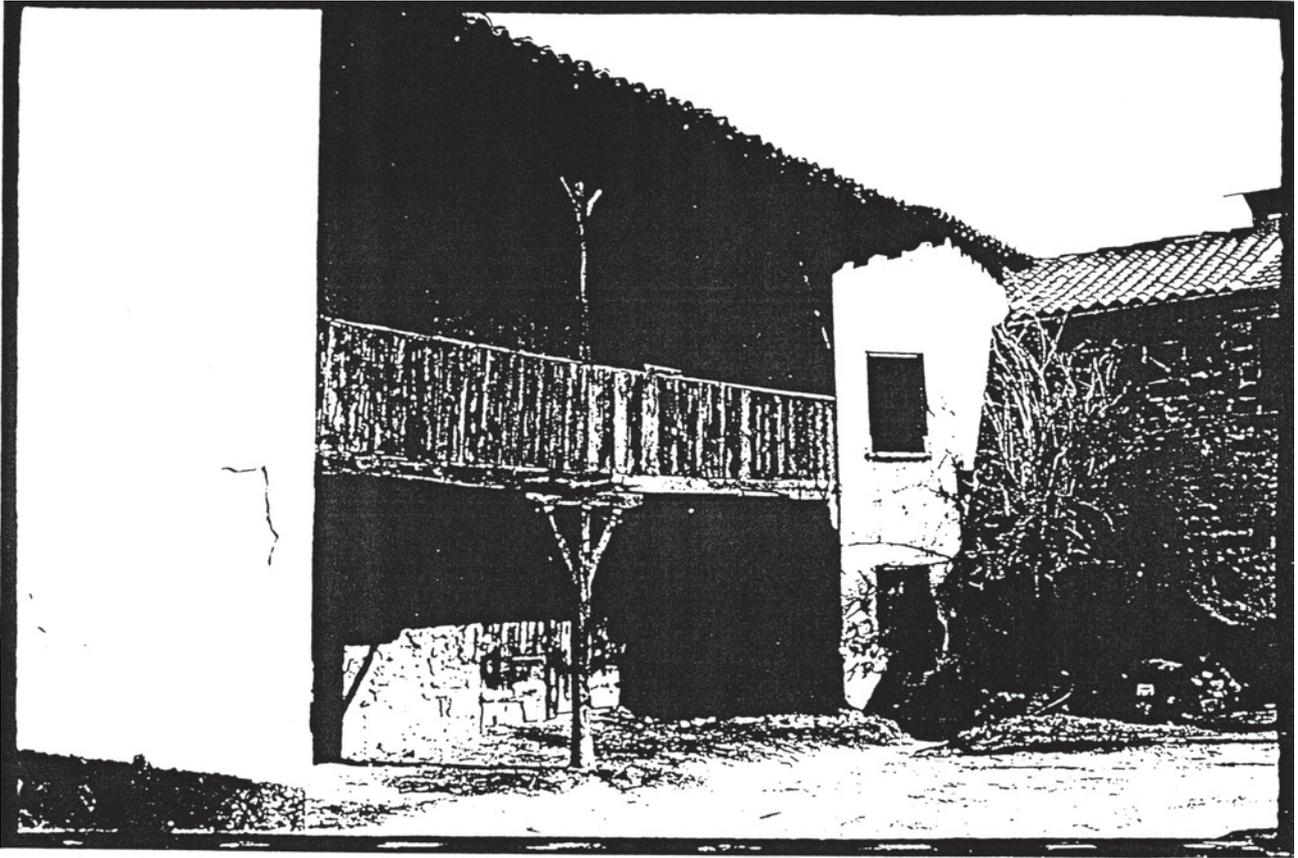


Fig. 7a : la commanderie vers 1970. Doc. La Diana.

accès aux étages des bâtiments. Tous ces bâtiments, à l'exception de la chapelle, ont été détruits dans les années 1970.

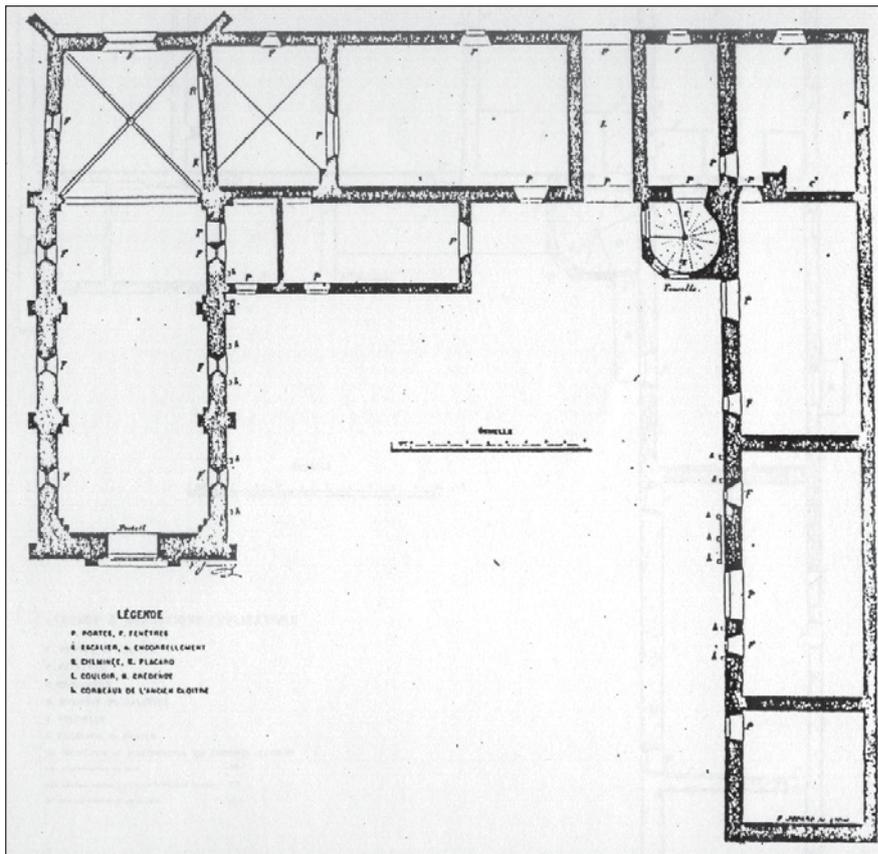
La transcription et l'analyse des différents procès-verbaux de visite sont encore pour une large part à mener. Elles permettraient néanmoins d'appréhender avec plus de précision la structure des bâtiments conventuels et les fonctions des pièces. Le recensement des mentions de bâtiments dans les archives médiévales devrait par ailleurs permettre de préciser la chronologie de ces bâtiments.



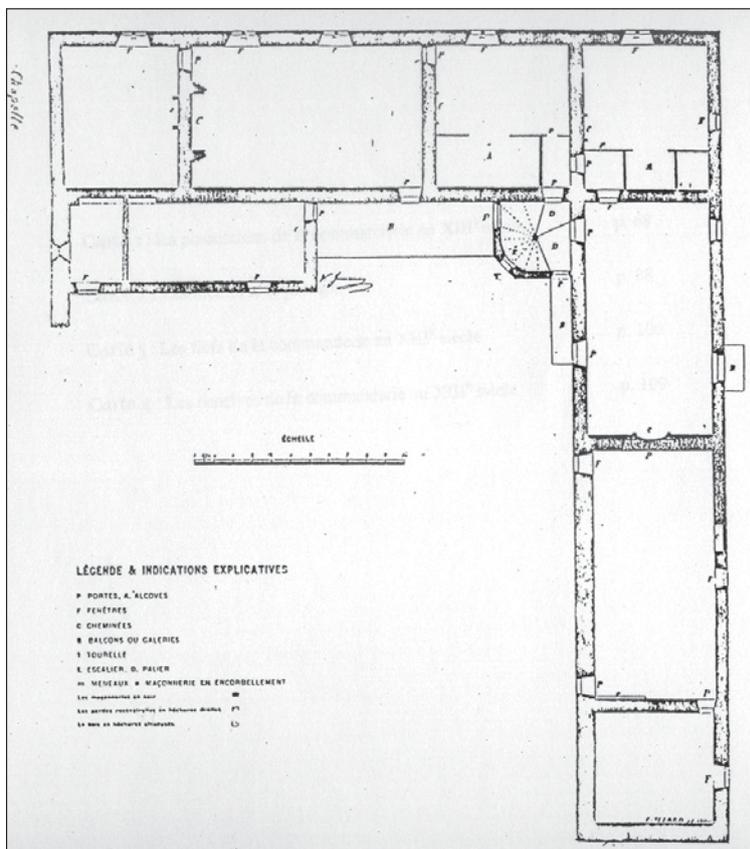
MONTBRISON - Commanderie de Saint-Jean-des-Prés - Vers de Est

- 1968 - 1970 ?

Fig. 7b : la commanderie vers 1970. Doc. La Diana.



Plan général du rez-de-chaussée de la commanderie Saint-Jean-des-Prés, avant la destruction des bâtiments conventuels, Victor JANNESSON, *La commanderie Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Etienne, 1890.



Plan général du premier étage des bâtiments conventuels de la commanderie Saint-Jean-des-Prés, avant leur destruction, Victor JANNESSON, *La commanderie Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Etienne, 1890.

Fig. 8 : plan de la commanderie vers 1890, par Victor Jannesson.

2. L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Laurent D'Agostino

2.1 PROBLÉMATIQUES DE L'ÉTUDE

D'un point de vue général, une étude archéologique du site doit prendre en compte à la fois les données de l'archéologie du bâti et les données du sous-sol. Trois questions fondamentales se posent concernant le site de la commanderie de Montbrison, auxquelles une étude archéologique peut prétendre répondre.

La première est la question de la chronologie de l'occupation du site et de son évolution. La commanderie semble avoir été fondée à la fin du XII^{ème} siècle sur un territoire vierge de tout bâtiment, et constitué de pâturages au moment de la fondation, ce que semble confirmer également la toponymie « Saint-Jean-des-Prés ». La confirmation ou l'infirmité de ce présupposé apparaît primordial concernant l'occupation du sol à Montbrison. D'autre part, la chronologie de la construction des bâtiments de la commanderie reste une question difficile à approcher dans l'état actuel des connaissances, et pourrait être précisée par la fouille. La fouille de la commanderie du Mayet-d'École (Allier) a montré que la structure connue par les archives était très largement issue de transformations consécutives à la guerre de Cent ans et aux guerres de Religion, et n'avait que peu de rapports avec la structure primitive du site¹⁵. L'existence de bâtiments accolés à la chapelle au sud est bien attestée durant toute la période moderne ; cependant, il semble que ces bâtiments étaient relativement tardifs d'après la description donnée par Victor Jannesson. D'autre part, le mur sud de la chapelle présente très nettement une série de corbeaux, des trous d'engagement de poutres dans les contreforts et un larmier destinés à accueillir la toiture d'une galerie de circulation accolée à la chapelle ; tous ces éléments sont prévus dans le programme initial de la chapelle et appartiennent à l'état primitif de la commanderie, avant la construction des bâtiments décrits par Jannesson. Ce type d'aménagement est rare et la plupart du temps attesté seulement pour des phases tardives des bâtiments (à partir du XV^{ème} siècle) ; son existence dès le XII^{ème} siècle est une information fondamentale qu'il est nécessaire de documenter de manière précise. L'opportunité d'une fouille partielle de cette zone permettrait probablement de préciser la chronologie et l'évolution du plan du site.

La seconde question concerne plus précisément la chapelle. L'intervention archéologique associant étude de bâti et fouille du sous-sol devrait permettre de préciser le plan et la chronologie de l'évolution de la chapelle. Si la nef a conservé sa structure du XII^{ème} siècle malgré les questions relatives à son mode de couverture (voûte ou charpente), le plan du chœur roman reste à définir avec précision. La partie basse du chœur en moellons de granit s'oppose à sa partie haute, clairement gothique, en calcaire ; cependant, peut-on démontrer clairement l'existence d'un chevet plat et chœur plat dès l'origine de l'édifice ? Le chœur plat est très répandu dans les édifices religieux des hospitaliers en Occident, mais dans le cas de Montbrison, Victor Jannesson a avancé que celui-ci a pu être constitué par une abside voûtée en cul-de-four inscrite dans le chevet plat. Ce type de dispositif est connu dans les établissements des hospitaliers en Orient (chapelles du Krak des Chevaliers ou de Margat)¹⁶, et seule la fouille du chœur permettra de répondre à la question de son plan primitif. Concernant les aménagements architectoniques et liturgiques et les fonctions de la chapelle, la fouille devrait permettre de déterminer différents éléments. Le premier concerne la construction du bâtiment, et la fouille permettra peut-être de reconnaître des niveaux de travail, des implantations d'échafaudages, mais également de connaître la nature des fondations, leur mode de construction et la géologie du

15 Laurent D'AGOSTINO, Karen JEANTELET, *D.F.S. de fouille programmée « La commanderie de Saint-Jean du Mayet-d'École (Allier). Etude archéologique et anthropologique de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et du cimetière »*, C.I.H.A.M. / Université Lumière – Lyon 2, D.R.A.C. Auvergne / Service régional de l'Archéologie, 2003.

16 PRINGLE Denys, « Castel chapels in the Frankish East », FAUCHERRE Nicolas, MESQUI Jean, PROUTEAU Nicolas (dir.), *La fortification au temps des croisades*, Rennes, 2004, p. 25-41.

sous-sol, ainsi que l'existence d'un éventuel remblai ayant préparé l'installation du bâtiment. La nature des sols de circulation, leur altitude, leur structure et leur évolution sont également des points importants accessibles par l'étude archéologique, ainsi que l'évolution des accès au bâtiment (répartition, structure et chronologie des accès). Divers aménagements liturgiques disparus pourraient être documentés, parmi lesquels une éventuelle dénivellation entre la nef et le chœur ; la présence d'une barrière de chœur ; les aménagements du chœur (bancs liturgiques, armoires, siège réservé au commandeur comme certains sites l'attestent) ; la répartition, la position et la chronologie des autels.

Enfin, concernant la chapelle mais également la globalité du site, se pose la question de la répartition, de la chronologie et des fonctions des espaces funéraires, et plus généralement des pratiques funéraires. Si les chapelles des ordres militaires sont connues pour leurs fonctions funéraires à destination des membres de l'ordre, il apparaît que plusieurs zones sépulcrales sont fréquemment utilisées dans ce type d'établissement, avec des pratiques funéraires très diverses. Les fouilles récentes mais partielles des commanderies hospitalières de Saint-Jean-la-Chevalerie au Puy-en-Velay (Haute-Loire)¹⁷, du Mayet-d'École (Allier), de l'Hôpital-Chaufranche à Saint-Cirques-de-Malbert (Cantal) pour la Langue d'Auvergne ont permis de documenter partiellement les inhumations associées à ce type de chapelle et de montrer la présence de structures très diverses (inhumations en pleine terre, avec coffrages, en cercueil, caveaux, enfeus et pierres tombales), aucune étude n'a encore pu documenter l'intégralité des structures funéraires d'un édifice hospitalier. Du point de vue de la répartition et de l'évolution des espaces funéraires, les fouilles du Mayet-d'École ont pu montrer l'agrandissement et le déplacement de l'édifice de culte, l'abandon d'une partie du cimetière médiéval et la construction sur son emplacement d'une basse cour agricole à la fin du XVI^{ème} siècle. D'autre part, la fouille préventive de la commanderie Saint-Jean-de-l'Isle à Corbeil-Essonnes a démontré l'existence de trois zones sépulcrales : la première dans la chapelle, la seconde dans une parcelle correspondant au cimetière et située à l'extérieur de l'enceinte formée par les bâtiments, la troisième dans la cour formée par les bâtiments dans laquelle trois galeries de circulation ont pu être mises en évidence. Notons enfin que du point de vue des pratiques funéraires, les fouilles du Mayet-d'École ont permis de démontrer la présence d'inhumations en habit probablement identifiables à des membres de l'ordre de l'Hôpital, associées à une population probablement laïque (dont témoignait la présence de femmes et d'enfants en bas âge). Ces diverses recherches ont toutefois été très limitées dans l'espace et dans le temps, ce qui réduit leur portée. Il apparaît dès lors souhaitable d'envisager sur le site de Montbrison une fouille aussi exhaustive que possible qui permettrait d'envisager globalement la question de la répartition et des fonctions des espaces funéraires, ainsi qu'une étude anthropologique de la population inhumée, complément indispensable aux données de l'archéologie funéraire.

Un seul cimetière de commanderie a fait l'objet l'objet d'une approche systématique en France à ce jour¹⁸, et les connaissances sont donc très limitées. L'opportunité d'une telle étude est à saisir, d'autant plus que la surface accessible à la fouille doit couvrir une grande partie sinon la totalité de celle de l'ancien cimetière, et permet donc d'envisager l'étude d'un échantillon de population statistiquement fiable et caractéristique (de l'ordre de quelques centaines d'individus).

Les problématiques sont multiples et touchent à la fois d'un point du vue général à la connaissance des populations médiévales, de leurs caractéristiques physiques, de leurs modes de vie et des paléopathologies, et d'un point de vue particulier aux caractéristiques des populations inhumées dans un cimetière hospitalier sans fonction paroissiale. Le caractère propre de cet établissement qui a accueilli dans son cimetière une population particulière, celle des hospitaliers de Saint-Jean dont le mode de vie est très mal connu, mais aussi très probablement des populations laïques constituées par les familiers de la commanderie et des populations extérieures qui ont pu élire leur sépulture dans le cimetière de l'ordre, pousse à étudier dans le détail, en lien avec les données de l'archéologie funéraire,

17 Patrick LEBEAU, *L'église de l'ancienne commanderie Saint-Jean-la-Chevalerie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)*, Rapport de sauvetage programmé, AFAN, Ministère de la Culture, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1993.

18 Cimetière de l'Hôtel Saint-Jean à Toulouse, fouille INRAP, inédit.

les caractères de ces différentes populations et leur répartition spatiale dans les lieux d'inhumation de la commanderie (chapelle, cimetière et peut-être cour intérieure). La taille de la chapelle laisse notamment présager d'une volonté initiale de développer une nouvelle paroisse à Montbrison à la fin du XII^{ème} siècle, tentative qui aurait avorté du fait du conflit provoqué avec les moines de Savigneux au sujet des droits paroissiaux¹⁹. L'étude précise du recrutement du cimetière permettrait probablement de préciser cette présomption.

Malgré les faibles chances de voir une telle étude se réaliser, l'un des enjeux est notamment la question des fonctions de soin et d'hébergement de populations malades, pour lesquelles l'ordre est bien connu. Ces fonctions sont très mal documentées en Occident, bien moins en tout cas que pour l'hôpital prestigieux de Jérusalem ou ceux de Rhodes et de Malte. Si la fonction n'est pas attestée dans le cas de Montbrison, notamment du fait de l'absence de sources écrites, l'étude du cimetière et des paléopathologies permettrait peut-être de répondre partiellement à cette question de fond concernant les fonctions des établissements des hospitaliers en Occident.

Bien évidemment, l'intervention de 2005 ne pouvait prétendre répondre d'emblée à tous ces questionnements ; elle visait néanmoins à évaluer les potentialités du site dans les différents domaines de la chronologie de l'occupation du site, de l'évolution de sa chapelle et de l'état de conservation des sépultures à l'intérieur de l'édifice. L'étude préliminaire proposée permettra d'envisager avec plus de précision les éventuelles interventions futures.

2.2 MÉTHODOLOGIE

La présente intervention a pris le parti, afin de fournir un état des lieux détaillé du site, de privilégier l'étude conjointe des élévations et du sous-sol. L'analyse des élévations a concerné en premier lieu l'extérieur de l'édifice, s'agissant de la seule partie accessible directement à l'observation ; les élévations internes sont en effet en grande partie masquées par des enduits ou des cloisonnements des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Concernant les élévations externes, il faut noter que la troisième travée du mur gouttereau sud est masquée par un garage des années 1970 et que seules des observations minimum ont pu être réalisées. Un relevé partiel des élévations a été réalisé ; un enregistrement sous forme de relevé photogrammétrique a été privilégié, celui-ci ne nécessitant pas d'opération lourde et notamment l'installation d'un échafaudage. Le relevé photogrammétrique a été recalé sur un relevé de masse au 1/50^{ème} réalisé au moyen d'un tachéomètre. Ces relevés, qui nécessitent encore des compléments, concernent pour l'essentiel le mur gouttereau nord et les deux travées ouest du mur gouttereau sud. Le chœur gothique, constitué pour partie de blocs de calcaire très dégradés et peu lisible en l'état, n'a été que partiellement relevé.

Trois sondages ont été ouverts dans la chapelle pour évaluer l'état de conservation des vestiges en sous-sol (pl. 4). Le Sondage 1 a été implanté à l'angle sud-est du chœur et visait à préciser l'évolution de cette partie de l'édifice et en particulier le plan du chœur roman ; mesurant 5,40 m de longueur est-ouest et 1,50 m de largeur nord-sud, il présente une superficie de 8 m². Le Sondage 2 a été implanté au niveau de l'articulation entre la nef romane et le chœur gothique afin de préciser là encore le plan primitif du chœur et la nature des sols et des fondations de l'édifice ; il mesure 2,30 m est-ouest et 1,95 m nord-sud, soit une surface de 4,5 m². Enfin, le Sondage 3 a été ouvert dans l'angle nord-ouest de la nef afin de déterminer la nature des sols et des fondations ; comme il était prévisible, le sondage a livré plusieurs inhumations qui permettent d'envisager les questions de l'état de conservation des ossements et de la méthodologie à appliquer pour leur étude. Il mesure entre 2 m et 3,40 m est-ouest et 3,50 m nord-sud, soit une surface d'environ 9 m².

L'ensemble de la documentation de terrain a été enregistrée sur des fiches « Unités stratigraphiques »

19 Arbitrage rendu entre les hospitaliers de Montbrison et les moines de Savigneux au sujet de la chapelle construite à Montbrison par les hospitaliers et le cimetière qu'ils sollicitaient d'établir, 1194 ; *Chartes du Forez antérieures aux XIV^e s.*, publiées par GUICHARD, comte de Neufbourg, E. PERROY, J.-E. DUFOUR, M. GONON, 1933-1962, charte n° 1298 ; Archives nationales, P 1401², n. 1083.

et « Faits ». La couverture photographique a été réalisée sur support numérique et sur support argentique. Les plans et coupes stratigraphiques ont été relevés à l'échelle 1/20, sur film polyester afin d'assurer la stabilité des minutes de terrain face aux variations de température et d'humidité. Les relevés ont été mis au net par informatique, assemblés et normalisés au format Adobe Illustrator pour l'édition. Ils sont présentés à des échelles différentes selon le sujet, le plus souvent au 1/20 ou au 1/50 pour les relevés de détail, et au 1/100 pour les plans et relevés d'ensemble. Le mobilier recueilli lors de la fouille a été lavé et traité lors du chantier, et conditionné sous sacs plastiques marqués et clos pour étude et conservation.

3. LA CHAPELLE : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DU BÂTI ET DONNÉES DES SONDAGES

3.1 PRINCIPAUX DISPOSITIFS ARCHITECTURAUX

Laurent D'Agostino

La chapelle de la commanderie Saint-Jean-des-Prés est conservée intégralement du point de vue de ses maçonneries (pl. 4 et 5, fig. 9). La voûte gothique du chœur est également conservée. Seul le mode de couverture d'origine de la nef est inconnu, mais était constitué d'une voûte en pierre, puis a été remplacé par une charpente. Les toitures ont été rénovées entièrement en 2002-2003 par *La Diana*, à la suite du rachat du site. Il s'agit du plus ancien édifice conservé de la ville de Montbrison, datant de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle, et mérite en tant que tel une étude approfondie et des dispositions de conservation adaptées.

Ses dimensions de 27,40 m sur 10,60 m en font un édifice atypique dans le contexte des chapelles hospitalières, et plus encore pour les édifices romans conservés du Forez. La nef romane est conservée totalement en élévation, à l'exception de la voûte (fig. 10). Il s'agit d'une nef unique composée de trois travées, sans collatéraux. Les travées sont articulées par des pilastres engagés surmontés d'impôstes qui ont soutenu une voûte au moment de la construction du bâtiment. A l'extérieur, quatre contreforts viennent soutenir chacun des murs gouttereaux. La façade orientale (fig. 11) est percée d'un vaste portail couvert d'un linteau droit monolithe qui soutient le tympan où se devinent des traces de peintures ; l'archivolte du portail est soulignée par trois voussures. L'ensemble forme saillie sur la façade et le portail est surmonté d'une baie en plein cintre. Le dessin de la ville de Montbrison réalisé par Etienne Martellange en 1611 (fig. 4) montre nettement le clocher-mur qui couronnait la façade occidentale, élément confirmé par les procès-verbaux de visite de l'époque moderne²⁰. On y accédait par un escalier en bois qui se trouvait dans la première travée de la nef. Une seconde porte, aujourd'hui bouchée, était aménagée du côté sud dans la troisième travée de la nef. L'appareillage en pierres de taille des maçonneries dénote un grand soin apporté à la construction, et surtout l'homogénéité de la nef qui n'a guère subi de modifications, à l'exception de l'ouverture de petites fenêtres destinées aux appartements du XIX^{ème} siècle. En revanche, les parties romanes sont totalement dénuées de décor sculpté ou historié. L'édifice est caractérisé par son grand dépouillement décoratif, fréquent dans les chapelles hospitalières. Le mur gouttereau sud de la nef présente une particularité intéressante. Une série de corbeaux en pierre, ainsi que la présence d'un larmier incliné à mi-hauteur du mur et de trous d'engagement de poutres dans les contreforts démontrent la présence dès la période romane d'une galerie courant le long du bâtiment, dont ces éléments servaient à recevoir la toiture (fig. 12). Ce dispositif appartient au programme primitif de l'édifice, et il faut souligner la rareté de ce type d'aménagement conservé dans les commanderies de la région.

L'architecture du chœur primitif pose question. De plan carré, appuyé de deux contreforts obliques et plus haut que la nef, il est aujourd'hui composé de deux types de maçonneries très distinctes (fig. 13). La partie basse est composée de parements en moyen appareil de granit, tandis que la partie haute est formée par un *opus incertum* de blocs de calcaire qui suggèrent deux époques de construction différentes ; nous évoquerons plus en détail la question de cette chronologie supposée et de la forme du chevet roman. Dans son dernier état, le chœur gothique était éclairé par une haute baie axiale et par une lancette du côté nord ; ces deux ouvertures sont aujourd'hui murées.

La vente de la commanderie en 1793 comme Bien national a entraîné la désacralisation de la chapelle. Elle est alors divisée en plusieurs parties qui visent à la rendre utilisable à la fois comme habitation et comme édifice agricole (pl. 6 et 7), tandis que le bâti de Montbrison ne s'est pas encore étendu en dehors des anciens remparts. L'édifice est tout d'abord divisé en deux parties sensiblement égales par

²⁰ Voir Muriel JACQUEMONT, « La commanderie Saint-Jean-des-Prés (Montbrison, Loire). La chapelle, dernier vestige », dans Isabelle CHOL (éd.), *Hommage à Robert Périchon*, 2006.



Vue du mur nord de la chapelle. La parcelle en friche qui borde l'édifice correspond au cimetière de la commanderie.



Vue du mur sud de la chapelle. Une série de garages des années 1970 occupe l'emplacement des bâtiments conventuels.

Fig. 9 : la chapelle, vues extérieures. Clichés : L. D'Agostino.



Etat du plancher de la nef en 2003.

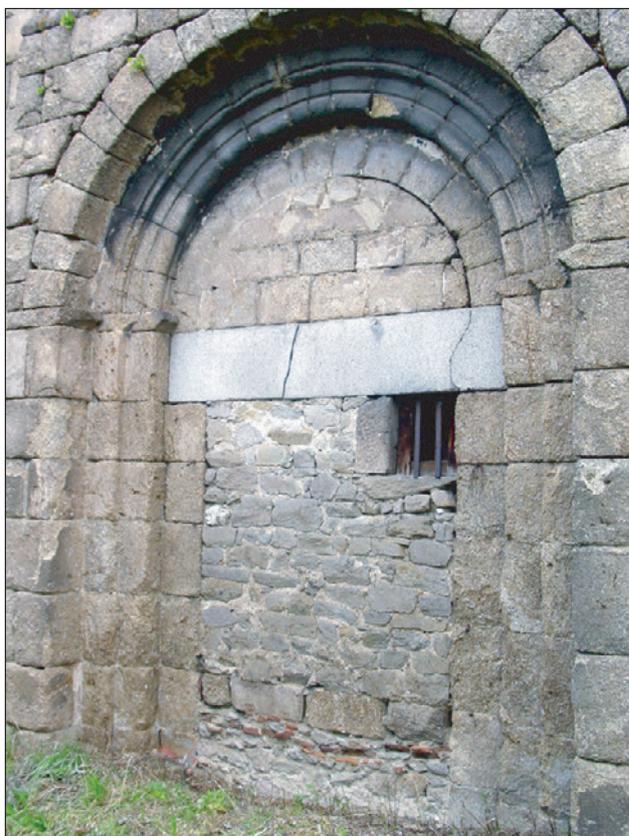


La nef avant le début de l'intervention après démontage partiel du plancher, juin 2004.

Fig. 10 : la chapelle, vues intérieures de la nef avant et après démontage du plancher. Clichés : L. D'Agostino.



Façade occidentale de la chapelle. Le portail est aménagé dans un massif rectangulaire en saillie sur la façade. Le clocher-mur qui couronnait la façade a disparu.



Portail de la façade occidentale de la chapelle. Le linteau droit qui supporte le tympan appareillé est en granite à grain fin d'origine différente de celui des parements, probablement pour des questions de résistance des matériaux. Il est cependant fracturé en deux endroits. Le tympan porte des traces d'une peinture représentant un écu. Le portail a été muré au XIXème ou au XXème siècle.

Fig. 11 : la chapelle, façade occidentale. Clichés : L. D'Agostino.



Aménagements liés à la toiture d'une galerie le long du mur gouttereau sud de la chapelle.



Corbeau de la galerie du gouttereau sud de la chapelle.



Corbeau de la galerie du gouttereau sud de la chapelle.

Fig. 12 : la chapelle, traces d'une galerie de circulation le long du mur gouttereau sud de la nef. Clichés : L. D'Agostino.



Vue du chevet de la chapelle. Le mur sud du choeur montre les traces d'un bâtiment résidentiel de la commanderie.



Vue du chevet depuis le nord-est. La baie axiale et la lancette nord ont été largement altérées depuis la sécularisation du bâtiment.

Fig. 13 : la chapelle, vues extérieures du chevet. Clichés : L. D'Agostino.

la construction du mur de refend M 1087 ; celui-ci sépare ainsi les deux travées occidentales (TRA 1008 et TRA 1009), à vocation agricole, des deux travées orientales (TRA 1010 et TRA 1011) à vocation d'habitation. À l'ouest, un plancher divise les deux travées horizontalement sous le niveau d'ouverture des baies romanes et crée un étage qui sert de grenier à foin tandis que le rez-de-chaussée, dont le sol est en terre battue, est utilisé comme espace de stabulation et comme entrepôt.

À l'est, deux autres murs de refend transversaux maçonnés subdivisent l'espace habitable au niveau de l'arc triomphal (M 1304) et au milieu de la travée du chœur (M 1091). Deux planchers sont construits pour séparer le rez-de-chaussée des deux étages et des cloisons en clayonnage créent des pièces à chaque niveau, éclairées par de multiples fenêtres percées dans les anciennes maçonneries. Dans tout cet espace et notamment au rez-de-chaussée, les sols sont constitués de tomettes de terre cuite. L'ensemble n'a jamais fait l'objet de travaux d'adduction d'eau ou d'évacuation des eaux usées et n'est plus habité depuis les années 1950, ce qui est un gage du bon état de conservation des structures enfouies. Le très mauvais état de ces structures conduit à préconiser leur démolition partielle (en particulier le plancher de la nef et une partie des cloisons) ou complète.

Au sud de la chapelle, un garage est accolé à la troisième travée de la nef et à une partie du chœur. Il est vétuste et sa destruction redonnerait à la chapelle un dégagement qu'elle ne possède plus aujourd'hui. D'autre part, il faut noter qu'il masque la présence d'une porte décorée d'une gorge qui a été percée dans le mur de la chapelle pour permettre sa communication avec les bâtiments conventuels de la commanderie à la fin du Moyen Age. Il s'agit de l'un des rares vestiges de ces bâtiments, et il serait souhaitable de le rendre visible de l'extérieur. La destruction du garage devrait toutefois être accompagnée d'une surveillance archéologique. Le chemin d'accès qui borde la nef de la chapelle au sud est constitué en partie de goudron et en partie de terre. Son sous-sol recèle probablement les traces de bâtiments situés dans la cour de la commanderie, ainsi que de la galerie qui longeait la nef à la fin du XII^{ème} siècle.

Toute cette zone est particulièrement sensible d'un point de vue archéologique du fait de la présence probable des fondations de ces diverses structures ayant appartenu à la commanderie. Il n'est d'autre part pas exclu que des inhumations aient pu y être pratiquées, comme l'ont montré les fouilles de la commanderie Saint-Jean-de-l'Isle à Corbeil-Essonnes, où ont été observées dans la cour intérieure de la commanderie, outre les fondations de murs bahuts appartenant à des galeries de circulation, de nombreuses sépultures²¹.

Le jardin situé au nord de la chapelle est également très sensible, puisqu'il se trouve à l'emplacement de l'ancien cimetière. Aucune construction n'y a jamais été pratiquée, ce qui laisse présumer du bon état de conservation des vestiges.

3.2 LES DONNÉES DES SONDAGES

3.2.1 Le chœur (Sondages 1 et 2)

Laurent D'Agostino

Les sondages 1 et 2 ont été implantés le long du mur sud du chœur gothique de la chapelle (M 1003), côté intérieur (pl. 8 et 9). Ils se trouvent dans le prolongement l'un de l'autre, avec une berme intermédiaire d'1,5 m de largeur, et documentent l'articulation entre les deux travées orientales de la chapelle (TRA 1010 et TRA 1011). Les sondages couvrent à eux deux une superficie de 12,5 m² environ. La puissance stratigraphique conservée varie de 0,60 m à 1,10 m environ à partir du sol actuel avant d'atteindre les niveaux géologiques.

Le substrat est formé d'une couche compacte et homogène de limons argileux de couleur brun-vert

21 DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN E., DELATTRE V., « La commanderie Saint-Jean-de-l'Isle à Corbeil-Essonnes. Essai d'interprétation des données archéologiques et funéraires », in *Archéologie médiévale*, tome XXXII, 2002, p. 105-134.



Sondage 2. Joints lissés soulignés au fer de l'élévation romane.

Sondage 2. Fondation de l'édifice roman.



Sondage 1. Coupe stratigraphique orientale du sondage, où sont visibles l'arrachement de la fondation du choeur roman et les niveaux de sol postérieurs à sa démolition.

Fig. 14 : Sondages 1 et 2. Clichés : L. D'Agostino.

(US 13046) qui apparaît environ 0,60 m sous le sol de tomettes actuel du chœur (SOL 1301). Dans le Sondage 1, ce niveau est entamé par la tranchée de fondation du mur gouttereau sud de la nef (M 1001) : la tranchée aveugle est remplie par une épaisse maçonnerie de granit liée de mortier de chaux, formant un ressaut large de 0,50 m environ. La fondation, observée sur 0,70 m de hauteur, est composée d'assises réglées de blocs bruts noyés dans un abondant mortier beige, tandis que le parement du mur roman au-dessus du ressaut est formé d'un moyen appareil présentant des joints beurrés tirés au fer (**fig. 14**). Au niveau du pilastre séparant les deux travées (PIL 1063), un épaulement de 0,25 m marque un rétrécissement de la largeur de l'édifice en direction de l'est, toujours avec la fondation débordante ; cet épaulement correspond au départ d'un mur (M 1301) qui ne se trouve pas dans l'alignement du mur sud du chœur (M 1003), mais qui amorce un arc de cercle en direction du nord. Ce désaxement est nettement plus marqué dans le Sondage 2, où le mur M 1301 est bien visible dans la partie ouest du sondage, puis laisse place à une tranchée de récupération comblée de gravats de démolition. Cet ensemble témoigne de l'existence à l'origine d'une abside semi-circulaire à l'emplacement du chœur actuel de plan carré. Ce fait est confirmé par l'observation du pilastre PIL 1063, qui présente une nette césure verticale au milieu de sa largeur : la partie ouest est chaînée avec le parement roman de la nef (M 1001) et construite en granit avec des joints tirés au fer ; en revanche, à l'est, le parement est plus irrégulier et construit en retrait par rapport à la fondation romane en granit de M 1311 (**fig. 15**). Cette césure très nette et l'arrachement du pilastre roman est également visible au nord (PIL 1062) (**fig. 16**) ; ces différents points démontrent donc que la chapelle primitive était terminée à l'est par une abside semi-circulaire, détruite puis remplacée par un chœur plat inscrit dans un chevet plat au cours du bas Moyen Âge. Aucun niveau de sol construit n'est associé à ces structures romanes, seule la surface du substrat semble aplanie.

Le niveau de démolition est recouvert de plusieurs niveaux de travail en terre battue, puis par un sol de mortier épais sur lequel étaient conservées par endroits quelques tomettes de terre cuite (SOL 1303) dans le Sondage 1, ainsi que de nombreux négatifs des tomettes dans le mortier (**fig. 17**). À ce sol correspond un enduit de chaux peint en gris bleu / noir (END 1302) qui recouvre le mur sud du chevet M 1003 et le mur oriental (M 1004) et déborde en partie sur le sol de tomettes, démontrant leur contemporanéité. Ce sol semble donc correspondre à la reconstruction gothique du chevet. En outre, dans le Sondage 2, ont été observés deux négatifs rectangulaires délimités à l'ouest par une bande de carreaux de terre cuite vernissés (US 13017, SOL 1305). Ces carreaux sont de formes variées, souvent triangulaires, et l'un d'eux de forme carrée est décoré d'une fleur de lys ; la glaçure varie quant à elle du jaune au vert. Les deux négatifs signalent la présence d'une structure probablement saillante au niveau du sol ; sa position au droit du pilastre séparant les deux travées orientales, à l'entrée du chœur gothique, suggère sans doute une barrière de chœur maçonnée. Le sol de tomettes n'est en revanche pas observable à l'ouest, au niveau de la travée orientale de la nef, ce qui suggère un traitement différent des espaces.

Ce sol, probablement très dégradé comme le suggèrent l'absence de nombreuses tomettes, a été remblayé (US 13005/13013) et rehaussé pour former un nouveau dallage de tomettes sur lit de mortier de chaux (US 13008/13009), qui était bien en place au début de notre intervention (SOL 1301, **fig. 18**). Ce sol, que l'on retrouve dans les deux travées orientales à partir du mur de refend central (M 1087), est clairement associé à la construction des murs de refend et des cloisons installées dans la partie orientale de la chapelle après la Révolution. En revanche, il n'est pas observable dans les deux travées occidentales où n'est visible qu'un sol de terre battue.



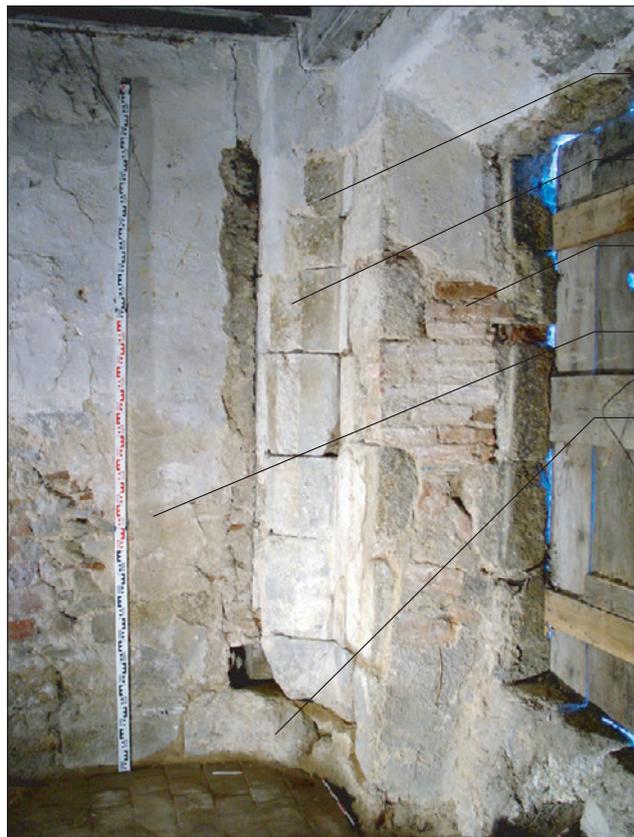
Sondage 2. Fondations de la nef et du choeur roman.



- Pilastre roman
- Pile gothique
- Bûchage de la colonnette de la pile gothique
- Parement du choeur gothique
- Porte ou placard du choeur gothique
- Premières assises de parement du choeur roman
- Fondation de la nef romane
- Fondation du choeur roman

Sondage 2. Articulation entre les parties romanes et les parties gothiques au niveau de la jonction choeur-nef.

Fig. 15 : Sondage 2. Clichés : L. D'Agostino.



- Pile gothique
- Bûchage de la colonnette gothique
- Fenêtre ouverte au XIXème siècle
- Cloison
- Assise en place du chœur roman

Articulation entre les parties romanes et gothiques, côté nord.



Articulation entre les parties romanes et les parties gothiques, côté nord.

Fig. 16 : pilastre nord à l'articulation entre la nef romane et le chœur gothique. Clichés : L. D'Agostino.



Sondage 1. Détail des négatifs du sol de tomettes du choeur gothique.

Sondage 1. Négatif de sol de tomettes du choeur gothique.



Sondage 1. Détail du sol de tomettes du choeur gothique. Celui-ci est antérieur à la pose d'un enduit et d'une couche de peinture bleu-gris sur les parties basses du choeur.



Sondage 2. Enduit gris-bleu END 1302 couvrant l'arase de l'abside romane démolie.

Fig. 17 : Sondages 1 et 2, vestiges du sol de tomettes SOL 1305. Clichés : L. D'Agostino.



Sondage 1. Etat du sol de tomettes avant intervention, après nettoyage.



Sondage 2. Etat du sol de tomettes avant intervention, après nettoyage.

Fig. 18 : Sondages 1 et 2, sol de tomettes SOL 1301 avant intervention. Clichés : L. D'Agostino.



Sondage 3. Fondation de la façade occidentale, côté est. La fondation du mur est constituée de blocs bruts assisés et présente trois ressauts successifs.



Sondage 3. Niveau de préparation de sol probablement lié à la construction romane, conservé dans l'angle nord-ouest de l'édifice. Aucun niveau de sol ancien n'a pu être identifié dans la nef.

Vue du pilastre nord-ouest de la nef et du niveau de préparation de sol lié à la construction romane.

Fig. 19 : Sondage 3. Clichés : L. D'Agostino.

3.2.2 La nef (Sondage 3)

3.2.2.1 La stratigraphie

Eric Rouger

A la jonction du mur gouttereau nord et du massif occidental, le sondage 3 avait pour double objectif d'engager la réflexion sur les espaces dévolus aux sépultures, et de documenter plus largement leur articulation avec d'autres éléments de chronologie que les autres sondages n'auraient pas restitués (pl. 10).

Malgré une surface de sondage relativement restreinte, les informations obtenues mettent en évidence les substructions de la chapelle sur un terrain alluvionnaire formé par l'accumulation des dépôts du Vizézy. Cette couche de terrain naturel (US 13021) se caractérise par des limons dont l'humidité et surtout la couleur gris-vert résultent de constant battements de nappes.

Ces indications sont à rapprocher des conclusions tirées du rapport d'intervention archéologique de la rue Chenevotterie, opération au cours de laquelle les données géomorphologiques attestent que les premiers éléments d'occupations du XIII^e s., au cœur du centre ancien actuel, ne parviennent pas à se placer totalement hors d'eau ; de légères crues débordent encore les niveaux d'assainissement à la cote 388,00 m (par comparaison, la commanderie se situe à une cote moyenne de 384,00 m NGF).

La coupe AB rend compte de la mise en place des murs de la chapelle avec le creusement de la tranchée de fondation (US 13022) du mur ouest (1007). On devine nettement le négatif de la tranchée de par sa largeur inhabituelle, eu égard à la disposition de chaque assise de la fondation, selon un système de "degrés". Chacune des quatre assises qui composent la fondation se voit placée en retrait d'une quinzaine de centimètres par rapport à celle qui la précède, jusqu'à la plus haute, dont l'alignement des blocs épousent le mur en l'élévation (fig. 19).

Le premier horizon succédant à l'installation des fondations de la chapelle se présente sous la forme d'un niveau limoneux très oxydé et induré ayant livré de menus fragments de panses de céramique commune sombre. Bien qu'une extension soit indispensable pour davantage en préciser les caractères, on peut raisonnablement avancer que l'US 13047 forme une sorte de couche d'assainissement avec des niveaux de tassement différentiels dont les traces d'oxydation indiquent qu'elle n'a pas été recouverte immédiatement.

Il n'a pas été possible d'observer son extension sur la moitié nord du sondage, partie plus profondément entamée par les fosses sépulcrales, de telle sorte que son épaisseur d'origine ne peut pour l'instant être restituée.

Faisant suite au dépôt de 13047, la coupe AB indique le deuxième témoin d'une préparation de sol en mortier de chaux, l'US 13001, synchrone des lambeaux subsistant au dessus et au contact des ressauts de fondations des murs nord et ouest (et de la base du pilier d'angle 1059). Compte tenu de sa position stratigraphique, il est difficile de ne pas rapprocher ces traces des maigres et uniques témoins d'un sol contemporain de la première utilisation de l'édifice.

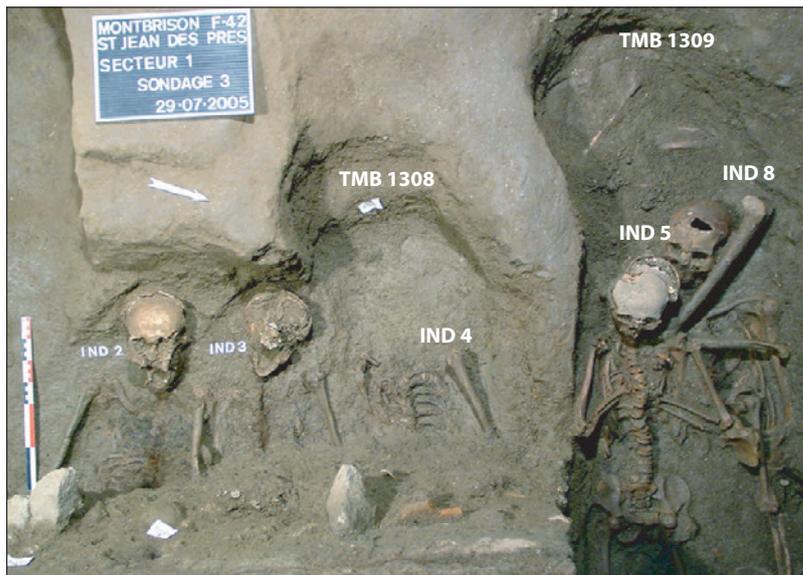
La forte proximité de l'US 13001 des murs nord et sud explique à coup sûr sa préservation à la fois des multiples creusements intervenus tout autant que de la récupération vraisemblable du revêtement de sol originel.

Après cette première séquence relative à la prime installation des bâtiments, la suite de la stratigraphie indique nettement que deux perturbations majeures ont affecté assez profondément les sépultures.

Il s'agit en premier lieu d'un large remaniement du sous-sol ayant au moins affecté toute la première travée : l'US 13024 matérialise un large bouleversement ayant provoqué la dispersion du matériel



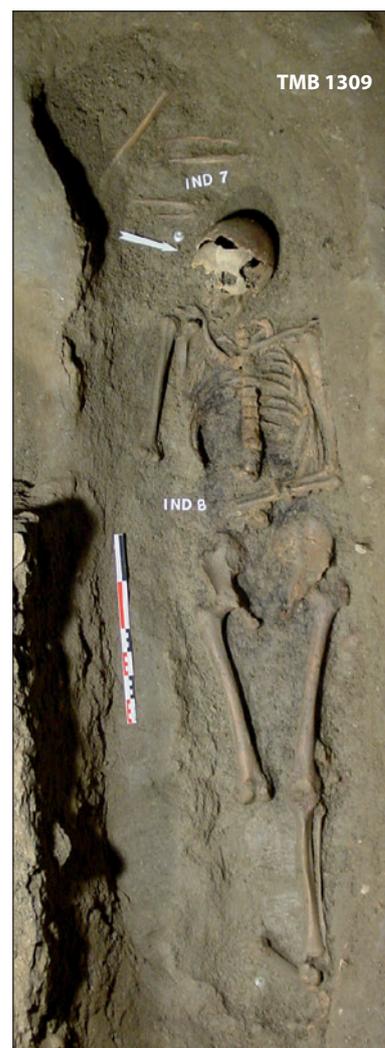
Sondage 3. Tombe 1307, IND 1.



Sondage 3. Inhumations de la nef, montrant la juxtaposition et les recouvrements fréquents des tombes.



Sondage 3. Vue de trois inhumations successives dans la tombe TMB 1309, dont une d'individu immature (IND 5), démontrant la forte densité d'inhumations dans la nef.



Sondage 3. Vue de la tombe TMB 1309 et de l'individu IND 8 en fin de fouille, après démontage des individus IND 4 et 5. Un quatrième squelette (IND 7) non fouillé est visible en haut du cliché.

Fig. 20 : Sondage 3, les inhumations. Clichés : L. D'Agostino.

archéologique sur une profondeur allant de 20 à 60 cm de profondeur. Cette perturbation n'a toutefois pas complètement effacé les indicateurs de délimitation des tombes, puisque quelques blocs de granit subsistent encore (en planimétrie) entre les creusements des tombes 1308 et 1309. Les accumulations de blocs dans la coupe AC en particulier marque l'état de désorganisation dans lequel se trouvent les tombes les plus proches de la surface.

Dans un deuxième temps, un second remaniement (US 13000) probablement beaucoup plus important procède au nivellement de la couche 13024, voire à son élimination superficielle à l'intérieur de la chapelle. L'épaisseur de sédiment manquante pour approcher jusqu'à la hauteur restituée du sol 13001 est conséquente, mais surtout il est intéressant de noter qu'aucun matériel appartenant aux niveaux inférieurs n'est présent, ne serait-ce à l'état résiduel. Ce constat semble prouver que la perturbation 13024 a fait l'objet d'un nivellement complet avant que la nef ne trouve une autre destination ; rappelons en effet que l'édifice est sécularisé après la Révolution et transformé en appartements et la nef en étable.

3.2.2.2 Les sépultures

Laurent D'Agostino

Le Sondage 3 a mis au jour les squelettes de huit individus qui documentent en partie les fonctions funéraires de la nef (**fig. 20**). Si la fouille a été menée par Karen Jeantelet selon les principes de l'anthropologie funéraire, le budget de l'opération n'a pas permis de mettre en œuvre une analyse anthropologique détaillée ; bien que celle-ci ait été entamée, elle n'a jamais pu être menée à terme. Nous ne proposerons donc qu'une interprétation très sommaire de ces structures, sans détermination de sexe, d'âge ou de pathologies.

Les sépultures identifiées totalisent quatre tombes distinctes creusées dans le limon US 13021, toutes installées dans un sens est/ouest, les individus étant disposés tête à l'ouest. Les fosses semblent respecter une distance minimale par rapport au mur ouest de l'église (M 1007), qui varie de moins d'un mètre à 1,40 m environ. Le comblement des fosses peine à être différencié du fait des recouvrements successifs et du mélange des terres qui nivelait la nef. La tombe la plus au sud identifiée (TMB 1307), ne contenait qu'un seul individu (IND 1) dont les ossements étaient très pulvérulents ; aucune trace de coffrage en pierre n'était visible, mais la position des membres supérieurs suggérait des effets de parois assez marqués pouvant correspondre à une contrainte exercée par un linceul ou un coffrage en bois.

Un deuxième ensemble regroupe trois individus (IND 2, IND 3 et IND 4) inhumés successivement côte à côte, avec des recouvrements qui livrent une chronologie sommaire : l'individu IND 3 est clairement postérieur à IND 2, son humérus droit reposant sur la cage thoracique de IND 2 ; parallèlement, la fosse d'inhumation de IND 3 a recoupé le membre supérieur droit de IND 2. Seule la partie supérieure de corps a été fouillée du fait de l'exiguïté du sondage et les tombes se développent vers l'est. Ces trois individus peuvent être inhumés dans trois tombes distinctes, mais aucun marquage de surface conservé ne permet de le confirmer.

Enfin, quatre individus au moins étaient inhumés dans la tombe TMB 1309 à proximité du mur gouttereau nord. Si l'identification d'une seule et unique tombe réutilisée à plusieurs reprises reste hypothétique, elle est vraisemblable car les sujets observent tous assez bien le même emplacement. Le squelette le plus ancien n'a pas été fouillé (IND 7), seuls les ossements en connexion anatomique de ses avant-bras ayant été observés ; il n'est donc pas exclu que d'autres individus antérieurs et plus profonds soient présents. Il est recouvert à partir du bassin par une squelette adulte (IND 8), qui a été recoupé et en partie réduit sur le corps de IND 6 qui lui a succédé. Enfin, un squelette d'un immature, probablement un adolescent (IND 5) a lui-même recoupé les deux individus précédents.

Si la présence de sépultures dans la nef de la chapelle de Saint-Jean-des-Prés n'est pas une exception

dans les maisons de l'Hôpital²², il faut noter que la présence d'un individu immature suggère l'utilisation de cet espace pour une population extérieure à l'ordre proprement dit. Il peut s'agir aussi bien d'un adolescent reçu comme donat pour intégrer le personnel de l'Hôpital que d'un enfant d'un familial de la commanderie.

3.3 ANALYSE DU BÂTI ET DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

David Morel

3.3.1 La façade occidentale

En façade occidentale (M 1007), le portail principal (POR 1074), aujourd'hui bouché, comporte trois rouleaux en plein cintre, dont un rouleau intermédiaire à ressaut créant ainsi en apparence quatre rouleaux distincts (**fig. 11**). De fait, le rouleau intermédiaire présente des moulurations toriques en arêtes d'intrados, dressées au ciseau, tandis que l'arc intérieur complète un tympan traité en moyen appareil régulier et un linteau droit monolithe. Comme pour le reste des structures romanes préservées, les maçonneries emploient un granit à grains irréguliers, de couleur brune, tant pour les carreaux de moyen appareil que pour les impostes des piédroits du portail ou encore les claveaux (moulurés ou simples). Seul le linteau monolithe du portail emploie un granit gris à grains fins plus réguliers, comme le fragment de linteau conservé dans le gouttereau Sud, correspondant à une porte ouvrant la deuxième travée (POR 1046). Le rouleau extérieur du portail est implanté en légère avancée par rapport aux parements latéraux et l'arc supérieur est complété d'un court glacis surmontant des écoinçons traités en moyen appareil. Ce moyen appareil montre une taille attentive malgré le matériau, et un assemblage soigné. Seules quelques cales consistant en des fragments de terre cuite sont repérées au niveau des écoinçons de l'arc extérieur. Ces morceaux de terre cuite devaient être recouverts par les joints débordants, à l'image des parties hautes des pilastres internes. Toujours pour cette façade, le tiers Sud du premier niveau emploie le moyen appareil régulier, hormis pour l'assise correspondant aux impostes du portail où le petit appareil régulier vient rejoindre le contrefort latéral pour se prolonger le long du gouttereau de la nef (**fig. 12**). Au niveau de ce contrefort, cette assise mince est surmontée d'une corniche basse chanfreinée en partie bûchée, mais qui se prolonge le long de la nef pour signaler la présence d'un couverture originel pour des bâtiments annexes, accolés au mur gouttereau M 1001. Au nord, cette assise mince et la corniche basse n'existent pas. Le moyen appareil régulier soigné est alors exclusif, de même qu'au second niveau où la façade s'ouvre par une baie en plein cintre à ébrasements. Son encadrement est l'objet d'un travail de taille et d'assemblage très attentif et aucune anomalie d'assise ne vient perturber les parements latéraux. Quelques cales en terre cuite se retrouvent néanmoins. Par ailleurs, on remarque les traces des joints débordants soulignés au fer. Les trous de boulins se repèrent irrégulièrement sur toute la hauteur de cette façade. En partie basse, pour le tiers Nord, deux niveaux de boulins se repèrent, pour deux rangées de perches, sur les deuxième et quatrième assises. Les trous sont taillés dans l'angle inférieur droit des blocs. Ils sont traversant et présentent 10 à 12 cm de côté. Près de l'angle du mur, un bloc présente un trou de boulin bouché dont le bouchon emploie le même granit. Sur la face de parement, l'ébauche d'un second trou de boulin voisine ce premier trou, traduisant une erreur de la part du tailleur de pierre dans le travail préparatoire à l'installation des échafaudages. Un troisième niveau semble exister à hauteur du court glacis couronnant l'avancée centrale du portail. Le trou de boulin est cette fois-ci bouché et un calage de terre cuite paraît avoir été employé pour consolider la mise en place du boulin. Pour le tiers Sud, deux niveaux de boulins organisés sur deux rangées de perches peuvent s'observer en partie basse. Les trous sont ménagés dans l'angle inférieur gauche des blocs et restent traversant. Lors du démontage des structures échafaudées, ces trous de boulins étaient ainsi laissés en

22 D'AGOSTINO Laurent, « Espaces funéraires et inhumations dans les maisons de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem : le cas du Prieuré d'Auvergne (XII^{ème} – XVI^{ème} s.) », BAUD Anne, REVEYRON Nicolas (dir.), *Espace et liturgie. Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age*. Actes du colloque de Nantua (23-25 novembre 2006), 2010, p. 253-273 [en ligne : http://www.persee.fr/doc/mom_1955-4982_2010_act_53_1_3144].

l'état, permettant un séchage plus rapide de la fourrure interne des maçonneries. Le premier niveau de boulines visible correspond ici au second niveau du tiers Nord et le second niveau est implanté cinq assises au-dessus. Les perches sont espacées d'à peine plus de 2 m, tant au Nord qu'au Sud. Le dernier niveau de trous de boulines repéré pour cette face ouest est établi au registre supérieur de la partie centrale, dans l'encadrement de la baie en plein cintre.

Au revers de cette façade occidentale, le premier niveau est occupé par une grande arcade en plein cintre d'environ 60 cm d'embrasure correspondant au portail d'entrée (POR 1074). L'ouverture a été bouchée tardivement. Le linteau en pierres de taille utilise le moyen appareil régulier et la lunette d'arc également en moyen appareil conserve les traces d'une peinture tardive. Dans l'embrasure, au niveau des piédroits, on note la présence de deux trous quadrangulaires, taillés dans le bloc, correspondant au passage d'une traverse complétant le système de fermeture. L'encadrement du portail montre un emploi systématique de moyen appareil de granit dressé au marteau taillant. Les stries sont fines et s'organisent selon une seule direction oblique. Dans l'ensemble, ces caractéristiques vont prévaloir pour toutes les dispositions romanes conservées. Au revers de cette façade, le seuil est implanté environ 40 cm au-dessus du sol actuel. Pour les deux assises basses suivant immédiatement le niveau de sol, certains blocs montrent des dimensions beaucoup plus importantes (65 cm par 30 cm, 63 cm par 40 cm...), sans trahir le module roman (1 pour 1,5/2). Dans ce sens, les fouilles conduites en partie orientale mettent en évidence des fondations peu profondes pour cet édifice. L'utilisation de blocs massifs en façade répond-elle alors à une probable recherche de stabilité. Par ailleurs, ces deux assises basses intègrent les premiers dédoublements d'assises réglés par les blocs d'encadrement du portail. Ces dédoublements se retrouvent systématiquement, de part et d'autre, sur toute la hauteur du premier niveau. Dans cette zone, le mortier est altéré par l'humidité, mais plus haut, le mortier montre une bonne quantité de chaux mêlée à un sable tamisé et propre, et à des chutes de taille. Ce mortier est alors très résistant. Au niveau des dédoublements d'assises, les faces de parement des blocs de moyen appareil sont dressées au pic pour des assemblages à joints épais de 1 à 2 cm. En revanche, quelques anomalies s'observent au niveau de la jonction avec les piédroits du grand arc formeret du revers de la façade. Des décalages d'assises se repèrent, assez rares, pour disparaître à hauteur de la septième assise des piédroits du formeret. Ces piédroits quadrangulaires reposent sur de larges dossierets accueillant la retombée des grandes arcades aveugles de la première travée de la nef. Classiquement pour le XII^{ème} siècle, la taille est plus attentive et le marteau taillant se retrouve, avec des stries organisées selon une seule direction oblique. Globalement, l'encadrement du portail Ouest règle les dédoublements d'assises des parements latéraux et les décalages de niveaux se situent à la jonction du formeret. Plus haut, au niveau de l'arc en plein cintre du portail, dont les claveaux sont irréguliers, les assises utilisent le moyen appareil dressé au pic et lorsque les dédoublements s'observent, ils sont alors réglés par les piédroits du grand arc formeret. Quelques anomalies peuvent néanmoins exister, consistant en de légers décalages de niveaux dus à des pertes d'horizontalité. Le moyen appareil est exclusif et l'emploi du granit se complète d'une taille au pic. Seuls les blocs intégrant les piédroits voient leur face de parement régularisée à la laye, ou marteau taillant, avec une taille organisée selon une seule oblique. Ces piédroits sont complétés chacun d'une imposte moulurée en doucine au-dessus de laquelle subsistent quelques claveaux de l'arc formeret roman. En milieu de parement, on repère la présence de deux trous d'encastrement de poutre sur l'assise des impostes latérales, correspondant aux points d'ancrage de la tribune occidentale, et précédant directement le second registre d'élévation matérialisé par une grande baie en plein cintre à profonds ébrasements. Son encadrement montre classiquement une pierre de taille dressée au marteau taillant et un niveau de trous de boulines en partie haute. Les parements latéraux maintiennent l'usage du moyen appareil et du petit appareil de granit avec de rares décalages et dédoublements d'assises.

3.3.2 La nef

En partie interne, les dispositions romanes sont bien visibles pour les 2 premières travées de la nef. L'élévation se contente d'un seul niveau de grandes arcades aveugles en plein cintre. L'éclairage est



Intérieur de la nef, vue de la voûte effondrée et des pilastres.



Détail de la baie sud de la travée occidentale (BAI 1018) et de la grande arcade.

Fig. 21 : Pilastres, grandes arcades et fenêtres romanes de la nef. Clichés : L. D'Agostino.

alors assuré par un seul niveau de baies en plein cintre à ébrasements, inscrites sous les grands arcs (fig. 10, 21). Les travées sont séparées par des supports quadrangulaires à larges pilastres engagés sur dossierets. Ces dossierets sont surmontés de simples impostes moulurées précédant le départ des grands arcs aveugles. Le large pilastre se prolonge quant à lui au niveau des écoinçons des grandes arcades et s'achève par une imposte moulurée en doucine. Il est à noter que ces rares éléments moulurés emploient le même granit brun à grains irréguliers. Au-dessus de ces impostes, quelques claveaux des anciens arcs-doubleaux rythmant la voûte en berceau sont encore en place. Une partie des départs de la voûte est aussi conservée et montre une utilisation exclusive de petit appareil régulier dressé au pic, du moins en intrados. Pour la première travée, les parements internes montrent exclusivement un moyen appareil soigné assemblé à joints minces dont les faces de parement sont dressées au pic. Au Nord, la correspondance s'opère parfaitement entre le piédroit de la première grande arcade aveugle et celui du grand formeret occidental. Les blocs sont alors bien chaînés entre eux. Par contre, de très nombreux décalages apparaissent à la jonction avec le parement. Celui-ci est traité en petit et moyen appareil régulier. Les assises basses utilisent majoritairement le moyen appareil régulier et les hauteurs d'assises tendent à se réduire au-dessus, jusqu'au niveau de la baie. Les faces de parement sont dressées au pic. Au niveau de la jonction avec la première pile sur dossieret portant le doubleau de la voûte, les blocs sont également chaînés, mais les mêmes décalages de hauteur d'assise se repèrent. Le chaînage utilise la plupart du temps toute la hauteur de la pierre, mais peut aussi être réalisé sur la moitié de la hauteur du bloc. À l'approche du premier pilastre engagé sur dossieret, une baie quadrangulaire à ébrasements a été aménagée tardivement. Les mêmes difficultés de jonction existent entre le parement de petit appareil régulier et les assises du support séparant la seconde travée. Les mêmes remarques peuvent être faites pour le mur méridional avec une attention particulière pour les supports et des difficultés de jonction avec le parement. Près de l'angle Sud-Ouest du bâtiment, on remarque un négatif bouché d'encastrement de poutre, qui entre en correspondance avec un trou de poutre ménagé en revers de la façade. Ces négatifs semblent signaler la présence d'un escalier en bois permettant d'accéder à la tribune occidentale. Les blocs montrent des faces de parement interne dressées au pic et l'examen des zones altérées du parement externe révèle l'emploi du même outillage pour les autres faces. Les décalages de niveau se repèrent classiquement à la jonction du support avec un chaînage à bloc entier ou demi-bloc. Pour ce support Nord, un seul signe lapidaire est observé. Le motif est celui du B inversé ; la gravure a été réalisée à la broche fine, et le signe se présente au centre de la face de parement dressée au taillant pour une hauteur de 5 à 6 cm de haut.

En partie haute, au-dessus du niveau de plancher, la présence de moyen appareil régulier se renforce, liée à la présence des baies. Les grands arcs aveugles en plein cintre montrent un assemblage soigné de claveaux plutôt réguliers, dressés au marteau taillant. Au sud, la baie (BAI 1018) est couronnée d'un petit linteau monolithe en plein cintre contre lequel viennent s'appuyer les courts claveaux des parements. Les carreaux d'encadrement sont régularisés au marteau taillant et les stries fines s'organisent selon une unique direction oblique. Un seul niveau de deux rangées de boulines est observé en encadrement. Les décalages d'assises apparaissent de part et d'autre de la baie, mais restent limités. Les blocs sont alors plutôt dressés au pic, sans pour autant signaler la présence d'un enduit originel. En revanche, on observe des traces de joints débordants soulignés au fer. Seule la qualité de taille valorise alors certains éléments. Au niveau des écoinçons du grand arc aveugle, la pierre de taille est exclusive et les parements sont travaillés au pic. Les décalages apparaissent à la jonction du pilastre se prolongeant depuis le premier niveau. La séparation entre les deux niveaux (mur bas aveugle et baie haute) est aussi matérialisée par les impostes précédant le départ du grand arc aveugle. Ces impostes ne sont pas indépendantes, mais sont taillées dans un bloc de granit intégrant le piédroit de l'arc. Pierre de taille et élément mouluré sont là directement associés. Les mêmes constats s'imposent pour le mur Nord et un seul trou de bouline y a été repéré. La voûte en petit carreau de pierre de taille s'observe ici plus facilement et montre effectivement un travail de finition au pic.

Les remarques sont globalement identiques pour la deuxième travée avec des encadrements de baies



Chapiteau et colonnette de l'arc triomphal gothique, côté nord. Les retombées verticales des colonnettes ont été bûchées lors de la construction des cloisons du XIXème siècle.

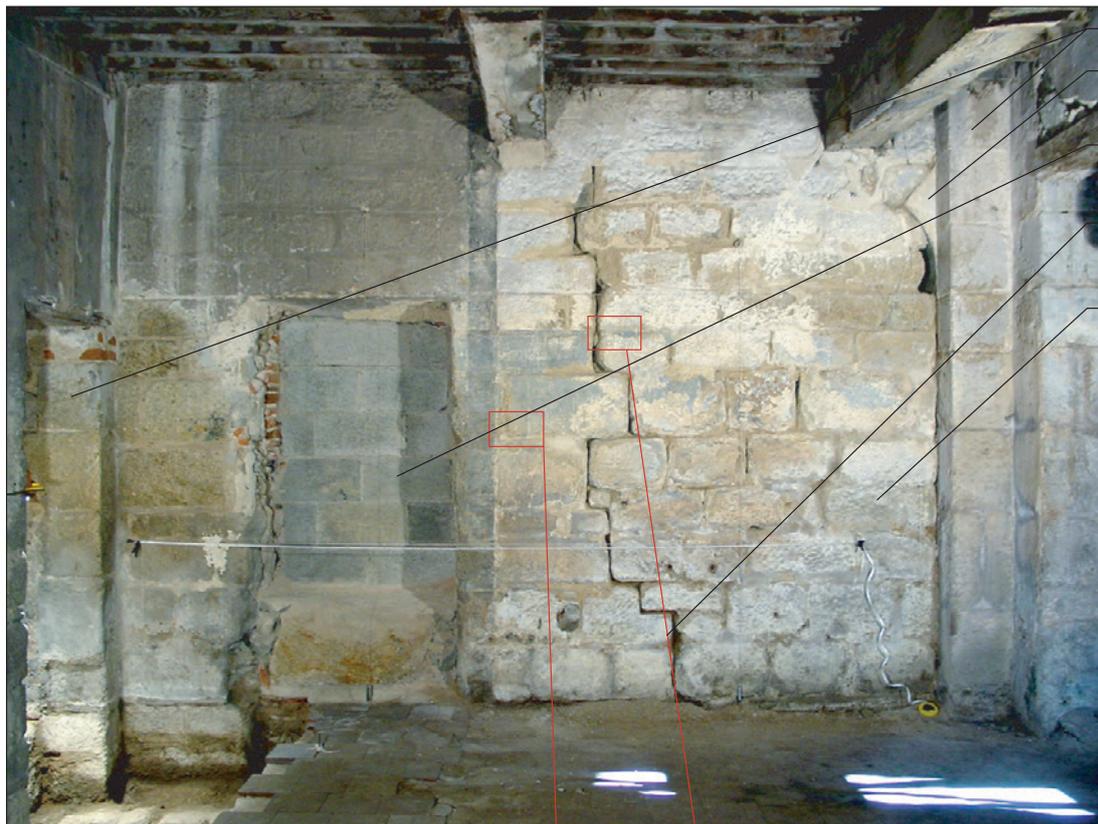


Chapiteau et colonnette de l'arc triomphal gothique, côté sud.

Fig. 22 : Chapiteaux et colonnettes gothiques de l'arc triomphal. Clichés : L. D'Agostino.

soignés et travaillés au marteau taillant, et des systèmes clavés soignés. De légers décalages peuvent exister entre l'axe des baies et celui des grandes arcades. Les quelques dédoublements d'assise et décalages de niveau interviennent au niveau du remplissage de la lunette d'arc. Les dédoublements sont alors réglés par les assises de la baie. Au Nord, un niveau de boulins se repère sur deux rangées de perches, en correspondance de niveau avec les trous de la première travée. Au niveau des écoinçons du grand arc aveugle, dédoublements et décalages se retrouvent avec un réglage plus ou moins prononcé par les assises des supports. Le petit appareil est dressé au pic, avec un assemblage à joints plus épais. On remarque la présence de fragments de terre cuite en extradors de l'arc aveugle qui paraissent avoir servi de calages pour l'assise supérieure. Le même petit appareil dressé au pic, régulier, caractérise le départ de la voûte. Toujours pour la face interne Nord du gouttereau, on repère un nouveau niveau de boulins ménagé dans les écoinçons des grandes arcades. Deux rangées de perches sont ainsi signalées par travée et correspondent bien au premier niveau de boulin dans l'encadrement des baies. Les pilastres utilisent un assemblage en besace et les quelques claveaux conservés des grands arcs doubleaux montrent un assemblage très soigné. On remarque fréquemment la présence de fragments de terre cuite dans les joints de mortier au niveau des pilastres et des claveaux. Ces terres cuites sont recouvertes de mortier formant le joint souligné au fer. Ce support séparant la deuxième de la troisième travée révèle la présence d'un second signe lapidaire en partie basse, reprenant le même motif, sans présenter d'inversion de sens. Au sud, la baie (BAI 1039) a été en grande partie remplacée par une baie quadrangulaire moderne (FEN 1040). L'encadrement originel a disparu, hormis les claveaux du petit arc en plein cintre couronnant la baie et une partie du comblement de la lunette, traité en moyen appareil régularisé au pic. Un niveau de trous de boulins bouchés à deux rangées de perches est conservé. Les écoinçons de l'arc aveugle sont aussi traités en moyen appareil, pour des assises réglées par les pilastres montant de fond. Une assise plus mince vient marquer le départ de la voûte en prolongeant les impostes moulurées couronnant les pilastres. Au nord, cette assise mince entre en correspondance avec la hauteur des impostes à partir de la seconde travée. Un léger décalage de niveau est en effet visible en première travée. En partie basse de cette face sud, une large porte quadrangulaire est venue bousculer les dispositions d'origine, mais on remarque encore la présence d'un arc en plein cintre à proximité du support oriental et qui semble signaler l'existence d'une porte d'accès, en correspondance avec l'ouverture visible à l'extérieur, surmontée d'un linteau droit en granit. La troisième travée, en partie haute, est moins lisible du fait des aménagements modernes (cloisons, enduits, ouvertures...). Au nord, la baie romane a disparu et la lunette d'arc montre le même type de décalages de niveau caractéristique des zones de blocs plus irréguliers dressés au pic. L'écoinçon Ouest emploie le moyen appareil réglé par les assises du pilastre et le petit appareil régulier dressé au pic réapparaît avec le départ de la voûte. Deux niveaux de boulins sont visibles. Pour le premier niveau, en encadrement de baie, un bloc de moyen appareil a été taillé dans un angle inférieur, ce qui correspond aux réalités des travées occidentales. Au second niveau, la section des trous est plus importante et l'espace d'encastrement est créé par la séparation de deux blocs. Ce second niveau de trous est situé sur l'assise mince prolongeant les impostes et signale en fait les cintres utilisés pour le couvrement. Pour la face interne Nord de la troisième travée, le travail de taille est particulièrement intéressant au niveau de l'imposte Ouest puisque le bloc constitue à la fois le sommier de l'arc, l'imposte moulurée et le carreau de chaînage du remplissage de la lunette en pénétrant dans la maçonnerie. Ce type de bloc peut aussi se repérer en première travée, au Nord-Est. Au Nord, le reste de la travée est masqué par l'enduit ou modifié par une ouverture tardive.

Pour la face interne Sud, le grand arc aveugle en plein cintre est conservé et l'écoinçon Ouest présente des décalages avec les assises du pilastre engagé. Le chaînage entre le parement et le pilastre n'apparaît pas systématique. La baie centrale est conservée, avec un système clavé soigné et un encadrement en moyen appareil. L'écoinçon oriental est conservé, avec des carreaux dressés au pic. À la jonction avec la dernière travée, le pilastre roman encore visible en partie basse, a disparu en partie haute, remplacé par le support gothique et le jeu des nervures (**fig. 22**). L'arc triomphal présente un profil prismatique et repose sur un petit chapiteau à un seul registre de feuilles qui devait se prolonger par une colonnette au premier niveau, qui semble avoir été bûchée. Des colonnettes cantonnées



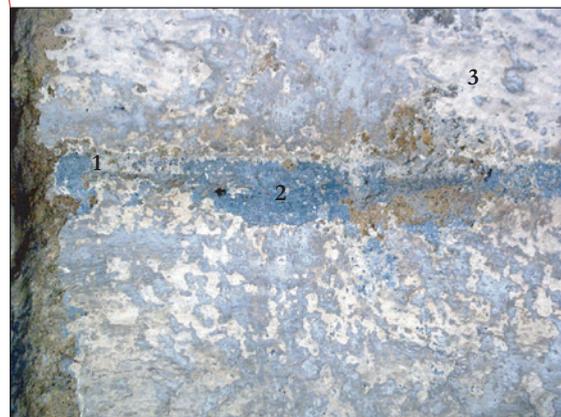
- Pilastres romans
- Départ d'arcature romane
- Porte du XV^e s. bouchée
- Position probable du piédroit ouest
- Bouchage de la porte romane

Mur sud de la troisième travée de la nef. Deux portes se sont succédées dans cette travée : la première était prévue dans la construction primitive et fut rapidement bouchée. Une seconde porte fut ouverte au XV^e siècle.



Plusieurs couches picturales successives ont pu être identifiées à l'ouest de la porte romane bouchée :

1. un faux appareil blanc sur fond gris-bleu
2. un badigeon de couleur bleue
3. au moins deux couches de badigeon de chaux blanc, postérieurs à la sécularisation de la chapelle.



Le bouchage de la porte est couvert lui aussi des mêmes badigeons successifs, le plus ancien étant là encore le faux appareil blanc sur fond gris-bleu. Le bouchage de la porte romane dut intervenir très rapidement après la construction de l'édifice, avant que les murs reçoivent leur premier décor peint.

Fig. 23 : Troisième travée, mur sud. Clichés : L. D'Agostino.

baguées à hauteur du chapiteau se prolongeaient pour former le tore des nervures de la voûte d'ogive quadripartite. Pour la travée de chœur, les supports à profil prismatique sont conservés aux angles de la travée et la voûte d'ogive, tout comme la clé, sont encore visibles en partie haute. Les arcs formerets adoptent un tracé brisé et un simple chanfrein. Les tronçons de l'arc triomphal sont quant à eux dressés à la brettature. À l'intérieur, ces parties orientales sont marquées par la forte présence d'enduit et par les aménagements modernes. Au premier niveau de la troisième travée, au Nord, la jonction entre le support gothique et le parement interne bousculé par une ouverture tardive s'opère au prix de nombreuses anomalies. Les décalages d'assises sont bien visibles tout comme la différence de matériaux. Alors que les maçonneries romanes emploient le seul granit, les structures gothiques utilisent le calcaire et la lave. Ce support présente un profil prismatique et les tronçons forment à la fois le support et le chaînage. Les traces de brettature sont très bien conservées et s'apparentent aux quelques traces repérées au Sud. Nous serions tentés, en regard du profil des supports et des arcs, ainsi que des petits chapiteaux complétant les colonnettes, de placer ces réfections à la fin du XIV^{ème} siècle ou au XV^{ème} siècle. Pour le parement interne Nord, l'examen des blocs révèle l'usage d'un granit brun et la continuité d'assises semble s'opérer de part et d'autre de la grande ouverture quadrangulaire sans doute ménagée tardivement. Au Sud, les maçonneries ont été remaniées. Le support séparant la troisième travée de la dernière reprend pour une large part les dispositions tardives. Une partie du dosseret roman a été néanmoins conservée et règle ses hauteurs d'assises sur celles du parement interne de la troisième travée dont la moitié orientale correspond bien aux réalités originelles. Par contre le reste de la maçonnerie vient remplir une grande baie en plein cintre, dont un seul claveau subsiste près du dosseret ouest (**fig. 23**). La partie haute de la baie a été supprimée et le bouchage a vraisemblablement condamné un passage vers les bâtiments annexes. Cette zone de remaniement emploie le même granit brun et le suivi des assises montre un assemblage attentif des blocs. Ces derniers sont probablement des remplois et le démontage du chevet primitif vers la fin du XIV^{ème} siècle ou dans le courant du XV^{ème} siècle pourrait nous fournir un possible repère chronologique.

3.3.3 Le chœur et le chevet

Les parements internes du chœur sont moins lisibles de par la forte présence d'enduit, et seule la face méridionale a pu être observée. Les aménagements du XV^{ème} siècle (piscine, armoire liturgique, **fig. 24**) tout comme les retombées de la voûte d'ogive sont traités en pierres de taille et utilisent la lave et le calcaire (**fig. 25**). Les traces de brettature y sont bien visibles et se différencient nettement des traces du marteau taillant plus caractéristiques du XII^{ème} siècle. Le travail de taille semble procéder d'une même gestuelle dans la mesure où les impacts s'organisent selon une unique direction oblique, mais on peut s'interroger sur l'éventuelle utilisation de la polka brettée qui paraît supplanter le taillant bretté à partir du XIV^{ème} siècle²³. Le parement interne de cette dernière travée, au Sud, montre une importante utilisation de blocs de granit brun régularisés au marteau taillant et assisés régulièrement selon des hauteurs proches du dosseret roman conservé plus à l'Ouest. Il serait alors tentant de voir ici un reste de la maçonnerie romane conservée, mais l'analyse des fondations mis au jour lors des fouilles vient contredire l'hypothèse dans la mesure où ces blocs reposent sur une simple assise de petites pierres liées à un épais mortier. Les fondations du XII^{ème} siècle retrouvées à l'entrée de cette dernière travée, et correspondant au support modifié, montrent plutôt une structure classique en gradins avec l'emploi systématique de pierres de taille sur plusieurs assises. Les carreaux du parement méridional du chœur sont alors plus probablement des remplois, d'autant plus que la limite de l'abside originelle retrouvée lors des fouilles se situe plus à l'Ouest. La travée orientale actuelle s'étend du reste sur près de 8m50 tandis que les longueurs des travées romanes précédentes oscillent entre 5m50 et 5m80.

L'observation des parements externes fait surgir d'autres difficultés d'interprétation. Les fouilles ont

23 Jean-Claude BESSAC, « Outils et techniques spécifiques du travail de la pierre dans l'iconographie médiévale », dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-âge*, dir. Odette CHAPELOT et Paul BENOIT, éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1985, p. 175.



Lavabo liturgique du choeur gothique, état avant intervention.



Lavabo liturgique du choeur gothique. L'architecture est soulignée d'un décor polychrome vert, rouge et noir ; les couches picturales sont directement posées sur le parement. Un second décor constitué d'une frise de grisaille peinte sur un enduit blanc vient encadrer le lavabo.

Fig. 24 : lavabo liturgique gothique aménagé dans le mur sud du choeur. Clichés : L. D'Agostino.



Nervures de la voûte d'ogive du choeur gothique.



Clef de voûte du choeur gothique, prise dans les cloisonnements du XIXème siècle.

Fig. 25 : nervures et clé de voûte du choeur gothique. Clichés : L. D'Agostino.



Baie axiale du chevet gothique de la chapelle.



Lancette du mur nord du choeur.

Fig. 26 : baies du chevet gothique. Clichés : L. D'Agostino.

donc pu mettre en évidence la présence d'une abside semi-circulaire formant le chevet, ce que ne viennent pas contredire les constats établis pour les élévations Sud et Est extérieures de cette quatrième travée. Au Sud, les deux tiers supérieurs de l'élévation montrent une utilisation quasi exclusive de blocs irréguliers assemblés à l'aide d'un épais mortier. Quelques ouvertures ont été bouchées et on repère par ailleurs quelques trous d'encastrement de poutre, également bouchés. Seule la partie basse révèle la présence de cinq assises de moyen appareil régulier, conservées sous l'arrachement d'une voûte d'arête appartenant à un édifice se développant au sud du chœur dont seules les retombées sont préservées (**fig. 13**). Aucune anomalie d'assise ne vient trahir une zone de réfection et la présence d'une voûte d'arête liée à cette maçonnerie pourrait nous permettre d'attribuer l'ensemble de cette partie basse à l'ensemble du XII^{ème} siècle. Cependant, les observations conduites en partie interne n'effacent pas l'hypothèse de remplois, une réelle attention ayant alors été portée pour les restructurations gothiques. La face orientale du chevet prête moins à la discussion dans la mesure où les anomalies et les décalages sont beaucoup plus nombreux, tout en laissant une large place aux remplois. Les ouvertures tardives ont été bouchées, de même que la grande baie brisée nécessaire à l'éclairage du chœur (**fig. 26**). Cette grande baie utilise du reste le même matériau que les différentes adjonctions de la fin du XIV^{ème} siècle ou du XV^{ème} siècle et seuls les parements latéraux voient se succéder le granit brun des blocs romans et les calcaires mêlés de laves employés par les bâtisseurs de la période gothique. D'autre part, les massifs contreforts obliques disposés dans les angles de cette face Est ne présentent aucun chaînage avec les maçonneries, tout en utilisant abondamment les carreaux du XII^{ème} siècle (**fig. 27**). L'élévation externe Nord de cette dernière travée pose davantage de problèmes. Les deux tiers supérieurs correspondent aux aménagements de la fin du XIV^{ème} siècle ou du XV^{ème} siècle, avec une maçonnerie de moellons mêlés à un épais mortier. Une grande lancette est ouverte en milieu de parement et sa partie basse a été bouchée tardivement à l'aide de briques. La corniche paraît remployer des éléments de couronnement romans, tout comme pour la face méridionale opposée. La ressemblance est d'ailleurs notable avec les éléments de corniche visibles au sommet des murs gouttereaux, qui restent d'origine malgré les restaurations de la toiture. La reprise de cette face nord du chevet est d'autre part attestée par les anomalies observables au niveau de la jonction avec le contrefort séparant la troisième travée, à l'Ouest. La partie haute du chaînage latéral entre ce contrefort et le mur roman primitif a en effet été bûchée et on dispose alors encore de l'empreinte du XII^{ème} siècle malgré la réfection. Un point intéressant réside dans le fait que cet ancien chaînage rend compte d'un déversement du mur roman vers l'extérieur et l'examen du mur gouttereau sud de la nef révèle effectivement une nette déformation probablement due au sol instable, à des fondations peu marquées et surtout aux poussées latérales de la voûte en berceau. En revenant sur l'examen de la face nord du chevet, les parties basses sont exclusivement traitées en moyen appareil de granit brun et montrent une grande régularité des assises. De très rares anomalies existent au niveau de la jonction entre le parement et le contrefort ouest, mais on retrouve systématiquement un chaînage classique ou à demi-bloc tel qu'il se présente pour les travées de la nef, tant en partie interne qu'à l'extérieur. Paradoxalement, la correspondance d'assises s'opère parfaitement avec le contrefort oblique placé à l'Est, qui pourtant ne présente aucun chaînage avec la maçonnerie. Un alignement de trous d'encastrement de poutres est conservé sur toute la longueur de la travée, tout en correspondant à une assise mince également réglée par le contrefort oblique destiné à recevoir les poussées des ogives. Les hauteurs d'assises correspondent bien au module roman et on retrouve quelques bouchons en terre cuite. Le parement externe semble donc en partie conservé avec un niveau de boulins sur deux rangées.

Le problème réside dans la présence d'une abside révélée par les fouilles. La question se pose alors de l'existence d'un chevet semi-circulaire ou d'une abside inscrite dans un chevet plat, mais malgré la qualité de l'appareillage, il semble plus probable que ces premières assises utilisent exclusivement des remplois, à l'image du mur sud du chœur. Cette attention portée lors des réaménagements se retrouve en outre pour le bouchage de la troisième travée, au sud.



Couronnement du chevet et trous de séchage des reins des voûtes.



Contrefort biais à ressauts de l'angle nord-est du chevet. Comme le chevet en lui-même, les contreforts sont constitués de matériaux hétérogènes : granit en remploi provenant probablement du chevet primitif pour la partie basse et calcaire plus tendre pour la partie haute.

Fig. 27 : contrefort et corniche sommitale du chevet gothique. Clichés : L. D'Agostino.

3.3.4 Les murs gouttereaux

La face nord du mur gouttereau de la nef (M 1006) soulève moins de difficultés et révèle au contraire une grande homogénéité (**fig. 9, pl. 11**). Classiquement, le moyen appareil domine au niveau des contreforts et de l'encadrement des baies. On le retrouve également en parement, associé à un petit appareil régulier. Les traces de tailles correspondent bien aux principes établis pour les parties internes. Le pic, ou smille, est essentiellement réservé au parement tandis que le marteau taillant reste dévolu au moyen appareil des contreforts et des ouvertures. L'examen des claveaux en signale également la présence et des distinctions sont donc à opérer en regard de la qualité des matériaux, de leur mise en œuvre, et de l'outillage employé. On remarque la présence fréquente de fragments de terre cuite au niveau des joints de mortier et seule la troisième travée montre l'adjonction d'ouvertures tardives. Dans l'ensemble, l'élévation admet deux système de mise en œuvre. En partie basse, une assise de contreforts règle deux assises de parement ou deux assises de contrefort règlent trois assises de parement. Le montage des murs est alors conditionné par le montage des supports. Au niveau supérieur, les assises du parement sont réglées par l'encadrement des baies en plein cintre et procèdent également souvent par courts dédoublements, impliquant de nombreux décalages à l'approche des contreforts.

La face sud du mur gouttereau de la nef (M 1001) présente les mêmes caractéristiques, avec des contreforts à courts glacis et des encadrements de baies où prédomine le moyen appareil régularisé au marteau taillant (**fig. 28, pl. 12**). Pour la première travée, le petit appareil régulier se retrouve ainsi en partie basse, à l'approche de la couverture et de chaque côté de la baie centrale. Les blocs sont alors travaillés au pic et les hauteurs d'assise sont réglées par l'ouverture ou les contreforts latéraux. Une corniche intermédiaire formant larmier signale la présence d'un ancien versant d'une toiture probablement destinée au cloître ou à un bâtiment annexe. Deux trous d'encastrement de poutre sont encore visibles sur les faces latérales des contreforts, auxquels il faut ajouter les deux corbeaux conservés en milieu de parement. Pour la deuxième travée, le premier niveau apparaît considérablement remanié, surtout pour le premier niveau. L'ouverture d'un large portail est venue perturber la maçonnerie, mais les principes établis pour la travée précédente apparaissent maintenus à hauteur du second contrefort. Une assise de moyen appareil du contrebutement vient régler deux ou trois assises de parement. Les traces de taille sont nettement différenciées et on retrouve alors le marteau taillant réservé au moyen appareil et le pic réservé au petit appareil. Une plaque portant probablement une épitaphe a été insérée dans la maçonnerie, vraisemblablement assez tardivement, et présente une réelle similitude avec la plaque préservée, complétant un enfeu aménagé dans la seconde travée. L'inscription n'est malheureusement plus lisible²⁴. À l'approche du troisième contrefort, la présence d'un linteau droit en granit paraît signaler la présence d'une baie originelle (POR 1046), déjà attestée par les quelques claveaux visibles en partie interne. Ce linteau n'est toutefois pas surmonté d'un arc et il est par ailleurs recoupé par le portail actuel (POR 1047). Cette baie apparemment aménagée au XII^{ème} siècle, a été bouchée à l'aide de simples moellons, contrairement au bouchage de l'ouverture romane de la troisième travée où la continuité des assises a davantage été respectée tout en signalant une condamnation plus ancienne. Au-dessus du grand portail central, les assises de petit appareil régulier sont dédoublées et donc réglées par l'assise de moyen appareil des contreforts. En milieu de parement, on retrouve deux corbeaux, complétant deux traces d'encastrement de poutre sur les faces latérales des contreforts ; l'ensemble correspondant au système de couverture déjà envisagé pour la première travée. Le larmier formant la corniche intermédiaire a été ici en partie bûché pour laisser place à une baie quadrangulaire moderne. Néanmoins, des traces subsistent encore de la baie romane et on constate l'emploi du moyen appareil en encadrement, du petit appareil en parement et la présence de deux trous de boulins taillés dans le bloc signalant un niveau d'échafaudage. Ce niveau de platelage correspond alors bien au niveau de boulins observé sur la première travée et renforce l'idée d'une progression horizontale des travaux. Le système clavé de la baie est également préservé et seule

24 Voir partie 4. Des monuments funéraires disparus : les enfesus.



Mur gouttereau sud de la nef (M 1001).



Élévation extérieure de la travée occidentale.



Baie romane de la deuxième travée (BAI 1039) transformée en fenêtre (FEN 1040).

Fig. 28 : mur gouttereau sud de la nef. Clichés : L. D'Agostino et J.-F. Lefranc.

la lunette d'arc a été reprise et bouchée à l'aide de moellons et de fragments de terre cuite. Ces fragments de terre cuite sont à notre sens à différencier des fragments utilisés par les bâtisseurs romans, et que l'on observe une nouvelle fois en partie haute des contreforts latéraux. L'élévation externe de la troisième travée est masquée par l'adjonction d'un bâtiment récent et reste difficile à observer. En partie basse, la maçonnerie emploie des blocs de moyen appareil régulier où se repèrent de nombreuses anomalies d'assises, en correspondance avec le bouchage observé en partie interne. En partie haute, les traces d'ancrage d'une poutre dans les faces latérales des contreforts sont conservées, ainsi que deux corbeaux reprenant le système remarqué pour les travées précédentes. Nous n'avons malheureusement pu examiner la maçonnerie de manière plus complète.

3.3.5 Quelques conclusions préliminaires

L'église Saint-Jean-des-Prés se présente donc comme un édifice essentiellement roman, dont seules les parties orientales ont été reprises à la fin du XIV^{ème} siècle ou au XV^{ème} siècle. Le vocabulaire architectural choisi correspond bien aux principes du XII^{ème} siècle, tout comme les techniques mises en œuvre. À l'origine, la façade était surmontée d'un clocher-mur, attesté par la documentation graphique. Dans son organisation générale, cette façade évoque les exemples tout proches de l'église Sainte-Foy-du-Châtelet, à Chambles, datée de la fin du XI^{ème} siècle, mais aussi de l'église Saint-Victor-sur-Loire de Saint-Étienne, datée de la seconde moitié du XI^{ème} siècle, où le même parti d'un large portail central surmonté d'une simple baie haute se retrouve, avec une nette prédilection pour la muralité. Pour l'église Saint-Jean-des-Prés, cette tendance se retrouve également dans la nef, où seules les baies hautes assurent l'éclairage. Le décor est quasiment inexistant et seules les rares impostes et corniches moulurées peuvent contrebalancer la nudité d'ensemble. La présence d'une voûte appareillée associée à une nef unique nous renvoie par ailleurs à l'exemple de l'église proche de Rozier-Côtes-d'Aurec, datée du XII^{ème} siècle, et également aux exemples romans du Velay où ce type de voûte est systématisé. Le plan adopté en chevet reste délicat à analyser dans la mesure où l'étude du bâti ne vient pas totalement écarter l'hypothèse d'une abside semi-circulaire inscrite dans un chevet plat ou polygonal. Les églises de Rozier-Côtes-d'Aurec et de Pommiers utilisent effectivement des chevets polygonaux, tout en adoptant une abside en partie interne. La chapelle hospitalière de Verrières, dans la Loire, montre elle aussi le choix d'un chevet à cinq pans, dans lequel vient s'inscrire une simple abside. Néanmoins, les éléments dont nous disposons pour l'église Saint-Jean-des-Prés tendraient à orienter les conclusions vers le choix d'un chevet semi circulaire reprenant les dispositions internes.

L'étude du chantier de construction reste quant à elle partielle dans la mesure où les parties orientales ont été largement reprises. Cependant, quelques éléments sont à prendre en compte.

L'édifice emploie majoritairement un granit brun à grains plutôt irréguliers, tant pour les blocs intégrant les maçonneries que pour les rares éléments ornementaux. Sa provenance n'est pas connue avec précision et tout au plus peut-on signaler que les carrières de Moingt furent utilisées dès l'époque romaine. Les linteaux droits conservés au niveau du portail occidental et à l'extérieur de la deuxième travée utilisent par contre un granit gris clair à grains beaucoup plus fins et la différence notable dans le choix du matériau s'explique alors par la recherche d'une qualité mécanique rendue nécessaire par l'ouverture et la charge des maçonneries supérieures. L'emploi systématique du moyen appareil en encadrement de baie et en contreforts concourt également à augmenter la qualité mécanique des structures propre à répondre à l'ampleur des volumes. Les organes de contrebutement sont bien sûr privilégiés dans la mesure où ils reçoivent la charge de la voûte en berceau et les encadrements de baies nécessitent eux-aussi une attention particulière du fait de l'évidement partiel du mur. Les joints sont alors plus minces et favorisent, par un séchage rapide, la rigidité des éléments « portants ». Cependant, à l'image de la plupart des sanctuaires romans, l'utilisation de l'*opus quadratum* ne répond pas seulement à des besoins de stabilité mais aussi à une recherche plus symbolique, montrant l'édifice comme un lieu d'éternité, où seul le traitement de l'espace affirme la place des clercs dans une

société hiérarchisée. Les parties orientales étant définies comme les plus sacrées, une grande majorité des sanctuaires montre alors une stricte utilisation du moyen appareil régulier en chevet, associée à une concentration du décor. La belle pierre de taille devient une marque de solidité et de pérennité, et apparaîtra alors extrêmement valorisée dès lors que les architectures intégreront le répertoire iconographie des sculpteurs romans. Pour l'église Saint-Jean-des-Prés, le chevet originel a été malheureusement fortement remanié, mais la façade montre en revanche une nette prédilection pour ce moyen appareil soigné avec, à l'extérieur, de très rares anomalies et décalages d'assises. La partie visible fait alors l'objet de toutes les attentions tandis qu'à l'intérieur, la mise en œuvre est moins soignée et admet des décalages et l'emploi du petit appareil par dédoublements d'assises. Ces zones de moindre qualité recevront d'ailleurs un décor de faux appareil régulier, à joints blancs sur fond gris, au moins avant le milieu du XIII^{ème} siècle. Le petit appareil régulier est quant à lui réservé aux zones moins visibles ou jugées moins exigeantes de la construction. Nous le retrouvons essentiellement dévolu aux écoinçons et lunettes d'arcs, mais surtout aux parties basses des murs gouttereaux et au niveau de la jonction entre les baies et les contreforts. La gestion des matériaux apparaît alors réfléchie puisque la hauteur des bancs de pierre disponibles détermine l'emplacement des blocs lors de la mise en œuvre. Ce petit appareil vient, à de nombreuses reprises, rattraper les différents décalages et pertes de niveau occasionnés durant le montage des maçonneries, preuve d'une construction empirique où l'emplacement des joints n'est pas déterminé à l'avance. Les blocs extraits des carrières étaient taillés à pied d'œuvre puis montés. Par ailleurs, les assises de petit appareil sont constamment réglées par les hauteurs de moyen appareil, qu'il s'agisse des contreforts et supports internes, ou encore des baies en plein cintre. La mise en œuvre du petit appareil est ainsi conditionnée et ce phénomène est d'autant plus important que nous nous trouvons face à deux qualifications distinctes. Les procédures de taille sont ainsi différenciées lorsque l'on envisage les deux types d'appareillage. Concernant les blocs de moyen appareil, seule la face de parement est dressée au marteau taillant, dont les stries s'organisent selon une unique direction oblique. Au niveau des murs gouttereaux, la face visible est alors régularisée tandis que les faces latérales, face d'attente et face de pose semblent travaillées au pic. Les assemblages plus complexes (baies, contreforts, systèmes clavés) nécessitent un travail supplémentaire, et plusieurs faces peuvent alors témoigner d'une taille plus attentive, toujours réalisée au marteau taillant. Le travail de taille se montre alors extrêmement soigné, d'autant plus logiquement que le granit rend délicat le façonnage. Les blocs de petit appareil sont quant à eux presque systématiquement dressés intégralement au pic, laissant une surface irrégulière en parement. Après observations, il apparaît que seuls les joints aient été soulignés au fer lors de l'édification, tant pour le moyen appareil que pour le petit appareil. La face de parement des blocs devait, elle, rester visible ; laissant un nouveau critère de différenciation entre les éléments architecturaux et les savoir-faire. Les tailleurs de pierre les plus qualifiés œuvraient aux éléments les plus complexes, tout en disposant d'un outillage plus complet et mieux maîtrisé. Les ouvriers moins aguerris travaillaient aux zones de moindre exigence, tout en se familiarisant avec les techniques en usage. La formation était alors également empirique et basée essentiellement sur l'observation et l'oralité.

Ces limites techniques expliquent d'autant mieux le parti d'un cheminement horizontal de la construction de l'église Saint-Jean-des-Prés, bien visible sur toute la face méridionale de l'élévation extérieure. Les assises des contreforts latéraux sont d'abord mises en place et viennent régler les deux ou trois assises de petit appareil constituant le mur gouttereau. Arrivé à hauteur de la baie, l'encadrement est progressivement monté, de même que les contreforts latéraux, tandis que le petit appareil vient combler les zones latérales, tout en rattrapant les décalages occasionnés. Une fois le montage de la baie achevé, la construction des contreforts vient de nouveau régler les assises plus minces de petit appareil. L'attention portée dans le montage de la baie est encore signalée par l'existence de platelages spécialisés, montés à hauteur de l'arc, lors de la mise en place des claveaux. En partie interne, ces platelages se retrouvent également au niveau des arcs et des baies. Ailleurs, les trous de boulins se concentrent surtout en partie basse, pour un seul niveau de platelage le long des murs gouttereaux et deux niveaux en façade. Les trous de boulins disparaissent en partie haute,

laissant supposer l'utilisation d'échafaudages indépendants²⁵. Si aucune interruption des travaux ne semble à signaler pour la nef, les parties orientales ne peuvent nous fournir pareil renseignement. En revanche, il semble que ces espaces étaient couramment achevés en priorité²⁶.

Un point important pour cet édifice réside dans la présence de deux signes lapidaires répertoriés dans la nef, pour deux carreaux de moyen appareil intégrant les piles quadrangulaires sur dossier. Ces deux signes emploient un même motif alphabétique, présentent des dimensions et une gravure identiques, et seule l'inversion de sens de la lettre peut les différencier. Ces deux signes appartiennent vraisemblablement au même tailleur de pierre et renforcent la distinction entre ouvriers qualifiés et tailleurs de pierre/maçons moins aguerris. D'abord, il faut remarquer que les signes lapidaires se concentrent habituellement sur les éléments les plus complexes ou les espaces valorisés²⁷. Ces zones sont précisément les lieux privilégiés où interviennent les ouvriers les plus qualifiés. L'outillage utilisé est alors plus complet. Le marteau taillant est affecté aux blocs de moyen appareil, aux claveaux, tandis que le ciseau est employé pour le travail de finition des impostes, des tronçons de colonnes, des bases. Cet outillage est également plus proche des réalités des sculpteurs, et ces tailleurs de pierre expérimentés travaillent par ailleurs près des lieux de sculpture, en contact plus étroit avec une culture savante. Pour la seconde moitié du XII^{ème} siècle, les signes lapidaires sont alors plus fréquemment alphabétiques et montrent, à côté d'une forte relation aux inscriptions, des variantes où s'exprime la volonté d'une affirmation individuelle fortement ancrée dans la recherche du Salut²⁸. Pour l'église Saint-Jean-des-Prés de Montbrison, les signes lapidaires sont rares, mais correspondent bien aux habitudes rencontrées pour la seconde moitié du XII^{ème} siècle. La simplicité du décor architectural explique par ailleurs la faiblesse du corpus, mais la présence sur le chantier de tailleurs de pierre habitués aux réalisations exigeantes nous paraît attestée. Ici encore, le remaniement du chevet limite les conclusions possibles. Néanmoins, la présence des signes lapidaires doit être mise en relation avec l'existence de chevrons gravés sur quelques blocs de moyen appareil visibles dans le chœur de l'église de Montarcher (XII^{ème} siècle) et sur le tympan de l'église de Rozier-Côtes-d'Aurec (XII^{ème} siècle). Ces chevrons gravés, très présents dans les édifices de la vallée du Rhône et en Auvergne, signalent une finition au ciseau et rendent compte d'une valorisation esthétique propre à valoriser le travail de taille et son auteur. Ces motifs doivent alors être mis en parallèle avec les tailles ornementales rencontrées sur de nombreux édifices du Sud-Est, qui procèdent d'une même volonté d'affirmation.

Les relations entre ouvriers, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage seraient alors à discuter, mais la présence de ces signes dans le cadre d'un chantier de l'Ordre traduit bien l'existence d'une même liberté accordée aux tailleurs de pierre, déjà attestée chez d'autres ordres monastiques.

Les réfections de la période gothique utilisent majoritairement le calcaire et l'andésite, pour les supports, les aménagements liturgiques et les baies. Les maçonneries remploient alors les carreaux de granit, en parties interne comme externe. Les contreforts obliques du chevet correspondent bien à ces reprises des parties orientales et remploient les blocs du XII^{ème} siècle en partie basse. Au niveau du mur oriental, les carreaux sont également réutilisés et très peu de décalages peuvent se repérer, attestant un soin particulier lors du montage, comme on peut aussi le remarquer pour le parement Nord de la dernière travée. Dans l'ensemble, la reprise des maçonneries a été conduite avec attention, et peu d'anomalies trahissent les modifications apportées. Les traces d'outil observées montrent par contre clairement une évolution technologique. Le marteau taillant est abandonné au profit de la

25 Voir *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, collectif, DARA n°13, Lyon, 1996, p. 115-116.

26 Pour l'Auvergne toute proche, les églises d'Issoire, d'Orcival et de Notre-Dame du Port paraissent avoir vu le début des travaux à l'Est, avec une progression par tranches horizontales et un achèvement plus rapide en chevet. L'église de Roc-Vignon, dans le Cantal, est restée inachevée alors que le chevet et une partie du transept étaient réalisés.

27 En Auvergne, en Provence ou en vallée du Rhône, les signes se concentrent tout particulièrement sur les supports, en encadrement de baie ou en chevet.

28 David MOREL, « Signes lapidaires, techniques et qualifications. Nouvelles approches du chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle », dans *SIÈCLES*, n°22, *Techniques et technologies*, Cahiers du Centre d'Histoire Espaces et Cultures, Université Blaise Pascal, Clermont II.



Vue du décor du départ de la voûte de la nef, deuxième travée côté sud. Deux frises successives sont visibles. La plus ancienne est une frise polychrome constituée de deux bandeaux ocre et rouge et d'une série de tondos noirs à feuillages ; elle peut être datée de la fin du XV^{ème} ou du XVI^{ème} s. Une frise de décors végétaux en grisaille surmontée de vases a été peinte par dessus la précédente vraisemblablement au XVII^{ème} s.



Détail du décor de la frise en grisaille.

Fig. 29 : vestiges de peintures sur le départ de la voûte, côté sud. Clichés : L. D'Agostino.

bretture, apparue au XIII^{ème} siècle, ou de la polka brettée, plus caractéristique de la fin du XIV^{ème} siècle et du XV^{ème} siècle. Cette reprise du chœur peut correspondre par ailleurs à l'effondrement de la voûte du XII^{ème} siècle. Seules les parties orientales auraient alors focalisé les préoccupations, recevant un couvrement et des aménagements plus conformes aux choix de l'époque. Il nous est par contre impossible de préciser si la nef conserva tout ou partie de son voûtement d'origine au moment des travaux ou si elle reçut une structure charpentée remplaçant la voûte dégradée. En revanche, il est exclu que le vaisseau fut lui aussi couvert d'une voûte d'ogive ; aucune trace n'apparaissant lors des observations.

Concernant le décor, seules quelques observations peuvent être proposées ; les témoins restant peu nombreux. L'édifice du XII^{ème} siècle ne semble conserver que quelques traces de joints soulignés au fer, tant en partie interne qu'en partie externe. Par la suite semble intervenir un décor de bandes rouges et noires sur fond blanc à l'intérieur desquelles courent de fins rinceaux noirs. Ce décor apparaît dans l'encadrement des baies hautes du XII^{ème} siècle et recouvre directement les joints soulignés au fer. Par ailleurs, il apparaît également sur l'intrados de l'arc triomphal. Au-dessus de ce décor, on retrouve une alternance de carreaux jaunes et rouges, également repérés sur l'arc triomphal. Un autre décor consiste en un faux appareil à joints blancs sur fond gris-clair, que l'on observe régulièrement sur le parement de la nef, sur les claveaux conservés des arcs-doubleaux et sur le parement Sud de la troisième travée, hormis la zone de bouchage de la porte en plein cintre. Dans cette zone apparaît précisément un enduit gris-bleu, couvrant l'intégralité du parement (bouchage compris) et qui semble associé à une frise à bandes jaunes et rouges dont les tracés noirs sont complétés de médaillons à fond vert (**fig. 29**). Ce vert se retrouve sur les aménagements liturgiques des parties orientales, complété également de jaune et de rouge. Un nouveau décor peut se remarquer sur le départ des arcs-doubleaux de la nef, consistant en une alternance de carreaux blancs et rouges, directement implanté sur le faux appareil à joints blancs sur fond gris. Enfin vient la frise baroque à motifs floraux et décor de vases visible en partie haute de la nef.



Plaque épitaphe d'Arnoul, prêtre, commandeur de Montbrison, mort en 1239.



Plaque épitaphe d'Atenuphe, prieur d'Auvergne mort en 1248.



Plaque épitaphe de Bertrand de Barres prieur d'Auvergne mort en 1244, relevée par Jannesson.



Etat actuel de la plaque épitaphe de Bertrand de Barres, scellée en façade sud de la chapelle.

Fig. 9 : Plaques épitaphes relevées par Victor Jannesson vers 1890. Cliché : L. D'Agostino.

4. DES MONUMENTS FUNÉRAIRES DISPARUS : LES ENFEUS

4.1 LOCALISATION ET ARCHITECTURE

Laurent D'Agostino

Les procès-verbaux de visite de l'époque moderne signalent deux tombeaux de commandeurs dans la nef de la chapelle. Les vestiges de ces deux enfeus ne subsistent qu'à l'état de négatifs dans la seconde travée, entre deux des pilastres soutenant les arcs doubleaux de la voûte (pl. 13). Des plaques épitaphes, dont une seule est encore en place, identifiaient leurs occupants ; elles ont été relevées et transcrites par Victor Jannesson²⁹ (fig. 30). L'enfeu ouest est celui d'Atenoux, prieur d'Auvergne mort en 1248³⁰ (fig. 31). L'enfeu oriental a perdu sa plaque épitaphe, mais il était décoré d'une peinture encore partiellement conservée, que nous évoquerons ci-dessous. Les deux anges peints portant la plaque épitaphe disparue rappellent le décor d'une plaque aujourd'hui très dégradée et relevée au XIX^e s. : il s'agit de celle d'un prêtre nommé Arnoul, commandeur de Montbrison connu dans les textes à partir de 1215 et mort en 1239³¹. Une troisième épitaphe, également très dégradée, est celle de Bertrand de Barres, mort en 1245, ancien prieur de Saint-Gilles qui fut le fondateur de la Langue d'Auvergne vers 1243³².

Malgré leur très mauvais état de conservation ces deux enfeus témoignent des fonctions funéraires de la chapelle de Saint-Jean-des-Prés et de la mise en valeur des sépultures des membres de l'ordre, en particulier les chevaliers³³. Les deux enfeus sont strictement inscrits entre les deux pilastres nord délimitant la deuxième travée de la nef, entre lesquels existe une distance de 4,50 m. L'enfeu oriental (ENF 1077) est signalé tout d'abord par les vestiges de sa peinture, qui permettent de restituer la largeur interne de la niche autour de 1,91 m, ce qui doit correspondre également à la longueur de la cuve qui accueillait la sépulture. Une encoche dans le pilastre ouest (PIL 1061) est observable à environ 0,96 m au-dessus du sol actuel et peut correspondre à l'engravure de la dalle de couverture de la cuve, qui était épaisse de 12 cm ; il est néanmoins impossible de préciser si elle était décorée d'un gisant ou non. Le décor architecturé qui couvrait l'enfeu affectait la forme d'un arc brisé, dont la position du sommier oriental est encore visible dans le pilastre. L'épaisseur de l'arc peut ainsi être restitué à environ 13 à 14 cm. L'emprise globale de l'enfeu peut donc être évaluée à une largeur de 2,04 m pour une hauteur approximative de 3,20 m, dimensions manifestement ostentatoires.

L'enfeu occidental est quant à lui signalé par de simples empreintes de mortier dans le mur, autour de l'emplacement de la plaque épitaphe, qui permettent de restituer la largeur de la niche autour de 1,84 m et sa hauteur à environ 2,74 m. Deux encoches carrées dans le parement du mur pouvaient accueillir des renforts pour poser la dalle de couverture de la cuve à environ 0,83 m au-dessus du sol actuel.

²⁹ Jannesson 1890.

³⁰ Jannesson 1890, p. 12 livre le texte de la plaque épitaphe : « *IDUS APRILIS OBIIT FRATER ATENULFUS PRIOR HOSPITALIS JHEROSOLIMITANI IN ALVERNIA ANNO INCARNATI VERBI M CC XLVIII FRATRES ORATE PRO EO* ».

³¹ La plaque épitaphe d'Arnoul indique : « *ANNO DOMINI M CC XXX IX V NONAS MAII OBIIT FRATER ARNULPHUS PRESBITER DOMUS HOSPITALIS IEROSOLIMITANI MONTISBRISONIS IN FORISIO PRAECEPTOR QUI MULTA MAGNA BONA FECIT EIDEM DOMUI TAM IN CAPITE QUAM IN MEMBRIS CUIJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN* » ; édité par Jannesson 1890, p. 11.

³² Sur la question de la genèse du prieuré d'Auvergne à partir de possessions du prieuré de Saint-Gilles et de son organisateur, Bertrand de Barres, voir Vaivre 1997 et Allard 2002. Le texte de l'épitaphe est donné dans Jannesson 1890, p. 12 : « *ANNO VERBI INCARNATI M CC XL IIII XII KALENDAS FEBROARII OBIIT FRATER BERTRAND DE BARRES PRIOR HOSPITALIS IHEROSOLIMITANI ALVERNIE* ».

³³ D'AGOSTINO Laurent, « Espaces funéraires et inhumations dans les maisons de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem : le cas du Prieuré d'Auvergne (XII^{ème} – XVI^{ème} s.) », BAUD Anne, REVEYRON Nicolas (dir.), *Espace et liturgie. Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age*. Actes du colloque de Nantua (23-25 novembre 2006), 2010, p. 253-273 [en ligne : http://www.persee.fr/doc/mom_1955-4982_2010_act_53_1_3144].



Plaque épitaphe d'Atenulphé, prieur d'Auvergne mort en 1248.



Plaque épitaphe d'Atenulphé, détail. Les lettres montrent par endroits des traces de peinture de couleur bleue.

Fig. 31 : état actuel de la plaque épitaphe du prieur d'Auvergne Atenulphé. Clichés : L. D'Agostino.



Peinture de l'enfeu ENF 1077, couvrant le faux appareil de joints blancs.



Peinture de l'enfeu, détail. La couche picturale est déposée sur un enduit préparatoire de mortier de tuileau de couleur rose. Le badigeon de chaux blanc déposé sur les murs de la nef jusqu'au niveau du plancher a en partie coulé sur la peinture.

Fig. 32 : Peintures de l'enfeu ENF 1077, attribuable au commandeur de Saint-Jean-des-Prés Arnoul. Clichés : L. D'Agostino.

De tels monuments funéraires n'étaient pas rares dans les maisons de l'Hôpital, mais ceux conservés sont moins nombreux. Citons à titre de comparaison ceux de Saint-Jean-la-Chevalerie au Puy-en-Velay, de Lachal en Dauphiné ou encore du grand-prieuré de Toulouse.

4.2 LA PEINTURE DE L'ENFEU ENF 1077

Marie Charbonnel

La peinture s'inscrit dans le négatif d'enfeu sur le parement nord de la deuxième travée de l'édifice (ENF 1077) (fig. 32 et pl. 14).

4.2.1 Descriptif des couches

La première couche consiste en un décor de faux appareil à joints blancs, recouvrant directement le parement de moyen appareil régulier en granit. La seconde couche est celle du mortier de tuileau ayant servi de soutien à l'enfeu et par là même à la peinture. Suit, en troisième couche, le badigeon blanc, servant de support à la couche picturale qui se place en cinquième couche, avec une possible reprise au niveau du trait. Enfin, en sixième lieu, un badigeon blanc moderne venait recouvrir l'intégralité de la peinture.

4.2.2 Composition, iconographie et traitement

Les différents motifs sont répartis en trois registres : un au-dessus du négatif de la plaque d'enfeu et deux de part et d'autre de celle-ci.

La scène de Crucifixion est traitée dans le registre supérieur. Le Christ est au centre, c'est vraisemblablement la Vierge qui se tient à sa droite et saint Jean, à sa gauche.

Le Christ est vêtu d'un pagne jaune, il est a priori fixé à la croix latine par trois clous (ses deux jambes sont placées l'une sur l'autre), les clous sont représentés sous forme de croix. Seul un bras est conservé, il est pendant sous la croix. Ses muscles du torse et des jambes sont relativement détaillés par le trait brun tout comme le drapé. Ce Christ est très mal conservé, manque la partie supérieure droite de son corps (le bras droit, la tête et une partie du torse). De la partie à la droite du Christ, il ne reste que très peu d'éléments on distingue à peine le bas de drapés à priori féminins et la main qui les maintient. Cependant, dans une telle scène on peut avancer avec certitude qu'il s'agit de la Vierge. Malgré les lacunes, on remarque, pour ce personnage, une polychromie plus développée et des drapés plus complexes, pouvant nous laisser penser à une reprise plus tardive du personnage ou de sa polychromie. Saint Jean, à la gauche du Christ, est quant à lui le mieux conservé. Il est nimbé et adresse un geste de bénédiction au Christ, l'index et le majeur sont relevés tandis que l'annulaire, l'auriculaire et le pouce sont repliés. Son bras gauche maintient sa robe. Sa tête, de par le cadre, est penchée vers le Christ dans une sorte de commisération.

En registres inférieurs, deux anges sont postés symétriquement de part et d'autre du négatif de la plaque. Ils sont nimbés, les traits de leurs visages sont imperceptibles, tout comme leurs vêtements. Leurs chevelures blondes sont, quant à elles, à peine conservées. Leurs ailes sont matérialisées par des tracés vaporeux bruns allant jusqu'au bord du registre. On devine que leurs bras étaient tendus vers la plaque.

4.2.3 Dégradations subies

Les lacunes opèrent à différents niveaux et connaissent plusieurs causes. Ainsi, à cause de l'humidité, de nombreuses parties ont connu des décollements partiels (couche d'enduit blanc préparatoire), comme dans la parties inférieure gauche de saint Jean, ou totaux, le quart supérieur droit de la

peinture et la base de celle-ci, (jusqu'au parement). Au-delà de l'humidité, les salissures jouent également un rôle important dans le mauvais état de conservation de l'œuvre, ainsi, le fond de la scène n'est plus perceptible. La pose d'un enduit blanc moderne qui recouvrait l'intégralité de l'œuvre a également beaucoup influé sur le mauvais état de conservation, l'enlèvement de celui-ci semble être à l'origine de certaines lacunes de la couche picturale supérieure, de plus, certaines zones de la peinture restent recouvertes par cet enduit. De plus, des tentatives de recollement au plâtre dans la partie médiane droite de la peinture ont créé des coulures qui masquent certaines zones.

4.2.4 Conservation de la polychromie

Suivant les zones et les couleurs utilisées, il existe des disparités importantes au niveau de la conservation des différents chromatismes employés. Ainsi, la zone où les couleurs ont le mieux résisté est aussi celle qui a le plus souffert des décollements. Il s'agit de la zone sise à la droite du Christ. Les drapés y ont gardé une riche polychromie (bleu, rouge et jaune). Les tracés bruns restent également lisibles dans les zones de drapés contrairement aux zones de visages (saint Jean et les deux anges) où ils ont très mal résisté. Les différentes zones de jaunes (drapé du Christ et ailes des anges) sont bien conservées. Pour ce qui est du fond du registre supérieur et de la tenue de saint Jean, les zones polychromes sont imperceptibles de par les salissures et l'usure importantes.

4.2.5 Techniques employées

Ces constatations quant à l'état de conservation nous permettent d'envisager l'emploi d'une technique mixte mêlant détrempe et reprises à sec. Ces reprises à sec intervenaient probablement essentiellement au niveau des visages, expliquant ainsi le mauvais état de conservation de ceux-ci. Cependant, la question d'une reprise plus tardive concernant les drapés conservés à la droite du Christ reste posée. Pour ce qui est des autres drapés et des ailes des anges, l'hypothèse d'un traitement à la détrempe semble être la plus viable, avec, cependant une probable préparation à fresque de certains traits.

4.2.6 Hypothèse de datation

Afin de parvenir à une datation, il convient de prendre en compte le contexte de l'enfeu. Il est accompagné sur la deuxième travée d'un second enfeu dont il ne subsiste que la plaque, mentionnant la date de 1248. Deux autres plaques, relevées par Victor Jannesson³⁴, placées à l'extérieur de la chapelle, de part et d'autre du portail d'entrée, mentionnent, quant à elles, les dates de 1239 et 1244. La première pourrait être rapprochée de l'enfeu peint. En effet, dans le bord supérieur droit de celle-ci, figure un motif d'ange dont les ailes vont épouser le bord du texte et de la plaque. Il peut être envisagé comme une possible reprise de la peinture à la plaque. Toutefois, rien n'atteste du fait que cette plaque ait pu être déplacée sous l'ancienne galerie du cloître aujourd'hui disparue. Un autre élément doit être pris en compte : le changement de statut de l'édifice avec le départ des prieurs pour la commanderie Saint-Jean-de-Ségur à Montferrand (Puy-de-Dôme), leur nouvelle résidence, durant la seconde moitié du XIII^{ème} siècle.

Enfin, un indice iconographique peut être pris en compte. Il s'agit du traitement de la figure du Christ. La formule « à trois clous », les deux pieds du Christ ramenés l'un sur l'autre et cloués ensemble, employée ici n'est que très rarement utilisée avant le XIII^{ème} siècle³⁵.

Finalement, ces éléments nous amènent à opter pour une datation du second quart du XIII^{ème} siècle.

³⁴ JANNESON Victor, *Monographie et histoire de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Étienne, 1890.

³⁵ RÉAU Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, Iconographie de la Bible, 2 : Nouveau Testament, P.U.F., 1957

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Laurent D'Agostino

La première intervention archéologique sur le site de la commanderie hospitalière de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison a permis de procéder à un état des lieux de la chapelle, seul bâtiment conservé de l'ensemble architectural, et à une évaluation du potentiel archéologique du site, dont la construction remonte aux années 1170-1180. Plusieurs axes ont été privilégiés lors de cette opération.

L'analyse du bâti de l'extérieur de l'édifice et d'une partie de ses élévations internes a permis de mettre en évidence la présence d'une galerie pouvant appartenir à un cloître du côté sud de la chapelle et d'une porte rapidement murée destinée à desservir l'édifice depuis la galerie, ces deux éléments prenant part au projet architectural primitif. Si la nef romane est conservée en totalité, à l'exception de sa voûte dont la date d'effondrement est encore incertaine, le chœur de l'édifice apparaissait partiellement reconstruit en première analyse, mais semblait conserver le plan roman dans sa partie basse, construite en pierres de taille de granite comme la nef, tandis que la partie haute et les contreforts semblaient résulter d'une reconstruction gothique. Les irrégularités des chaînages et des assises de la partie basse en granite laissait cependant douter de l'appartenance de ces parties de l'édifice à la construction primitive. Deux sondages réalisés dans le chœur et à la jonction du chœur et de la nef de l'édifice ont confirmé ces soupçons, grâce à la découverte de parties romanes du chœur en place dans le sous-sol ainsi que l'arrachement du mur du chevet, montrant nettement que celui-ci possédait non pas un plan quadrangulaire à chœur et chevet plats, mais une abside semi-circulaire. Les parties en granite de l'élévation du chevet reposent en outre sur une fondation en petits blocs irréguliers, elle-même assise sur la fondation romane en moellons de granite équarris à tête dressée. C'est donc bien la totalité du chœur qui a été reconstruit, probablement au XIV^e ou au XV^e s., avec un emploi des pierres de taille romanes pour la partie basse. Ces éléments conduisent à revoir également notre compréhension de l'organisation primitive de la chapelle ; si le chœur gothique occupe une seule travée, les trois autres travées romanes servant de nef, il semble du fait de la taille de l'abside romane (d'un diamètre interne d'environ 6,60 m) que l'organisation romane ne comprenait probablement que deux travées de nef, et une travée droite de chœur avant l'abside. En l'état des recherches, aucun sol à mettre en relation avec l'édifice roman n'a pu être découvert. En revanche, des traces d'une barrière du chœur gothique et d'une partie d'un sol en tomettes glaçurées polychromes ont pu être retrouvées.

Un premier recensement des décors peints successifs de l'intérieur de la chapelle a mis en évidence plusieurs campagnes à partir de la fin du Moyen Âge ou de la Renaissance et au XVII^e ou XVIII^e s. Les fonctions funéraires de l'édifice ont pu être approchées à travers la découverte de huit sépultures dans la nef, dont l'état de conservation s'avère satisfaisant sans être exceptionnel, et à travers l'étude des négatifs de deux enfeus de la fin du XIII^e s., et notamment du décor peint de l'un de ces enfeus, appartenant au tombeau d'un prêtre de l'Hôpital nommé Aténulphe, commandeur de Saint-Jean-des-Prés de 1215 à 1248.

Le site s'avère dans l'ensemble dans un bon état de conservation, même si les constructions des XIX^e et XX^e s. nuisent à la lecture architecturale et archéologique. Cette première étude reste malgré tout très partielle, les élévations n'ayant pu faire l'objet de relevés et d'analyses systématiques dans le cadre très contraint de cette opération bénévole de deux semaines.

Il faut enfin signaler que les opportunités de fouille de tels sites sont rares : la grande majorité d'entre eux sont dans le domaine privé et la plupart du temps habités, ce qui interdit toute étude longue et restreint le plus souvent la fouille à des sondages de très faible surface. Cet état de fait ne permet pas de connaître globalement la stratigraphie de ces établissements. D'autre part, la commanderie de Montbrison fait partie d'un type de commanderie particulier, les commanderies périurbaines, et possède des caractères propres à sa situation topographique. Peu de sites de ce type sont conservés en

totalité ou en partie, notamment pour la Langue d'Auvergne et ses chef-lieux successifs : Saint-Jean-de-Séguir à Montferrand (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), ainsi que Saint-Georges de Lyon (Rhône), du même type, sont toutes deux entièrement détruites, et Montbrison doit en ce sens être considérée avec tous les égards, d'autant plus qu'elle fut choisie comme la première résidence des prieurs d'Auvergne. Plus loin de nos régions, la fouille préventive de la commanderie Saint-Jean-de-l'Isle à Corbeil-Essonnes³⁶ a permis d'approcher de manière fragmentaire un établissement comparable, chef-lieu de grand-prieuré. Mais seule l'étude de la commanderie prieurale de Toulouse, engagée entre 1996 et 2005³⁷ a développé une perspective d'approche exhaustive du site. Dès lors, une étude approfondie de la commanderie Saint-Jean-des-Prés apparaît comme une opportunité à saisir pour documenter ce type d'établissements, encore mal connus.

36 E. DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, V. DELATTRE, « La commanderie Saint-Jean de L'Isle à Corbeil-Essonnes. Essai d'interprétation des données archéologiques et funéraires », in *Archéologie médiévale*, tome XXXII, 2002, p. 105-134.

37 Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « Toulouse (Haute-Garonne), programme de recherche sur l'ancien grand-prieuré des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », in *Archéologie du Midi médiéval*, t. 19, 2001, p. 181-187 ; Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « Toulouse (Haute-Garonne) : Hôtel Saint-Jean, ancien grand prieuré des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, décor peint des enfes », in *Bulletin monumental*, 160-II, 2002, p. 189-192.

6. BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

6.1 BIBLIOGRAPHIE

- *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, collectif, DARA n°13, Lyon, 1996.
- ALLARD Jean-Marie, « Complément sur l'origine du prieuré d'Auvergne de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXX, 2002, p. 92-97.
- BESSAC Jean-Claude, « Outils et techniques spécifiques du travail de la pierre dans l'iconographie médiévale », *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-âge*, dir. CHAPELOT Odette et BENOÎT Paul, éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1985.
- CAUMONT (de) Arcisse, *Abécédaire pour rudiment d'archéologie. Architecture religieuse*, 5, 1886, p. 586.
- CAUMONT (de) Arcisse, « Rapport sur une excursion à Champdieu », *Bulletin monumental*, t. XXIX, 1863, p. 420-421.
- D'AGOSTINO Laurent, « Les commanderies du Temple et de l'Hôpital en Auvergne : éléments pour une architecture », *Histoire et archéologie de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Actes du colloque de Montbrison (4-5 avril 2003), Saint-Etienne, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2004, p. 75-101.
- D'AGOSTINO Laurent, « Espaces funéraires et inhumations dans les maisons de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem : le cas du Prieuré d'Auvergne (XII^{ème} – XVI^{ème} s.) », BAUD Anne, REVEYRON Nicolas (dir.), *Espace et liturgie. Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age*. Actes du colloque de Nantua (23-25 novembre 2006), 2010, p. 253-273 [en ligne : http://www.persee.fr/doc/mom_1955-4982_2010_act_53_1_3144].
- D'AGOSTINO Laurent, « Saint-Jean-des-Prés. Les hospitaliers de Saint-Jean et le comte de Forez à Montbrison (Loire) », *Signes de pouvoir laïc et religieux au Moyen Âge. Actes du VIII^e colloque biennal de Pommiers-en-Forez, Loire*, DELOMIER Chantal (dir.), Pommiers-en-Forez, 2012, p. 25-41.
- D'AGOSTINO Laurent, « La commanderie Saint-Jean-des-Prés », POISSON Jean-Michel, MATHEVOT Christophe (dir.), *Montbrison médiéval*. Actes du colloque tenue à La Diana, Montbrison (6 février 2016), Montbrison, 2017, p. 7-20.
- DEMURGER Alain, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux militaires au Moyen Age. XI^e – XVI^e siècle*, Paris, 2002.
- FERRET M. F., « La commanderie de Saint-Jean-des-Prés de Montbrison », *Bulletin de la Diana*, tome XXXVIII, 1963, p. 73.
- JACQUEMONT Muriel, LEFEBVRE-SAGNARD Sophie, « La commanderie Saint-Jean-des-Prés. Montbrison (Loire) », *Histoire et archéologie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Actes du colloque de Montbrison (4-5 avril 2003), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2004, p. 57-74.
- JACQUEMONT Muriel, « La commanderie Saint-Jean-des-Prés (Montbrison, Loire). La chapelle, dernier vestige », dans Isabelle CHOL (éd.), *Hommage à Robert Périchon*, 2006.
- JANNESSON Victor, *La commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez*, Saint-Etienne, 1890.
- LADRET Lise, *La commanderie Saint-Jean-des-Prés. Les hospitaliers de Montbrison en Forez au XII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la dir. de Nicole GONTHIER, Université Jean Moulin Lyon III, 2000.
- LUTRELL Anthony, PRESSOUYRE Léon (sous la dir.), *La commanderie. Institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*. Actes du colloque de Sainte-Eulalie-de-Cernon (octobre 2000), CTHS, Paris, 2002.
- MOREL David, « Signes lapidaires, techniques et qualifications. Nouvelles approches du chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle », *SIÈCLES*, n°22, *Techniques et technologies*, Cahiers du Centre d'Histoire Espaces et Cultures, Université Blaise Pascal, Clermont II, à paraître.
- NIEPCE Léopold, *Le Grand-Prieuré d'Auvergne (ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem)*, Lyon, 1883, réédition Marseille, 1978.
- PARINET E., « Le Grand prieuré et les Grands prieurs d'Auvergne », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, n° 25, 1931, p. 1-40.

- PRINGLE Denys, « Castle chapels in the Frankish East », dans FAUCHERRE Nicolas, MESQUI Jean, PROUTEAU Nicolas (éd.), *La fortification au temps des croisades*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 25-41.
- POUSTHOMIS-DALLE Nelly 2002, « Toulouse (Haute-Garonne) : Hôtel Saint-Jean, ancien grand prieuré des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, décor peint des enfes », *Bulletin monumental*, 160-II, p. 189-192.
- POUSTHOMIS-DALLE Nelly 2005, *Hôtel des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, DRAC Midi-Pyrénées.
- RÉVÉREND DU MESNIL E., « Rapport sur l'excursion archéologique faite par la Société de la Diana à Moingt, Champdieu, Chalain d'Uzore et Montbrison les 7 et 8 juillet 1879 », *Bulletin de La Diana*, février-avril 1880, suppl. n° 6, p. 242.
- VAIVRE (de) Jean-Bernard, « Les six premiers prieurs d'Auvergne de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Comptes-rendus de séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1997, p. 965-996.

6.2 SOURCES

6.2.1 Sources imprimées

- *Cartulaire général des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, édité par DELAVILLE LE ROULX Joseph.
- *Chartes du Forez antérieures aux XIVe s.*, publiées par GUICHARD, comte de Neufbourg, E. PERROY, J.-E. DUFOUR, M. GONON, 1933-1962.

6.2.2 Sources manuscrites

Archives départementales de la Loire

Série H

- H 10, n° 3 : terrier de l'Hôpital le Grand, 1505 – 1506
- H 10, n° 20 : divers actes, 1454 – 1790, dont :
 - terrier David, 1454
 - sentence rendue en l'officialité de Lyon pour Laurent Niarles, curé de Saint-Maurice en Gourgois contre frère Claude de Rochebaron, commandeur de Saint-Jean des Prés, au sujet de la portion congrue du premier, fixée à 180 livres tournois payable en deux fois, où au cinquième des dîmes de St Jean des Prés, 7 juin 1607
 - procès-verbal d'arpentage du 21 août 1764
 - procès-verbal de martelage de bois passé par frère Claude Marie Defte Colombe de l'Aubépin, commandeur de Morterolles, procureur général et receveur du grand prieuré d'Auvergne, 26 août 1772

Série Q

- Q 167 : bref de vente des biens nationaux, commanderie de Montbrison, 1793.

Archives départementales du Rhône

Un inventaire des archives de l'ordre de Malte conservées à Lyon, qui concernent tous les établissements de la Langue d'Auvergne, a été réalisé par G. GUIGUE, *Inventaire sommaire des archives*

départementales antérieures à 1790. Rhône, série H, 3 tomes et index, Lyon, 1895.

La série concernant la commanderie de Montbrison et ses membres comprend les cotes 48 H 2236 à 48 H 2383, soit 147 liasses, qu'il serait fastidieux de détailler ici. Signalons toutefois l'existence dans ce fonds, outre de nombreux actes médiévaux, de plusieurs procès-verbaux de visite des bâtiments de la commanderie Saint-Jean des Prés du XVIe au XVIIIe s.

Archives nationales

- P 1401 ², n. 1083 :

Arbitrage rendu entre les hospitaliers de Montbrison et les moines de Savigneux au sujet de la chapelle construite à Montbrison par les hospitaliers et le cimetière qu'ils sollicitaient d'établir, 1194.

Bibliothèque nationale de France

Département des Estampes et Photographies

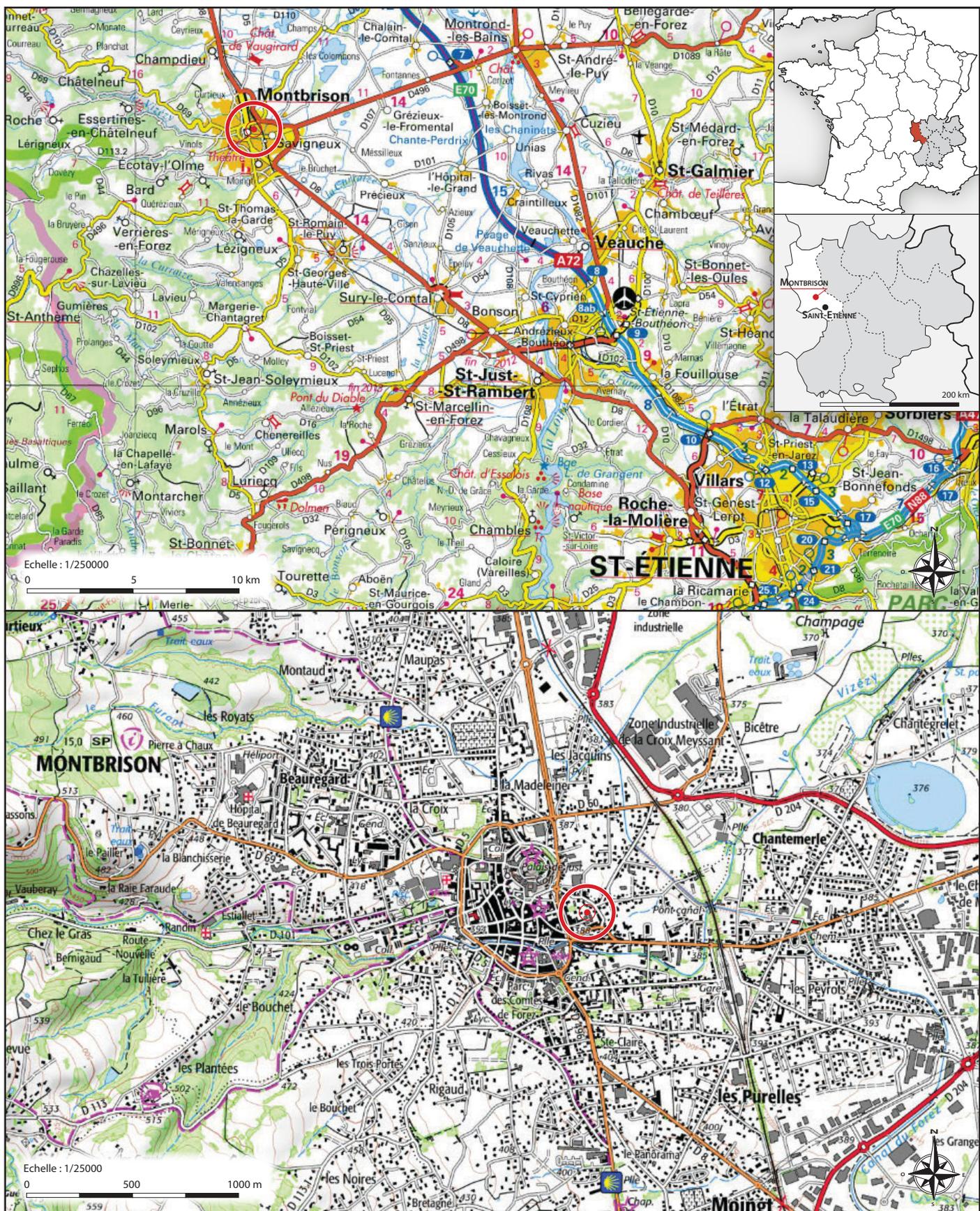
- Rés. Ub-9- Boîte Ft-4 :

Vue de la ville de Montbrison en Forez, 10 janvier 1611, par Etienne Martellange.

Archives de La Diana, Société historique et archéologique du Forez

- fonds notarial Terrasse, visite de la commanderie Saint-Jean des Prés, 5 juillet 1661.

PLANCHES



SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

Planche 1 : Cartes de localisation du site

Février 2014. Del. : L. D'Agostino, d'après IGN

Département :
LOIRE

Commune :
MONTBRISON

Section : BL
Feuille : 000 BL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 15/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

Planche 2 : Cadastre

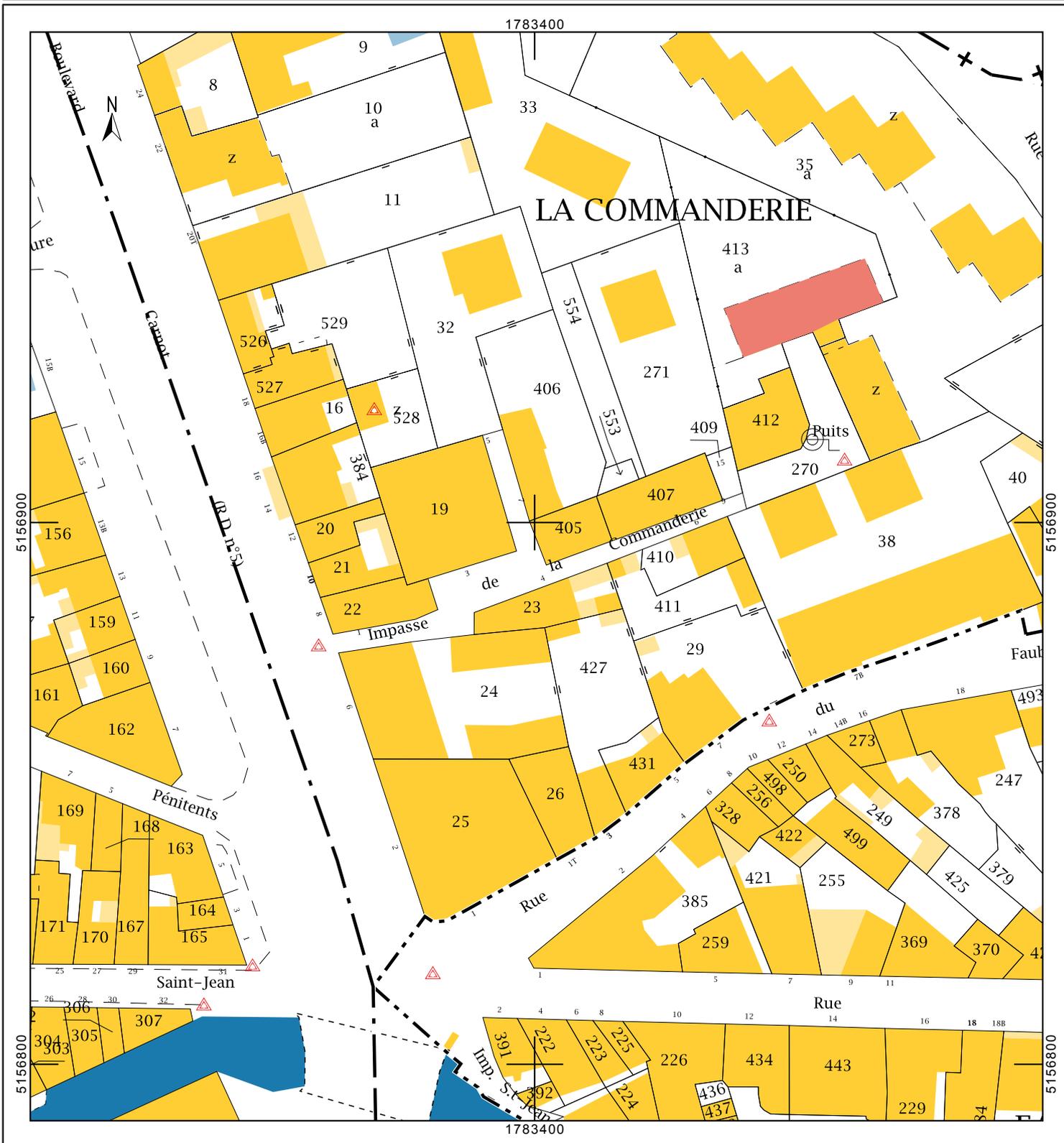
Mars 2018. Del. : L. D'Agostino, d'après www.cadastre.gouv.fr

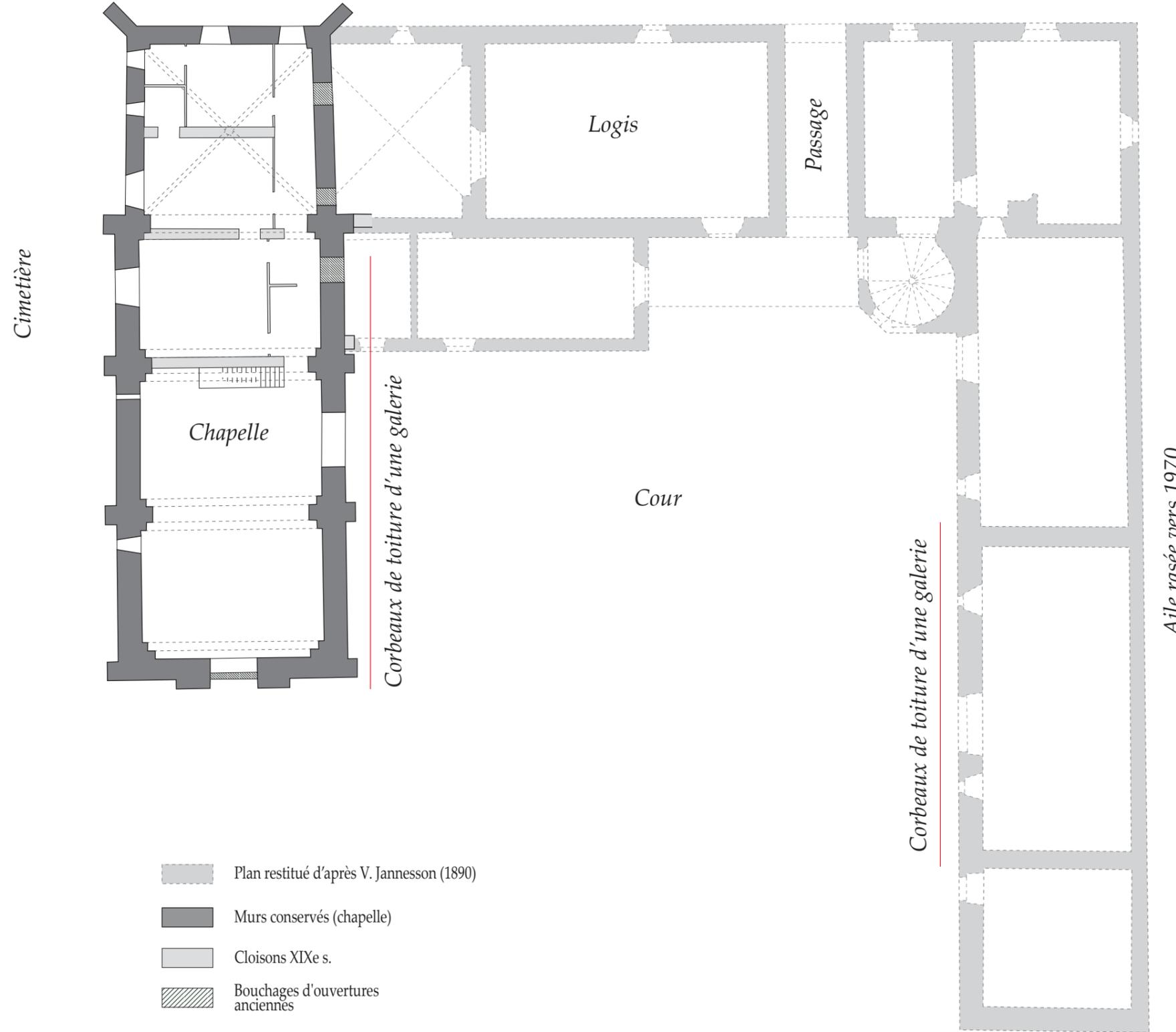
 Parcelle concernée par l'opération

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTBRISON
Service du Cadastre 26 bis boulevard
Lachèze 42608
42608 MONTBRISON Cédex
tél. 04.77.96.84.00 -fax 04.77.96.15.92
cdif.montbrison@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

Planche 3 :
*Plan général de la commanderie,
restituée dans son état du XIXe s.*

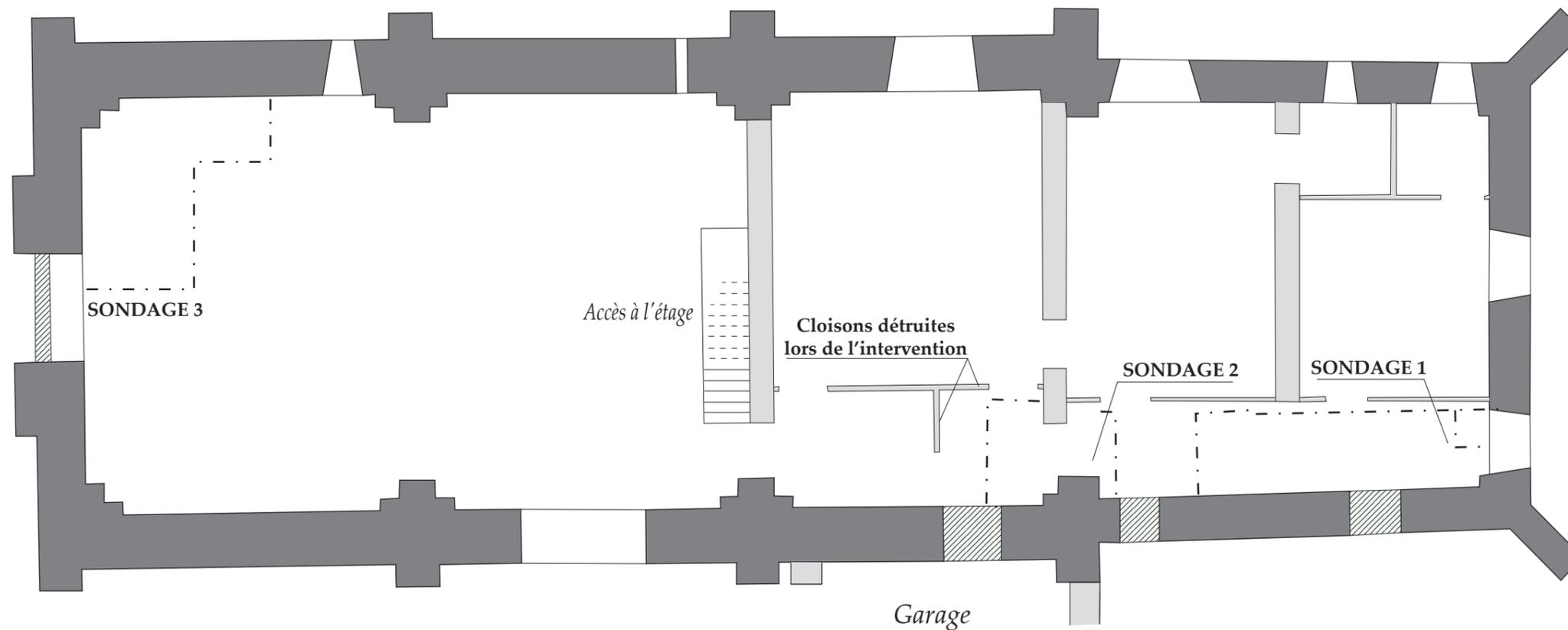
Février 2018. Echelle 1/200.
Del. : L. D'Agostino





SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)
Planche 4 :
Plan général de la chapelle et implantation des sondages
Décembre 2005. Echelle 1/100.
Del. : L. D'Agostino

Parcelle du cimetière



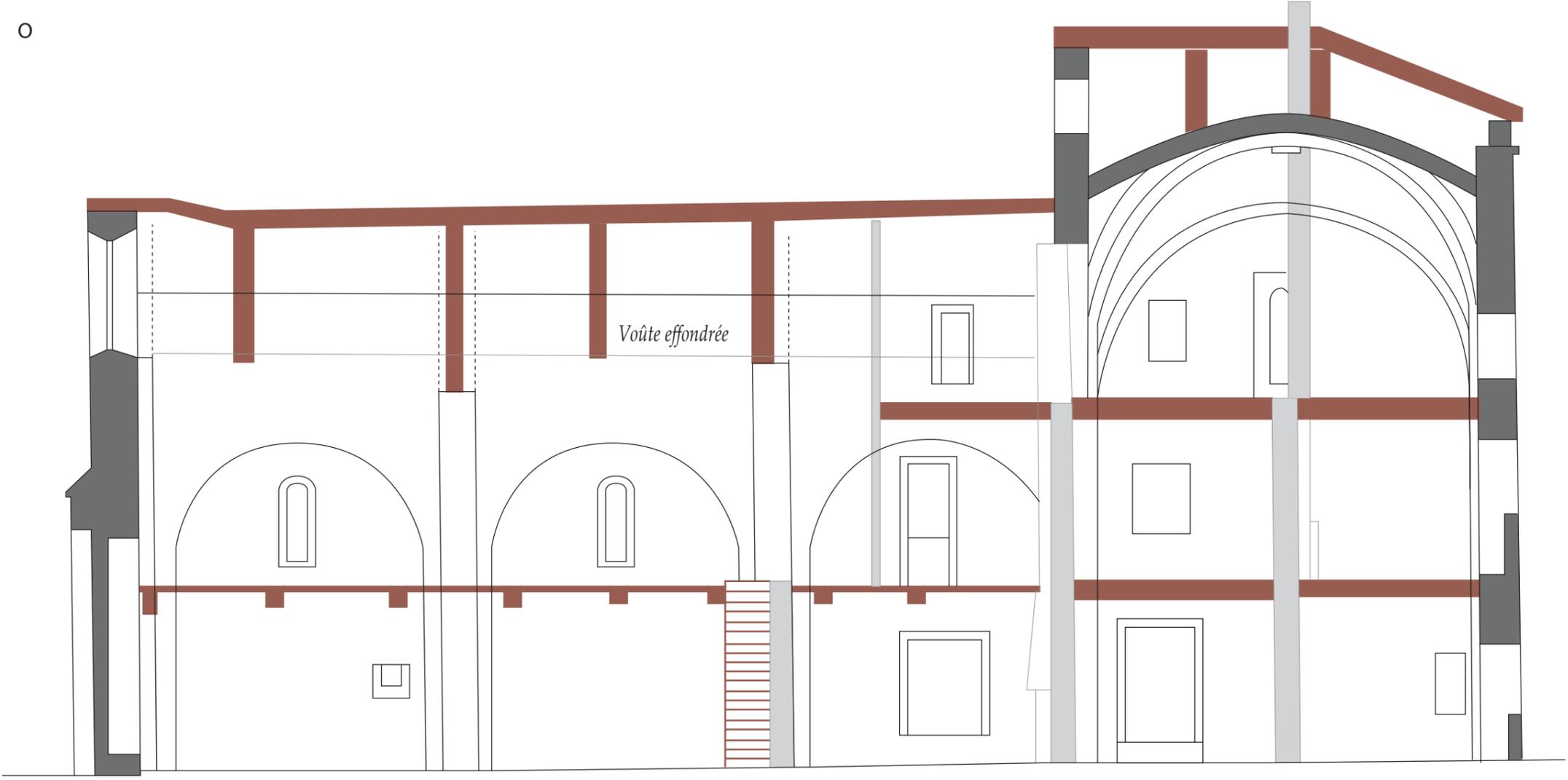
-  Murs de la chapelle
-  Cloisons XIXe s.
-  Bouchages d'ouvertures anciennes
-  Emprise des sondages



SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)
Planche 5 :
Coupe longitudinale de la chapelle
 Février 2018. Echelle 1/100.
 Del. : L. D'Agostino d'après relevé architectural

O

E

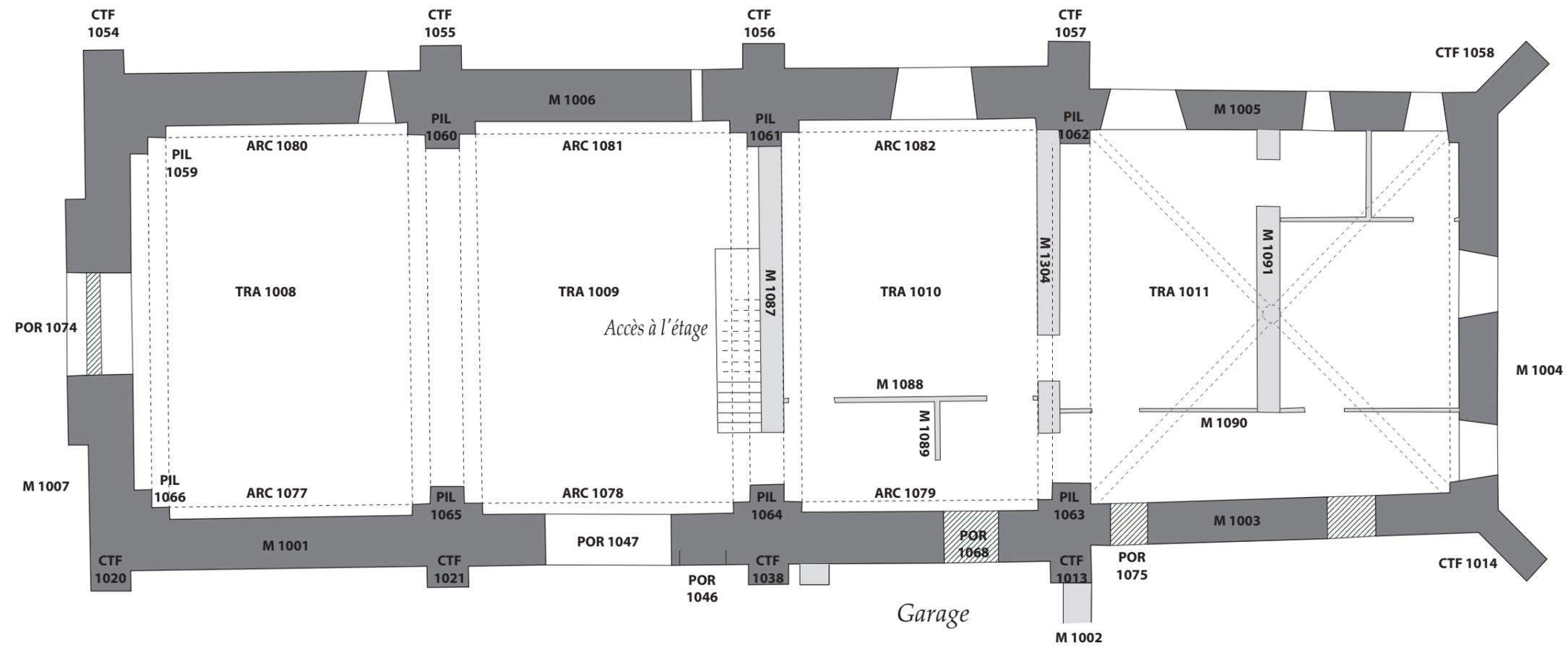


- Murs de la chapelle
- Cloisons XIXe s.
- Poutraisons





Parcelle du cimetière



-  Murs de la chapelle
-  Cloisons XIXe s.
-  Bouchages d'ouvertures anciennes
-  Emprise des sondages

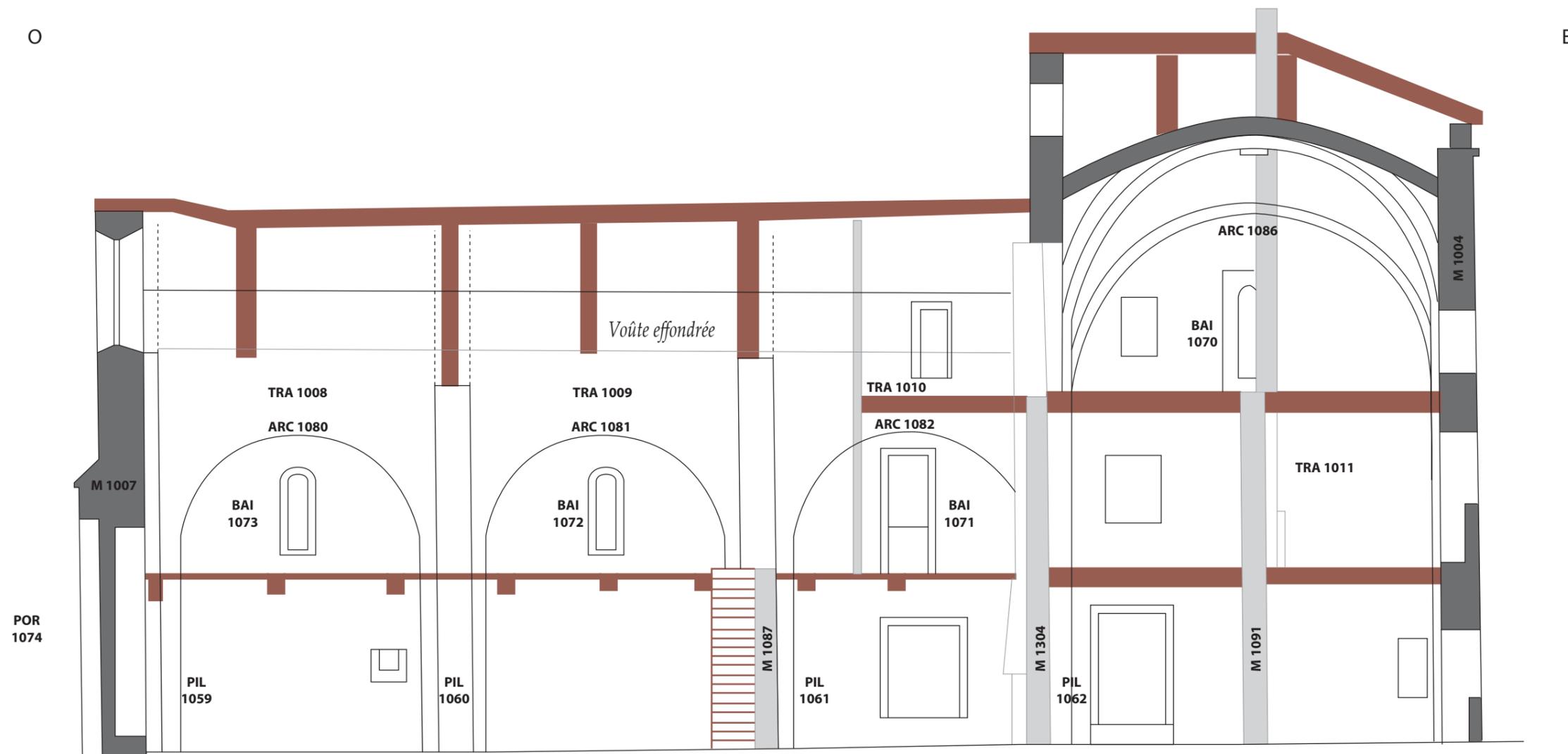


SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

Planche 7 :
Coupe longitudinale de la chapelle

Février 2018. Echelle 1/100.

Del. : L. D'Agostino d'après relevé architectural



-  Murs de la chapelle
-  Cloisons XIXe s.
-  Bouchages d'ouvertures anciennes
-  Emprise des sondages projetés



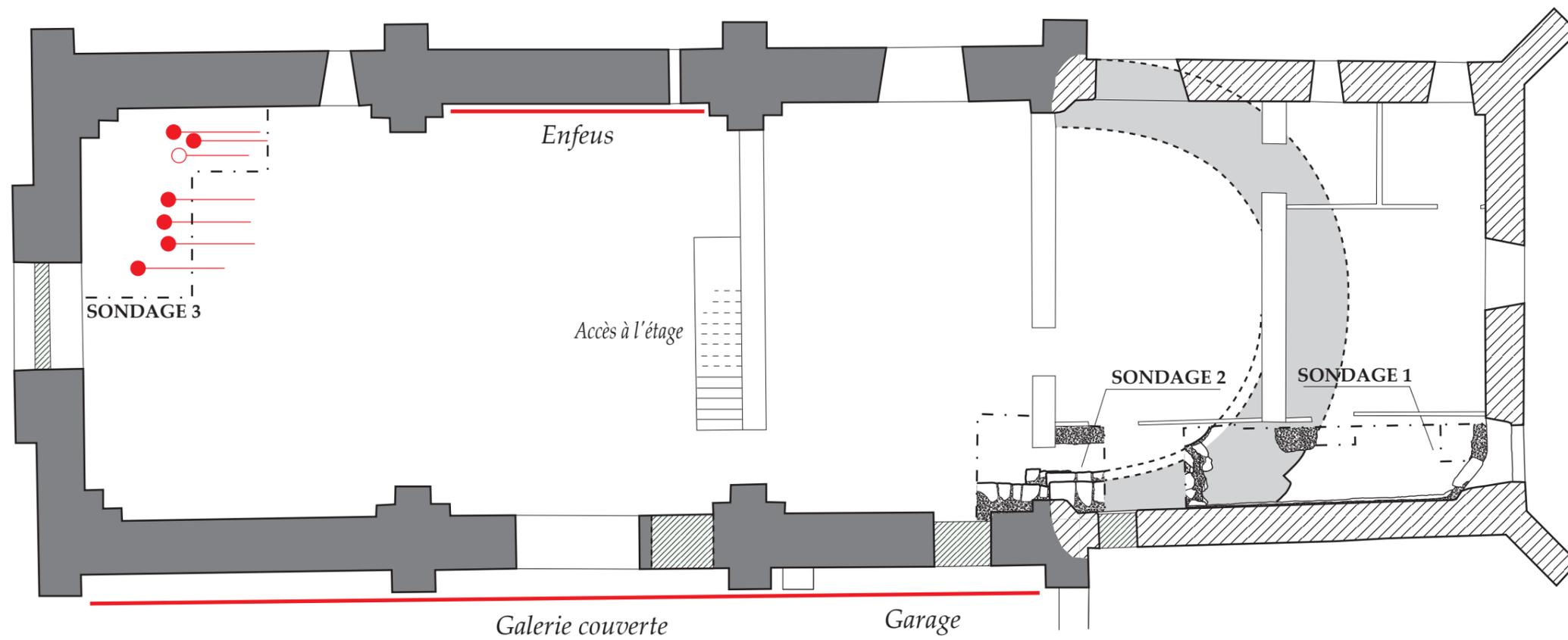


SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

Planche 9 :
Plan de la chapelle en fin de fouille

Décembre 2005. Echelle 1/100.
Del. : L. D'Agostino

Parcelle du cimetière



0 1 5 10 m

- | | | | |
|--|---|--|--|
|  Nef du XIIe s. |  Choeur du XVIe s. |  Bouchages d'ouvertures anciennes |  Tombe d'adulte |
|  Choeur du XIIIe s. |  Cloisons XIXe s. |  Emprise des sondages |  Tombe d'immature |

SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)

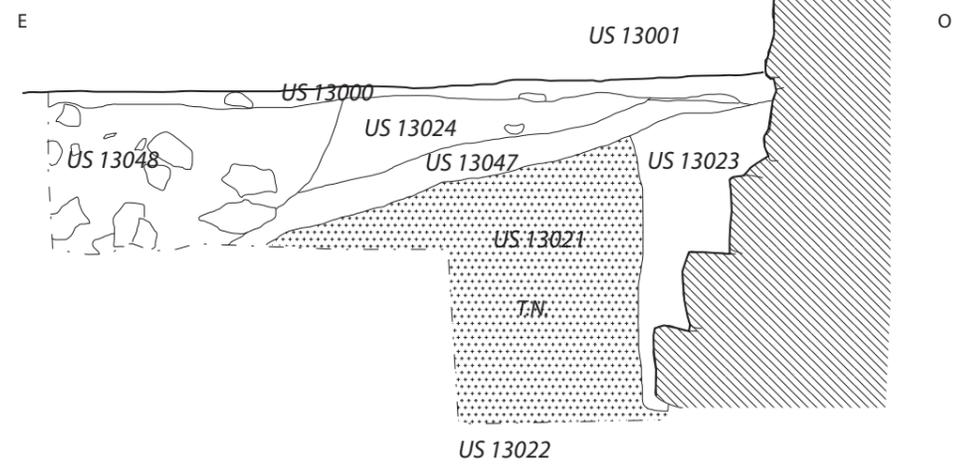
Planche 10 :
Sondage 3, coupes stratigraphiques

Mars 2018. Echelle 1/20.
Del. : E. Rouger et L. D'Agostino, d'après E. Rouger

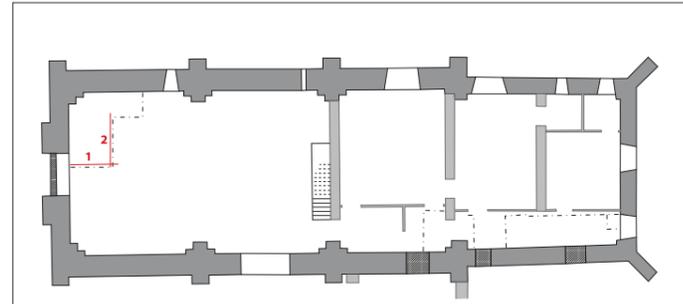
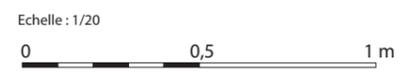
1. Coupe stratigraphique nord/sud (AC)



2. Coupe stratigraphique est/ouest (AB)

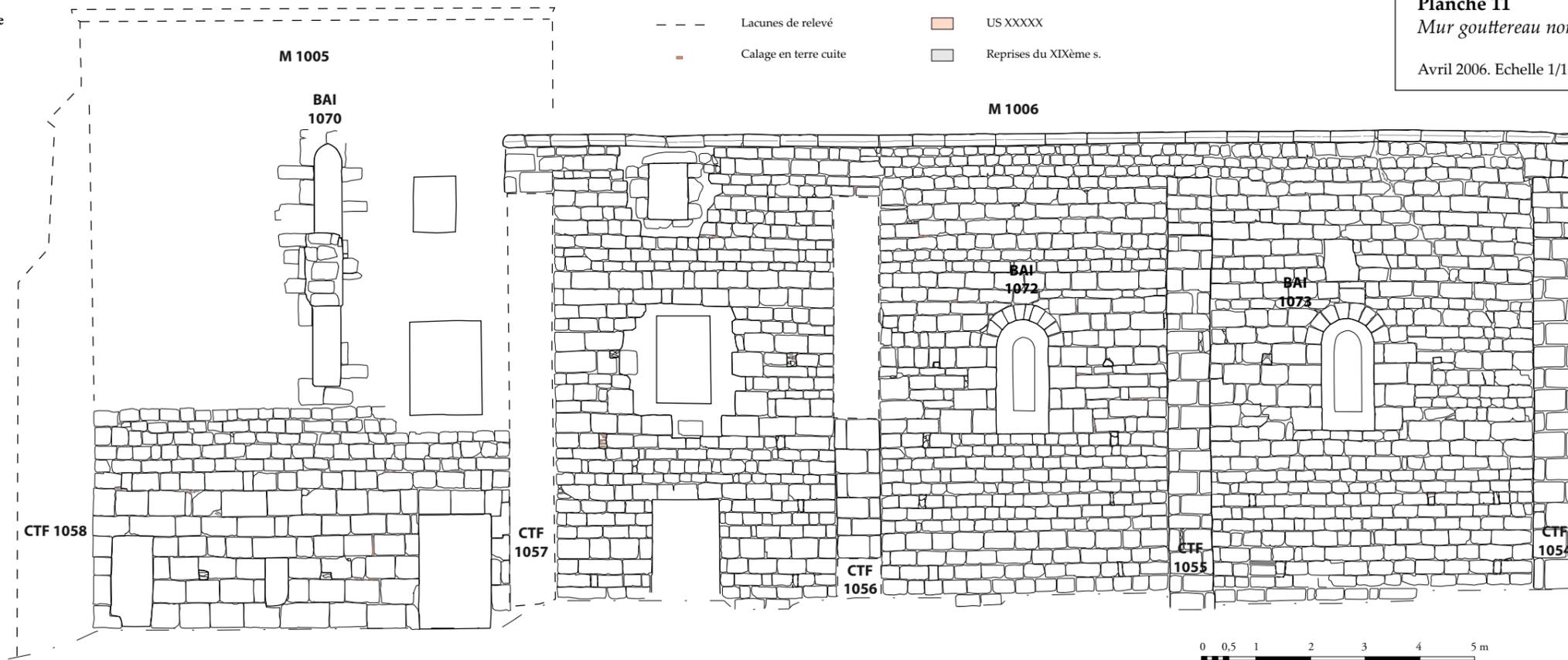


-  Substrat (terrain naturel)
-  Mortier
-  Structures en coupe
-  Emprise des sondages

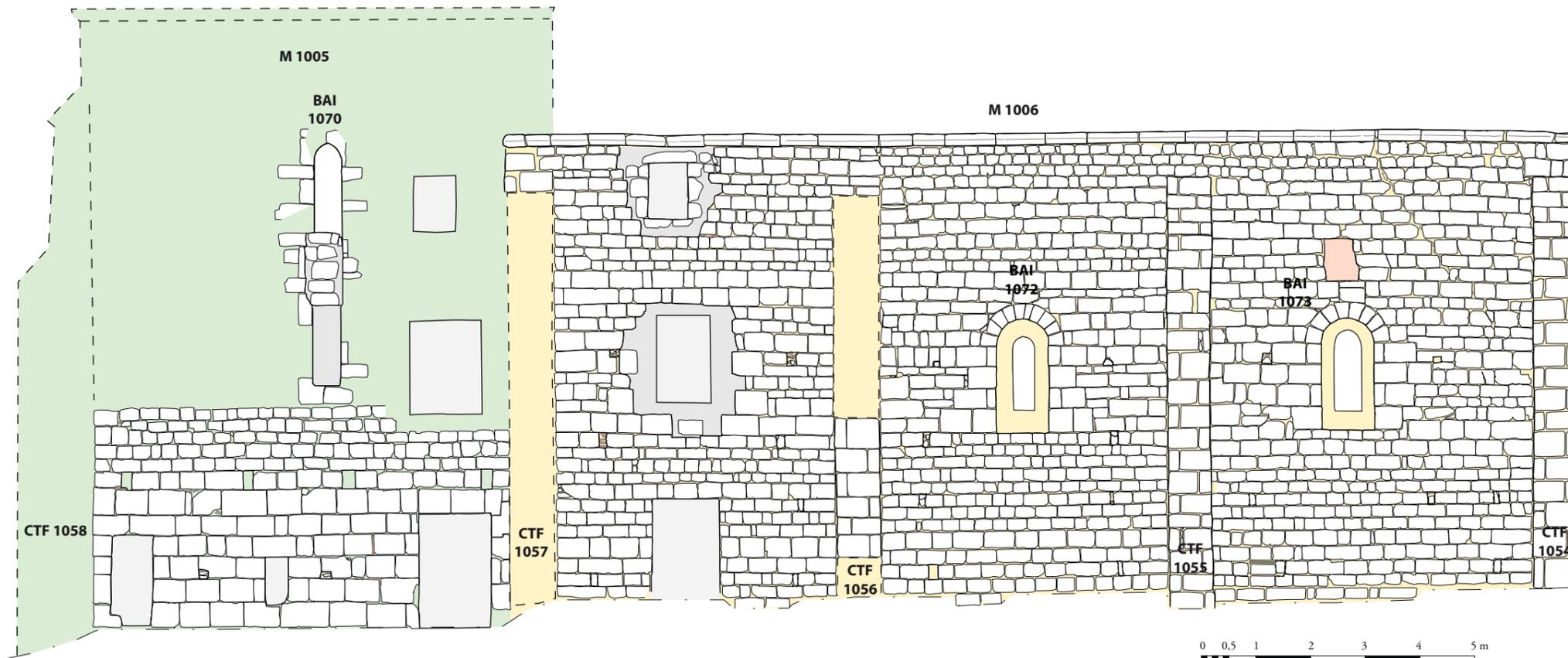


—	Limites de relevé	■	Vers 1170-1180	M 1011	Fait
—	Limites de structure	■	XVème s.	US 1003	Unité stratigraphique
- - -	Lacunes de relevé	■	US XXXXX		
■	Calage en terre cuite	■	Reprises du XIXème s.		

1. Relevé brut de la façade



2. Relevé interprété

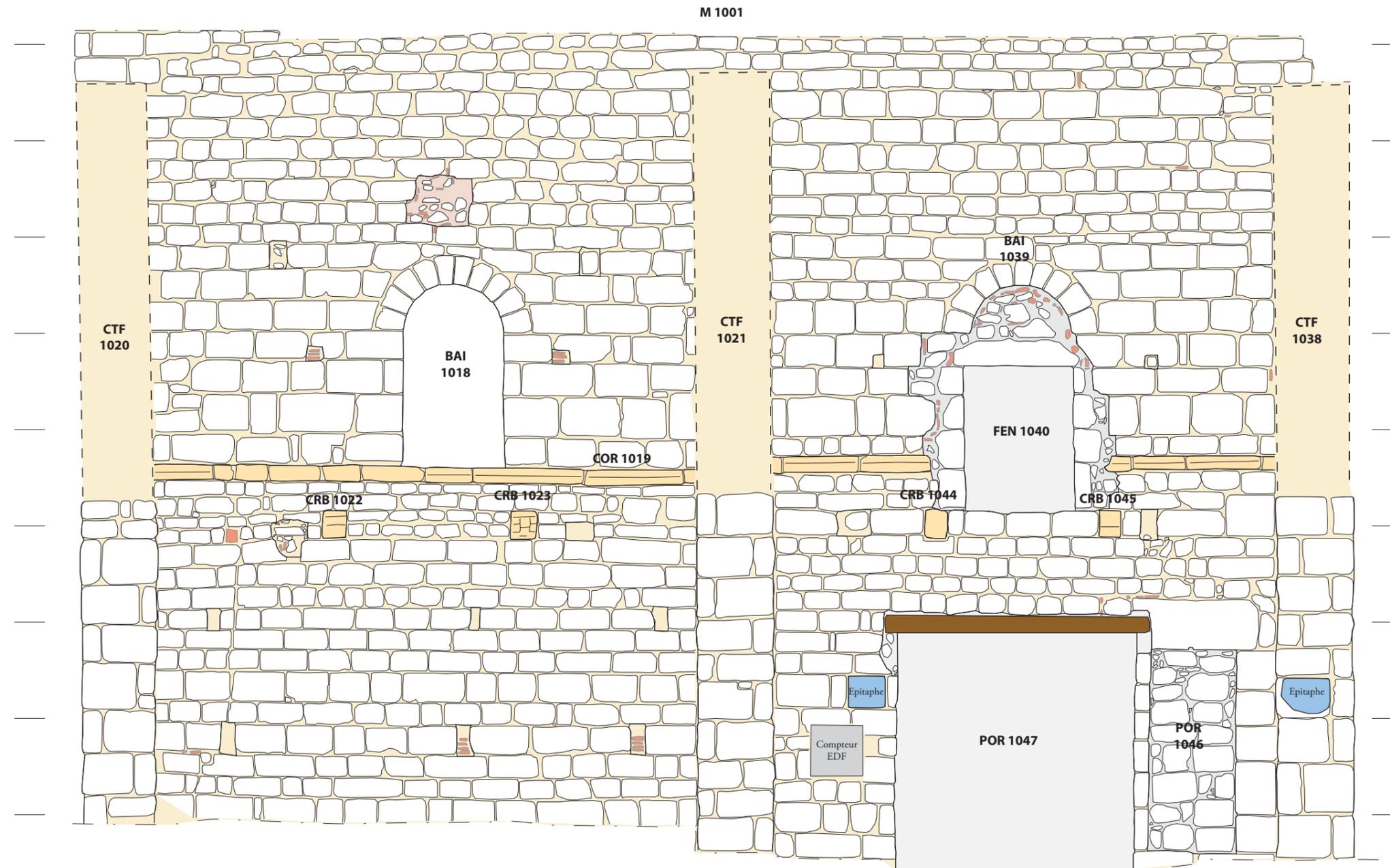


**Commanderie SAINT-JEAN-DES-PRES
(Montbrison, F-42). La chapelle**

Planche 12
Mur gouttereau sud, parement sud

Avril 2006. Echelle 1/50ème. Del : E. Rouger, L. D'Agostino

- | | | | | | |
|-------|-----------------------|---|---|----------|-----------------------|
| — · — | Limites de relevé | ■ | Vers 1170-1180 | M 1011 | Fait |
| — — — | Limites de structure | ■ | Eléments attribuables à la galerie romane | US 10003 | Unité stratigraphique |
| - - - | Lacunes de relevé | ■ | US XXXXX | | |
| ■ | Calage en terre cuite | ■ | Reprises du XIXème s. | | |



0 0,5 1 2 3 4 5 m

Arrachement de l'arc doubleau

**Commanderie SAINT-JEAN-DES-PRES
(Montbrison, F-42). La chapelle**

Planche 13

Mur nord de la nef, seconde travée (TRA 1009)

Janvier 2006. Echelle 1/20ème
Del : L. D'Agostino, M. Charbonnel

TRA 1009

Arrachement de l'arc doubleau

Départ de la voûte

O

E

ARC 1081

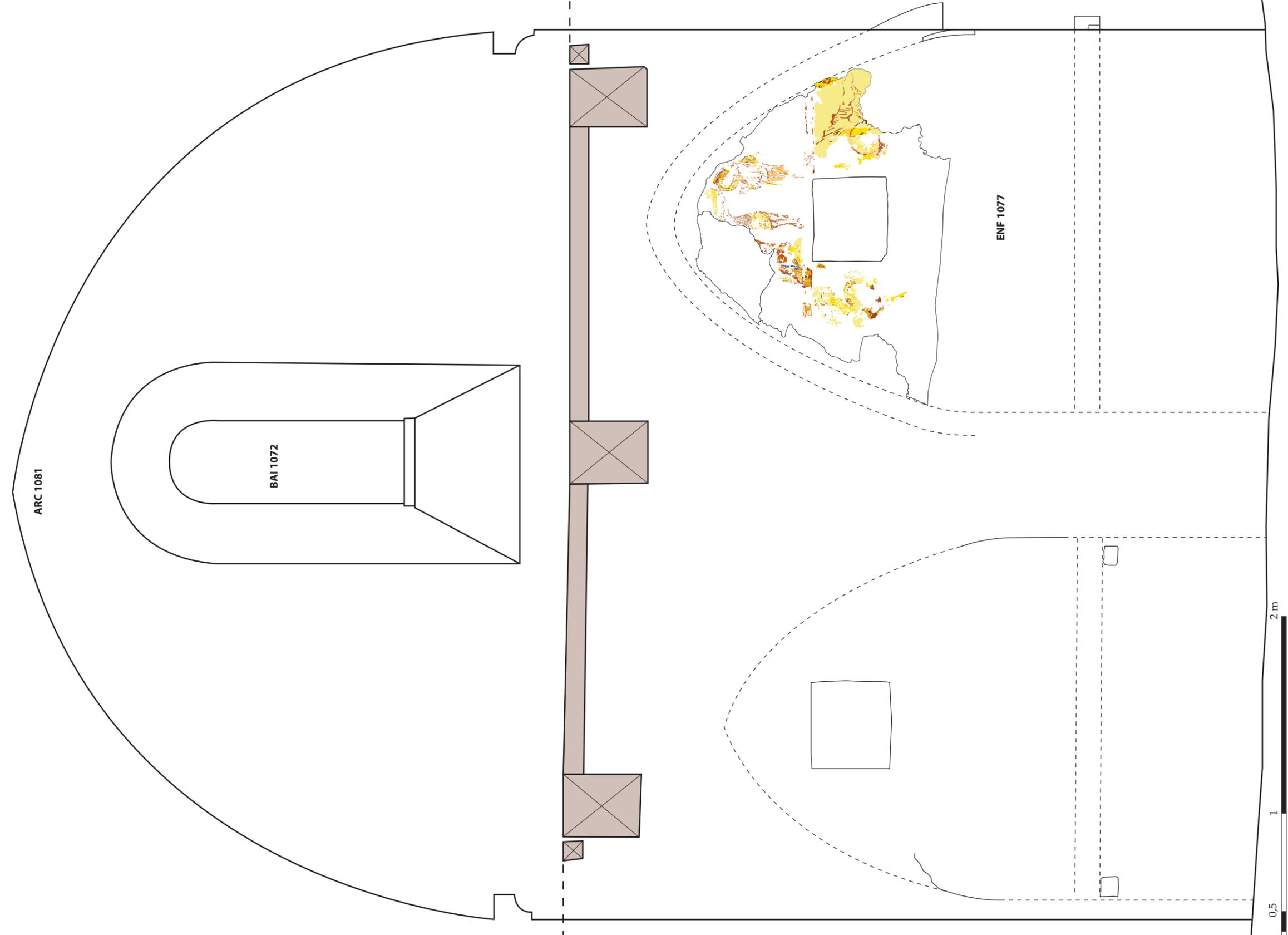
BAI 1072

PIL 1060

PIL 1061

ENF 1077

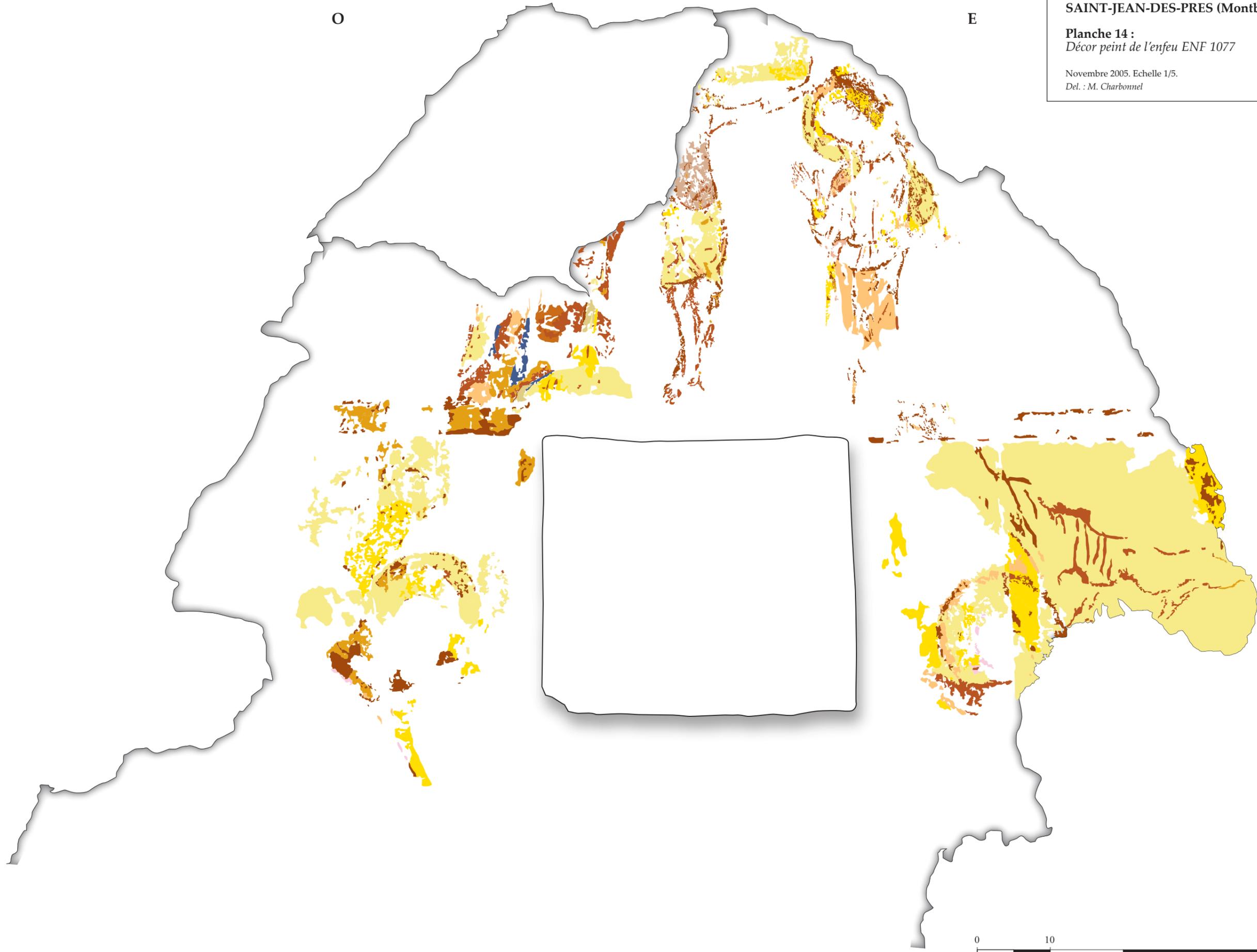
0 0,5 1 2 m



O

E

SAINT-JEAN-DES-PRES (Montbrison, Loire)
Planche 14 :
Décor peint de l'enfeu ENF 1077
Novembre 2005. Echelle 1/5.
Del. : M. Charbonnel



0 10 50 cm

ANNEXES

ANNEXE 1 : SYSTÈME D'ENREGISTREMENT**Définitions**

SECTEUR : zone du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Secteur 1, plate-forme sommitale ; Secteur 2, châtelet d'entrée...).

ESPACE et SOUS-ESPACE : ensemble de faits présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (Bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

FAIT : unité de base utilisée pour la description, il représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...)

UNITÉ STRATIGRAPHIQUE : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former un Fait (mortier, bloc...).

Numérotation

SECTEURS : numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex : Secteur 2).

ESPACES et SOUS-ESPACES : le numéro d'Espace se compose d'un Identifiant et du numéro du Secteur auquel il appartient, suivi d'une numérotation continue à deux chiffres, de 1 à n. L'identifiant est soit neutre (ex : Bâtiment 106), soit interprété sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables (ex : Tour 201). Le numéro du Sous-Espace se compose d'un Identifiant neutre ou interprété et du numéro de l'Espace auquel il appartient, suivi d'une numérotation continue en chiffres romains, de I à n (ex : Salle 106-I ; Cuisine 130-IV).

FAITS : le numéro de Fait se compose d'un Identifiant et du numéro du Secteur auquel il appartient, suivi d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 1 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex : OUV 1062).

UNITÉS STRATIGRAPHIQUES : le numéro d'U.S. se compose du numéro du Secteur auquel elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 4 chiffres, de 1 à n (US 10036).

Abréviations

Abréviations Faits (liste indicative) :

ARC : arc ou arcature

AUT : autel

BAI : baie

BLA : blason

CAV : caveau

CHA : chapiteau

CHE : cheminée

COL : colonne

COR : corniche

CRE : creusement

CTF : contrefort

EMM : emmarchement

EMP : empoutrement

ENC : encoche

END : enduit

ESC : escalier

FEN : fenêtre

FOS : fosse

GRA : gravure

LUC : lucarne

M : mur

MAC : maçonnerie

MEU : meurtrière

NIC : niche

OUV : ouverture

PIL : pilastre

PLC : placard

POR : porte

SEU : seuil

SOL : sol

TMB : tombe

TRA : travée

TRN : tranchée

TRO : trou

VOU : voûte

Site : Saint Jean des Pres
 Commune : Arpajon
 Département : (77 649)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 1

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
END 1302	/	TCA	3	enduit (travaux) et son marker
82 1303	/	TCA	9	carreaux de sol avec marker.
US 13011	/	TCA	1	huile
13011	/	pietre	1	le kesson est conservé pour tous de ce fait bien découverts
13011	/	meta P	1	Tas oxyde - certainement un éton encore en place dans un morceau de roche
13011	/	verre	2	verre blanc - l'un des fragments porte des rainures.
13011	/	charbon de bois	1	
13012	/	TCA	1	petit fragment de carreau de sol glazuré - couleur de vert jet jaune
13012	/	TCA	1	carreau de sol - fragment
13012	/	TCA	16	fragments de colonnette dont certains portent encore des traces d'enduit et de couleur (rouge)
13013	/	TCA	3	fragments de huile dont un rebord.
13013	/	TCA	1	fragment de carreau avec traces d'enduit
13013	/	TCA	2	fragments de carreau glazuré. couleur vert-jaune.

Site : Leint Jean de Puy
 Commune : Montbazon
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 1

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13013	/	TCA	1	fragment de carreau glazuré (brun, jaune)
13013	/	TCA	1	noir
13013	/	TCA	3	petits fragments de mochet avec enduit blanc.
13013	/	metal	2	clés. Etat passable mais leur forme est tr. bl. le plus long mesure 79 mm.
13013	/	céramique	2	fragments de pierre.
13013	/	Charbon de bois	5	
13013	/	os	1	
13013	/	Incertaine	1	
13029	/	os	1	
13030	/	TCA	24	fragments de carreau de sol dont certains portent encore leur glazure - couleur de vert, jaune, brun.
13030	/	céramique	1	fragment de pierre.
13030	/	charbon de bois		plusieurs petits morceaux
13030	/	os	8	

Page n° : 213

Site : Saint Jean des Pins
 Commune : Montbrison
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : 1 Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 1. Fragment d'un carreau d'ocre = sixain et fleur de gy.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 2. 1 carreau de forme triangulaire - couleur vert-jaune.
SOL 1305				
SOL 1305	B	TCA	4	Démontage 3. Petits fragments de couleur. Jaune sur ocre.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 4. 1 fragment de carreau - enlève jaunie + fragments de marbre.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 5. Carreau complet ocre. Ocre - gy. coeur.
SOL 1305	B	TCA	3	Démontage 6. Carreau - fragments. Traces de couleur.
SOL 1305	B	TCA	3	Démontage 7. Fragments de carreau - Traces de couleur vert.
SOL 1305	B	TCA	2	Démontage 8. Fragments de carreau. Traces de couleur vert.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 9. Carreau de forme triangulaire. Enlève blanc.
SOL 1305	B	TCA	6	Démontage 10. Fragments + 1 carreau complet triangulaire. Traces d'enlève vert et jaune.
SOL 1305	B	TCA	8	Démontage 11. Fragments avec traces d'enlève.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 12. Carreau de forme triangulaire. Enlève. Couleur vert-jaune.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 13. Fragment d'un carreau de forme triangulaire. Enlève blanc.
SOL 1305	B	TCA	1	Démontage 14. Idem.

Site : 3^e Jean ds Poig
 Commune : Fontenay
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
FND1310	B	enduit	1 kg	enduit et mortier. traces de couleur
A1311	B	métal	1	clou.
U813005	A	TCA	1	fragment de carreau avec enduit. Couleur vert et blanc.
U813005	B	métal	3	clous.
13005	B	verre	1	cop de bouteille récent.
13005	B	os	1	
13006	A	TCA	1	fragment ressemblant à de la tuile avec traces d'enduit blanc.
13006	A	charbon de bois.		plusieurs morceaux.
13006	B	TCA	2	fragments ressemblant à de la tuile avec traces d'enduit blanc.
13006	B	TCA	1	idem sans couleur.
13006	B	Mortier	2	
13006	B	Charbon de bois		plusieurs morceaux
13014	A	TCA	1	fragment de carreau avec mortier.
13014	A	Enduit	2	enduit blanc. fragment
13014	A	mortier	2	fragment

Site : St Jean de Bay
 Commune : Montbazon
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13014	A	céramique	2	fragments de céramique commune.
13014	A	céramique	1	fragments de céramique vernissée.
13014	A	métal	3	fragments.
13014	A	OS	11	
13016	B	TCA	1	gros fragment avec traces d'enduit sur la face horizontale. <i>si de matière</i>
13016	B	céramique	1	fragment avec bords de vernis - (colle).
13019	—	TCA	4	fragments de huile.
13019	—	TCA	2	fragment de carreau
13019	—	TCA	1	fragment de carreau avec enduit
13019	—	TCA	2	fragments avec bords d'enduit blanc.
13019	—	TCA	2	fragments de carreau épais à 40 mm avec enduit
13019	—	céramique	1	fragment de pers.
13019	—	métal	1	fragment
13019	—	verre	1	fragment
13016	B	TCA	2	1 fragment + 1 carreau complet de forme inégale (autre sur leur vert ^{à enduit})

Page n° : 3/7

Site : Saint Jean de Prez
 Commune : Penhobrien
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13026	B	TCA	1	fragment de hute.
13026	B	TCA	1	fragment avec encluit
13026	B	marker	1	fragment
13026	B	céramique	1	fragment de céramique commune
13026	B	céramique	2	pièces fragments de céramique vernissée.
13026	B	encluit	1	fragment de couleur rouge -
13026	B	épingle	1	
13026	B	ed	1	
13027				
13027		TCA	1	hute fragment.
13027	A	TCA	4	fragments de hute
13027	A	TCA	4	fragments avec bras de marker.
13027	A	TCA	1	marker avec bras d'encluit.
13027	A	céramique	1	fragment de col
13027	A	céramique	1	fragment
13027	A	céramique	1	fragment de céramique vernissée
13027	A	céramique	3	fragments de céramique vernissée (le même vase?)
13027	A	métal	5	dont 4 clous

Site : St Jean de Pre
 Commune : Montbenoit
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13027	A	verre	3	fragments -
13027	A	verre	1	fragment. (col?)
13027	A	os	5	
13027	A	indéterminé	1	
13031	B	céramique	2	fragments de céramique communs.
13031	B	os	1	
13037	—	TCA	4	fragments de tuile.
13037	—	céramique	2	fragments -
13037	—	métal	1	fragment peut être de cloche.
13037	—	os	14	
13038	A	TCA	1	fragment de tuile,
13038	A	TCA	1	fragment de carreau
13038	A	TCA	4	fragments de carreaux avec trace d'enduit; vert, jaune
13038	A	céramique	2	fragments dont un, couleur bleue.
13038	A	métal	2	fragments -

Site : 8^e Jean de Brès
 Commune : Fontenay
 Département : Loire (42)

INVENTAIRE DU MOBILIER
 SECTEUR : I Sondage : 2

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13038	A	metal	3	off épingles.
13038	A	verre	4	fragment
13038	A	os	4	
13042	A	metal	1	fragment de cloche.
13046	A	TCA	25	fragments de huile
13046	A	TCA	1	fragment avec enduit noir.
13046	A	TCA	7	fragment de moche
13046	A	pierr	1	
13046	A	céramique	2	1 fragment de cop + 1 autre.
13046	A	metal	3	fragments dont un cloche.
13046	A	monnaie	1	GALLIA...
13046	A	os	1	
13052	B	TCA	2	fragments de huile.
13053	B	TCA	1	fragment de huile

Site : St Jean de Poey
 Commune : Stenay
 Département : 64 (48)

INVENTAIRE DU MOBILIER

SECTEUR : I Sondage : 3

US	Carré	Identification	Nombre	Observations
13021	—	céramique	2	
13021	1.2.D	charbon de bois		1 fragment de céramique vernissée + 1 céramique grossière.
13023	2A-B	TCA	30	fragments de tuile.
13023	2A	céramique	1	fragment minuscule de céramique vernissée.
13023	2A	métal	5	fragments oxydés.
13023	2A	verre	4	fragments dont un en verre blanc.
13023	2A	dent	6	
13023	2A	charbon de bois		
13023	1.2.A.B.	os	—	40 ans de fragments dont de nombreux ossements + 1 dent.
13023	1.2.A.B	mortier	1	
13023	2B	céramique	1	fragment.
13024	—	bouillon	1	métal
13024	—	os	1	
13024	2	os	3	2 fragments + 1 dent
13024	2B	TCA	2	fragments de tuile.
13024	2B	métal	2	fragments

Page n° : 2/3

